LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

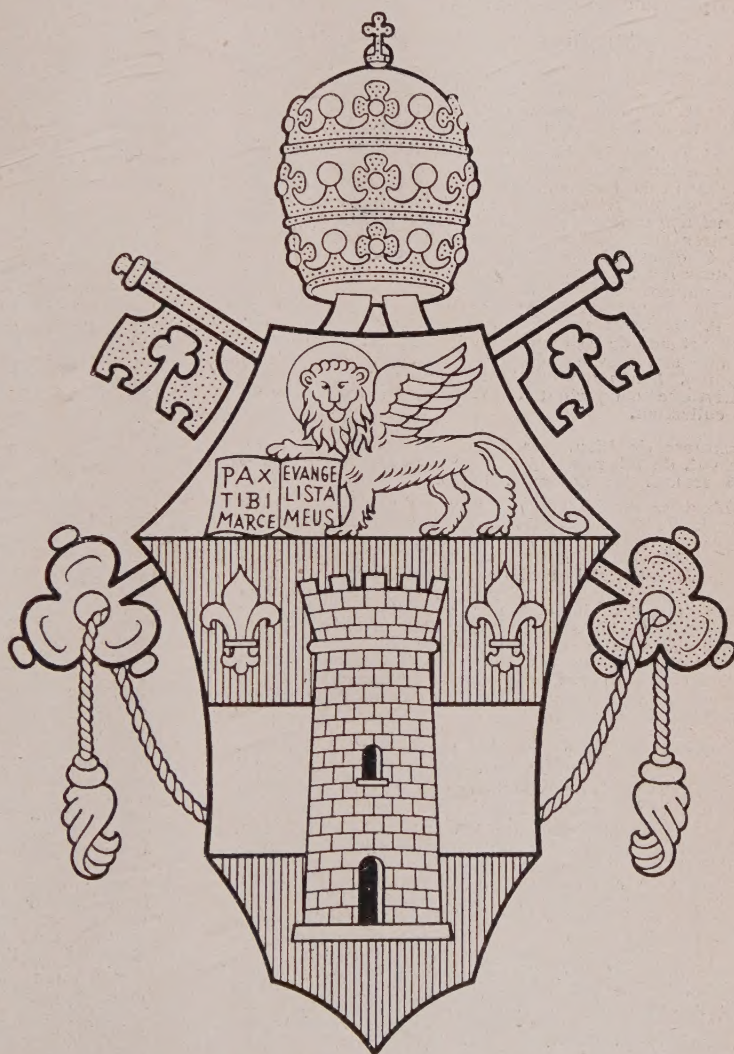


40e ANNEE — T. LV. — 7 DECEMBRE 1958 — NUMERO 1 292

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▾ MAISON DE LA BONNE PRESSE

Discours
de
a Sainteté
EAN XXIII
CELAM

LA SEMAINE
S INTELLECTUELS
CATHOLIQUES



LES ARMOIRIES DE SA SAINTETÉ JEAN XXIII

De gueules à la fasce d'argent, à la tour au naturel brochant sur le tout, flanquée de deux lys d'argent, et au chef orné du symbole du patriarcat de saint Marc (d'argent au lion passant, ailé et nimbé au naturel, tenant de la patte antérieure droite un livre ouvert sur ces mots **" Pax tibi Marce Evangelista meus "**).

BIBLIOGRAPHIE

— *Lourdes. Documents authentiques*, t. IV, le *Dénouement de l'affaire Lourdes et l'intervention impériale*, par l'abbé René Laurentin et Dom Bernard Billet, O. S. B. — Un vol. de 320 pages, avec de nombreuses illustrations. Prix : franco, 1 635 francs. P. Lethielleux, éditeur, Paris.

Du 28 août au 20 octobre 1858, tout ce que les autorités de la puissance civile avaient mis de dramatique dans l'événement qui attirait les foules à Lourdes va se calmer. Commissaire, préfet, ministres avaient créé par leurs interventions un imbroglio qui n'était pas à l'honneur de l'administration impériale. Soudain, le 5 octobre, c'est le calme. Comment s'est apaisée si facilement la tempête ? C'est ce qu'expose ce quatrième tome en publiant simplement les documents que la patience des auteurs a permis de découvrir. Les acteurs du drame parlent eux-mêmes dans les pages qu'ils écrivaient à l'insu du public, qu'ils soient un simple garde champêtre, commissaire, ou... ministre. On pense bien que chacun a sa langue, son ton, ses intonations et ses intentions, toutes ces choses dont se fait l'histoire vivante. Il faut remercier les auteurs de nous donner ainsi dans l'Année du centenaire cette mise en scène au naturel qui reste après tout la plus passionnante des histoires.

— *La philosophie du Christ. L'œuvre de Justin : Apologies I et II, Dialogue avec Tryphon.* Textes intégraux, présentés par Adalbert Hamman, O. F. M. (Collection « Littératures chrétiennes », n° 3.) — Un vol, de 368 pages (102 illustrations). Prix : 1 320 francs. Editions de Paris, Paris.

Justin, c'est le philosophe converti qui va le premier défendre sa foi contre ses adversaires en employant la langue qu'ils parlent et la logique de leurs systèmes. Avec le Juif Tryphon, c'est dans l'Ancien Testament qu'il trouve ses arguments pour montrer dans le Christ le couronnement de tout le passé d'Israël. Tous ces textes que nous rend l'auteur dans sa traduction sont abondamment illustrés pour nous remettre dans l'ambiance du milieu où ils naquirent. Dans sa brève introduction, le R. P. Hamman nous montre d'abord quelle a été l'importance de ce témoin de la foi de l'Eglise, puis ce que son œuvre offre de richesse à nos contemporains. Des notes critiques rapides et une table analytique complètent ce volume, le troisième de la collection.

— *Pionniers de Dieu*, par l'abbé Georges Gorrée. — Un vol. de 128 pages et 4 gravures hors texte. Prix : 495 francs. La Colombe. Paris.

L'auteur est bien connu par ses nombreux écrits sur le P. de Foucauld. Il nous présente dans ces pages une série de missionnaires : Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Alexandre de Rhodes, François-Régis Clet, Jean-Gabriel Perboyre, Jean-Charles Cornay, Théophane Vénard, Siméon Lourdel, Francis Aupiais. Ils s'échelonnent sur trois bons siècles, le dernier étant un contemporain. Chacun avec sa physionomie propre est un témoin du Christ, une volonté d'apporter aux âmes qui l'ignorent le salut qui donne son sens à la vie de l'homme sur terre. Puissent ces pages en susciter d'autres pour les générations à venir.

— *Grains de blé*, par Fernand Lelotte, S. J. — Brochure illustrée, de 64 pages. Prix : 12 francs belges. Editions Foyer Notre-Dame, 184, rue Washington, Bruxelles, 5.

Cette plaquette présente 125 sujets de méditation. Partant d'une citation, l'auteur en dégage le sens, en fait saisir la profondeur et amène le lecteur à l'adapter concrètement à sa vie quotidienne. Le tout s'achève par une très courte prière. Les lecteurs des 150 méditations de *Brindilles* apprécieront cette nouvelle brochure.

— *Proceedings of the* 1957 *Sisters' Institute of spirituality.* — Un vol. 23 × 15,5 cm., 390 pages, publié par les soins du R. P. Joseph E. Haley, C. S. C., University of Notre-Dame Press, Notre-Dame, Indiana (Etats-Unis).

L'Université Notre-Dame (Indiana) accueillait, pendant l'été de 1957, les supérieures et maîtresses des novices américaines réunies pour leur VI[e] Session de spiritualité. Le but de ces sessions est d'assurer aux Communautés religieuses une meilleure et plus claire compréhension des principes théologiques et canoniques qui sont à la base de la vie religieuse. La session de 1957 avait pour objectif de remédier à la regrettable séparation qui peut exister dans l'esprit de nombreuses religieuses et dans les programmes mêmes de formation entre l'apostolat et la spiritualité, alors que l'apostolat particulier de chaque communauté doit conditionner son programme de spiritualité. C'est pourquoi, au cours de ces journées, l'apostolat a été étudié comme la continuation de la mission rédemptrice du Christ dans son Corps mystique pour la glorification du Père et le salut de l'humanité. Guidé par la foi et inspiré par l'espérance et la charité, il est l'accomplissement de la volonté de Dieu et un puissant moyen de sanctification personnelle et de développement communautaire.

Ce sont les actes de cette session qui sont ici publiés. Citons les titres généraux des cours : la théologie de l'apostolat, par le R. P. Louis J. Putz, C. S. C. ; les récents décrets du Saint-Siège au sujet de l'apostolat, par le R. P. Elio Gambari, S. M. M. ; l'apostolat, moyen de sanctification, par le R. P. Charles J. Corcoran, C. S. C. ; l'apostolat de l'enseignement, par Sœur Mary Emil, I. H. M. ; l'apostolat dans les hôpitaux et les œuvres sociales, par le R. P. John J. Lazarsky, O. M. I. ; l'apostolat catéchistique et l'œuvre missionnaire, par le R. P. Johannes Hofinger, S. J.

La Sacrée Congrégation des Religieux, par une lettre de son préfet, S. Em. le cardinal Valerio Valeri, a reconnu l'intérêt et la valeur de ces cours « qui répondent si bien aux buts de la Sacrée Congrégation des Religieux dans son effort pour affermir et enrichir toujours davantage la vie religieuse dans le monde entier ».

— *Guide pratique des catholiques de France.* 7[e] édition, guide n° 1 (provinces de Paris, Cambrai, Reims et Rouen). — Un vol. 23,5 × 15,5 cm., 716 pages illustrées. Prix : 1 000 francs. Office national de propagande catholique, 54, galerie Vivienne, Paris, II[e].

Le *Guide pratique des catholiques de France* donne, chaque année, des renseignements précieux sur l'Eglise et les organisations catholiques en France et dans les territoires d'outre-mer. Citons les têtes de chapitres de sa partie générale : Le Saint-Siège ; Les œuvres et associations missionnaires ; Les organisations internationales catholiques ; L'organisation de l'Eglise de France ; L'épiscopat et les diocèses de France ; Religieux et religieuses ; La Mission de France ; L'aumônerie militaire ; L'ordinariat des Orientaux ; Les œuvres pour l'émigration ; Organismes d'aide au clergé ; Les œuvres de piété ; L'enseignement, l'éducation, les sports ; Documentation, bibliographie, bibliothèque ; La presse catholique, cinéma, radio, télévision, théâtre ; L'Action catholique ; L'action charitable et sociale ; Le monde du travail ; Pèlerinages et voyages ; La vie rurale. Une seconde partie donne des renseignements plus précis sur les différents diocèses des provinces de Paris, Cambrai, Reims et Rouen, soit le quart de l'Eglise de France, qui correspond à cette première partie du guide, lui-même divisé en quatre parties se succédant chaque année. Ces renseignements sur chaque diocèse concernent : l'administration diocésaine, l'Action catholique, l'enseignement, les Congrégations religieuses, les paroisses des principales villes et doyennés, ainsi que diverses précisions sur l'organisation civile du département. C'est dire le caractère précieux de ce guide et les services appréciables qu'il peut rendre à de nombreuses catégories de personnes.

— *Simple dissertation sur la pluralité des mondes habités*, par E. Jenaton, professeur de théologie morale et droit canonique. — Brochure 13,5 × 21,5 cm., 24 pages. (Sans indication de prix.) Editions de l'Abbaye de Frigolet, Tarascon.

Existe-t-il, en dehors de notre terre, d'autres mondes habités ? Si oui, quels peuvent être leurs habitants, et à quoi pensent-ils ? Que sont-ils par rapport à Dieu et par rapport à nous ? Dans le cas où ils auraient péché, de quelle manière Dieu les a-t-il fait bénéficier d'une rédemption ? Telles sont les intéressantes questions auxquelles, sous l'angle de la foi, l'auteur de ces pages qui ont reçu *l'imprimatur*, s'efforce de répondre.

La Documentation Catholique

40e année — T. LV Numéro 1292. — 7 décembre 1958

Discours de S. S. Jean XXIII au Conseil épiscopal latino-américain (15. 11. 1958)

Le Conseil épiscopal latino-américain (C. E. L. A. M.), créé en 1955 à la suite du Congrès eucharistique de Rio de Janeiro pour coordonner l'apostolat dans toute l'Amérique latine et étudier les problèmes communs aux vingt-quatre pays de ce continent, a tenu cette année sa troisième réunion annuelle à Rome, du 6 au 15 novembre. A l'issue de leurs travaux, les membres du Conseil ont été reçus par S. S. Jean XXIII qui leur a adressé, en italien, l'allocution suivante (1) *:*

D'un cœur sincère, Nous remercions la divine Providence qui a bien voulu que l'un des premiers actes du ministère universel imposé à Notre faiblesse fût de recevoir en Notre présence, pour y entendre Notre parole, l'éminente représentation de la hiérarchie de l'Amérique latine venue dans la cité, patrie de tous les peuples catholiques, afin d'y tenir la troisième réunion du « Conseil épiscopal latino-américain ».

Cet acte, notre Prédécesseur d'immortelle mémoire s'était proposé de l'accomplir ; lui qui avait approuvé la constitution de votre Conseil, il avait également disposé que, trois ans après cette approbation, comme pour évaluer les résultats de son activité et reprendre du souffle et des forces pour les années futures, ce Conseil se réunît cette année, où l'on fête le centenaire de la fondation du Collège pontifical pio latino-américain, au centre même de la chrétienté, sous le regard et tout près du cœur de l'« *Episcopus episcoporum* ».

Et voici que, contrairement à ce qui était attendu, c'est à Nous de faire ce qu'il aurait fait ; de vous dire ce qu'il aurait sans doute désiré vous dire ; comme pour marquer la continuité ininterrompue de l'affectueuse sollicitude du Vicaire du Christ pour vos nations, du souci tout spécial avec lequel il suit vos préoccupations, vos efforts destinés à conserver et à accroître parmi elles ce qui constitue le plus grand titre de gloire : la foi chrétienne.

Importance de l'Amérique latine et de ses problèmes

Très affectueuse sollicitude, avons-Nous dit, toute particulière sollicitude ; Nous voudrions insister sur ces superlatifs, car ils répondent bien à la réalité.

Il ne pourrait en être autrement. La place, en effet, que l'Amérique latine avec ses problèmes occupe dans l'Eglise, elle ne saurait manquer de l'occuper aussi dans le cœur de celui qui, en vertu d'un mandat divin, a la redoutable responsabilité, si douce fût-elle, de l'Eglise et de sa destinée.

Comment ne pas rappeler à ce propos que dans les vastes régions du continent américain, au sud du rio Grande, vivent aujourd'hui plus de 160 millions de catholiques — presque la totalité des populations latino-américaines —, qui constituent presque le tiers du monde catholique et qui, par la continuité géographique des nations qu'ils habitent, par l'unité et la similitude de leur langue, par la communauté de sang, de traditions, d'histoire, semblent vraiment former un bloc compact sur lequel brille — signe et facteur de la plus intime et profonde unité — l'étendard de la croix arboré sur leur sol, depuis des siècles, par l'Eglise catholique apostolique romaine ?

Leur nombre toujours croissant, leur solidarité, unie au traditionnel amour pour la religion des ancêtres, font du catholicisme latino-américain un élément d'un très grand poids pour la vie de l'Eglise tout entière et pour son avenir.

Il n'est certes pas nécessaire de dire combien il est important, à ce sujet, qu'en Amérique latine, la flamme de la foi, qui depuis le début éclaire son histoire, bien loin de vaciller, resplendit d'un éclat de plus en plus vif ; ni de rappeler que cette noble famille de nations, par suite d'un admirable développement démographique, civil, culturel et économique, s'agrandit toujours plus et semble insister dans la destinée du monde pour assumer un rôle décisif, en s'inspirant profondément d'un esprit et de résolutions dictés par la vérité qui, seule, rend les hommes libres, et grandes les nations.

Responsabilité de l'épiscopat

C'est à vous, vénérables frères — et en vos personnes nous comprenons tout le cher épiscopat de l'Amérique latine, — c'est à vous qu'incombe la responsabilité de faire en sorte que tout cela devienne une heureuse réalité ; c'est vous que l'Esprit-Saint, par décision du Siège apostolique, a désignés pour diriger la

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après *l'Osservatore Romano* du 19. 11. 1958.

sainte Eglise de Dieu, chacun dans son diocèse respectif.

Permettez ici au Père, qui ressent les joies comme les angoisses de chacun de ses fils, et qui peut ouvertement leur manifester ses espérances et ses craintes, de vous dire clairement quelques mots, qui soient en même temps un réconfort et un encouragement.

Ce doit être pour vous — comme pour le Chef de l'Eglise — un véritable réconfort de considérer l'attachement de vos populations à la foi catholique, attachement que ni de pénibles événements nationaux, ni des doctrines ou des mouvements s'attaquant à l'enseignement ou aux droits de l'Eglise, ni des luttes ou des persécutions violentes n'ont réussi à affaiblir.

Elles remplissent l'âme d'une sainte joie, les grandioses manifestations religieuses qui se renouvellent constamment dans l'une ou l'autre partie du continent : Congrès eucharistiques internationaux, nationaux, diocésains ; Congrès et pèlerinages mariaux, signes de cette filiale dévotion à la Très Sainte Vierge qui semble faire de l'Amérique la terre de Marie ; solennelles assises d'Action catholique et d'autres mouvements bienfaisants d'apostolat des laïques.

Et comment Notre cœur pourrait-il ne pas se réjouir, en admirant le continuel développement de l'organisation ecclésiastique dans vos pays, l'ouverture de nouveaux Séminaires et de nouvelles écoles catholiques, les ferventes initiatives dans les domaines les plus différents de l'apostolat ?

Et lorsque l'on considère tout cela, comme ils semblent loin de la vérité ceux qui se demandent avec inquiétude ou avec une joie secrète : « L'Amérique latine est-elle encore un continent catholique ? »

Nous manquerions cependant à Notre devoir de sincérité objective que comporte Notre ministère pastoral, si Nous négligions l'autre aspect de la situation, qui certainement n'échappe pas à votre regard vigilant et remplit votre âme de peine et d'angoisse.

On constate, en effet, en tant d'endroits, et vous avez pu maintes fois vous en rendre compte par vous-mêmes, qu'à la ténacité, à la sincérité, à la vivacité de la foi, enracinée dans les peuples de l'Amérique latine et qui transparaît admirablement de mille manières, ne correspond pas toujours, comme il conviendrait, la pratique de la foi elle-même, aussi bien dans la vie privée que dans la vie familiale et sociale. Et c'est avec une préoccupation particulière qu'il faut signaler ici l'insuffisance vraiment notable des ouvriers évangéliques, par rapport aux besoins toujours plus grands de vos nations.

En face de cet état de choses, ce n'est certes pas le cas de s'abandonner à un découragement injustifié ; mais il serait, par ailleurs, non moins dangereux de se bercer d'illusions susceptibles d'engourdir l'énergie de l'action.

Nous sommes sûr que l'esprit et la vie catholique dans les régions de l'Amérique latine ont en soi des forces suffisantes pour justifier les plus joyeuses espérances pour l'avenir. Si l'on veut les voir se réaliser heureusement, il est cependant indispensable — sans compter le secours de la grâce céleste, ardemment et instamment implorée — que les pasteurs sacrés sachent employer les moyens spéciaux que requiert cette situation particulière.

Les moyens

A cet effet, il faut :

1° Une claire vision de la réalité des choses, sous tous ses aspects, avec ses progrès ou ses régressions éventuelles ; des buts à viser, des possibilités, des difficultés, des voies les plus indiquées pour les atteindre. Si la prudence pastorale exige toujours qu'il en soit ainsi, il faut, par ailleurs, une étude d'autant plus grande qu'il s'agit de situations compliquées et pleines de difficultés, pour lesquelles on doit tenir compte de chaque obstacle et savoir utiliser sagement toute possibilité.

2° Un plan d'action répondant à la réalité, prévoyant quant aux fins à atteindre, rationnel quant au choix des moyens à employer.

On sait que l'Eglise — instruite par l'expérience des siècles — préfère laisser à ses fils et aux organisations qui fleurissent dans son sein, en respectant toujours les raisons de l'autorité hiérarchique établie par Dieu lui-même ainsi que le principe de l'autorité ecclésiastique, cette liberté raisonnable de mouvement qui, même au sein de la société humaine, est une source de riches énergies et initiatives. Cependant, il est vrai, d'autre part, que plus les dangers sont puissants, et plus haute et ardue est la fin à laquelle on doit tendre, plus il faut serrer énergiquement les rangs, en vue d'atteindre le difficile but commun. Il incombe alors à ceux qui ont la responsabilité du succès de l'entreprise — à ce Siège apostolique et, en union avec lui, aux pasteurs des diocèses — de réaliser la cohésion et la coordination des forces, afin d'éviter tout gaspillage et de rendre possibles, grâce à l'union des forces, les résultats que la générosité valeureuse, mais dispersée de chacun, ne parviendrait jamais à obtenir.

3° La courageuse exécution du plan tracé après une longue étude : sans se laisser désarmer par les difficultés ; sans être désemparé par la lenteur de la réussite ou par les désillusions partielles ; prêt à examiner à nouveau les programmes pour les adapter aux changements de situations ou pour en corriger les défauts éventuels ; fort dans le commandement, paternel dans le soutien du courage de ses troupes ; confiant en Dieu qui saura, en donnant à ses serviteurs les forces et la sagesse nécessaires, remporter la victoire.

4° Une large et cordiale collaboration ; non seulement entre ceux qui, partageant les mêmes préoccupations et étant placés en face des mêmes problèmes, peuvent ainsi mieux en approfondir ensemble les aspects et renforcer, au moins en partie, les possibilités de solutions communes, mais encore avec ceux qui peuvent et veulent prêter une aide fraternelle, aujourd'hui indispensable pour l'Amérique latine.

La Conférence générale de Rio de Janeiro

Poussé précisément par ces mêmes considérations, Notre inoubliable Prédécesseur Pie XII, de vénérable mémoire, dont Nos paroles

redisent en grande partie les préoccupations et les espérances, voulut, il y a peu d'années, que l'épiscopat latino-américain tout entier rassemblât ses expériences et ses énergies pour examiner à fond, dans la Conférence générale de Rio de Janeiro, la situation religieuse des nations respectives, et tout particulièrement la question du clergé et de ceux qui collaborent avec le prêtre et l'aident dans l'apostolat, en étudiant ensuite avec soin les moyens propres à adopter pour porter remède à leur insuffisance actuelle (2).

Le C. E. L. A. M.

Afin de continuer ensuite l'œuvre de la Conférence de Rio de Janeiro, qui offrit un magnifique exemple de collaboration cordiale entre les évêques de tout le continent, et à laquelle participèrent aussi des représentants de l'épiscopat d'autres pays fraternellement liés à lui, en particulier des deux nations ibériques, et afin de traduire en acte les conclusions approuvées par la Conférence, on constitua le « Conseil épiscopal latino-américain », dont le but est d'être un « organe de contact et de collaboration entre les Conférences épiscopales de l'Amérique latine » ; c'est-à-dire de poursuivre l'étude de problèmes les intéressant toutes et d'en favoriser ainsi l'examen plus détaillé de la part de chacune d'elles, de donner une impulsion et une efficacité plus grandes aux activités catholiques sur le continent, au moyen de leur coordination opportune ; de promouvoir et de soutenir les initiatives et les œuvres qui, au moins indirectement, sont d'un intérêt commun pour les peuples de l'Amérique latine.

Il serait superflu de signaler que le Conseil — non plus, d'ailleurs, que les Conférences épiscopales — n'enlève rien à l'autorité et aux responsabilités qui, étant donné la divine constitution de l'Eglise, incombent, dans chaque diocèse, au pasteur légitime. Il représente cependant, sans aucun doute, un moyen d'entente et d'aide réciproque, que la situation spéciale de l'Amérique latine rend particulièrement utile.

Par ailleurs, la filiale dévotion de l'épiscopat latino-américain envers la Chaire de Pierre, chef et centre du monde catholique, Nous donne l'assurance que chacun de Nos désirs, chacune de Nos indications trouveront toujours en lui un écho affectueux et fidèle.

Paternelles suggestions

Nous voudrions à présent suggérer à votre Conseil, aux Conférences épiscopales représentées dans son sein, à tous les Ordinaires de l'Amérique latine, quelques pensées qui puissent leur servir de guide et de directives, chacun en ce qui le concerne :

1° Et tout d'abord, dans l'étude de vos problèmes, sachez toujours distinguer ce qui est plus essentiel de ce qui l'est moins. Commencez par concentrer d'une façon particulière votre attention et vos désirs, de manière que le travail accompli par vous soit vraiment solide et efficace.

2° Soyez clairvoyants ! En une période qui est encore celle de la construction et de la conquête, sachez établir des bases stables pour un plus brillant avenir religieux de vos peuples. Même si pour vous doit se réaliser la parole : « *Alius est qui seminat, et alius est qui metit* » (*Jean*, IV, 37), rappelez-vous qu'il ne sera pas refusé au semeur sa part de joie et de récompense ; qu'il pourra même en avoir un avant-goût dès maintenant, en contemplant en pensée les blés jaunissants, arrosés de ses sueurs et de ses larmes.

3° Ayez cette largeur de vue qui, dans la recherche du bien commun, vous fasse découvrir, non seulement un devoir à accomplir, mais encore un moyen des plus efficaces pour assurer les intérêts spirituels de chacun de vos diocèses.

Passant ensuite aux choses pratiques, il Nous semble que les évêques de l'Amérique latine doivent se fixer clairement et nettement un double programme : l'un, que Nous pourrions appeler à long terme ; l'autre, d'une réalisation plus immédiate.

Programme a long terme

Ce n'est pas, à vrai dire, que le programme appelé par Nous « programme à long terme » n'exige pas des réalisations elles aussi immédiates. Mais elles sont envisagées et prévues en fonction d'un avenir qui ne saurait être très prochain ; en fonction d'un but grandiose qui, même éloigné, donne leur sens et leur valeur unitaire aux différentes actions qui concourent à son obtention.

Quel est ce but ? Il est à peine besoin de le dire : c'est un renforcement organique des structures de base de la vie ecclésiastique au sein de vos nations, qui lui permette de faire pleinement participer vos peuples à sa bienfaisante richesse dans tous les domaines où l'Eglise a le droit et le devoir d'intensifier son œuvre : des domaines plus strictement spirituels aux domaines de la charité, de l'enseignement, de la bonne organisation de la vie sociale, conformément à la loi divine et aux véritables intérêts de la collectivité humaine. Cela signifie — avant tout et essentiellement — arriver à avoir suffisamment, même numériquement, de forces apostoliques, des prêtres en particulier.

C'est ainsi que se présente à Notre esprit, dans toute son importance primordiale, la question qui a déjà constitué le centre des préoccupations et de l'étude de la Conférence de Rio de Janeiro et qui revient sans cesse, quand il s'agit du problème religieux de l'Amérique latine.

De nombreux et généreux efforts — Nous le reconnaissons volontiers, et Nous vous en félicitons vous et vos prédécesseurs dans l'épiscopat — ont été accomplis pour en hâter la solution. Mais il reste encore à faire beaucoup, beaucoup plus, et, avec l'aide de Dieu, on peut le faire. Il faut cependant agir courageusement, sagement, patiemment : rechercher les causes profondes de la pénurie ou de la perte des vocations parmi vos diocésains ; montrer la plus affectueuse sollicitude pour vos Séminaires; protéger vos prêtres

(2) *D. C.*, n° 1206 du 21. 8. 1955, col. 1029 ; et n° 1212 du 13. 11. 1955, col. 1451.

contre tout danger, spécialement les plus jeunes, et leur inspirer l'amour de la sainteté sacerdotale, véritable secret de fécondité dans l'action apostolique, dont le fruit le plus précieux sera précisément l'éclosion de nouvelles vocations et la formation de solides consciences chrétiennes, prêtes à collaborer vaillamment à l'instauration du royaume de Dieu.

Permettez au Vicaire du Christ de profiter d'une circonstance si chère à son cœur pour engager solennellement chacun de vous, tous ceux que vous représentez, tous ceux qui se proposent de vous apporter une aide fraternelle dans votre tâche pastorale, à réaliser cette très noble et fondamentale entreprise.

Programmes immédiats

Cependant, si vous voulez assurer ainsi un meilleur avenir, il sera naturellement indispensable que vous vous préoccupiez également de subvenir, de la manière la plus complète possible, aux nécessités spirituelles présentes de vos diocèses et de vos nations.

Il faudra donc établir par ailleurs des programmes d'intérêt plus immédiat et qui pourront parfois présenter comme un caractère d'actualité.

Ces programmes, préparez-les aussi avec soin, en donnant la préférence aux initiatives plus urgentes, aux œuvres d'une importance plus vitale.

Etudiez comment on peut utiliser de la manière la plus efficace l'action de vos prêtres, celle si précieuse des religieux et des religieuses, l'apport apostolique de laïcs auxiliaires bien préparés, sans négliger le concours précieux offert par la presse et par les autres formes modernes de diffusion de la pensée ; songeons, par exemple, combien pourrait être utile, même pour la diffusion de l'enseignement catéchistique et de la prédication évangélique parmi les fidèles dispersés loin des centres paroissiaux, ainsi que pour leur participation, fût-elle réduite, aux cérémonies et offices religieux, l'emploi approprié d'émissions radiophoniques qui ont déjà rendu, en certaines circonstances, d'appréciables services.

Et puis, là où l'organisation paroissiale reste encore insuffisante, il est particulièrement désirable de recourir à des initiatives extraordinaires, aptes à réveiller les consciences et à rétablir périodiquement les contacts avec les sources sacramentelles de la grâce, telles que les grandes missions qui, dans certains de vos pays, ont déjà suscité de magnifiques floraisons de foi et de vie chrétienne.

Pour la réalisation de tous ces programmes, Nous sommes sûr que vous pourrez trouver une aide large et généreuse auprès des Congrégations et des Ordres religieux, comme aussi auprès des nations plus favorisées en clergé, ou qui peuvent d'une manière quelconque vous prêter une utile collaboration. Avec toute la chaleur de Notre cœur paternel, Nous tenons à leur redire le pressant appel, adressé déjà par Notre Prédécesseur immédiat, de sainte mémoire, en faveur de l'Eglise d'Amérique latine. Qu'ils sachent que ce qu'ils feront dans ce sens Nous sera particulièrement agréable et que, dès maintenant, le Vicaire du Christ bénit leurs efforts et demande à Dieu de les récompenser largement.

Il est long et pas toujours facile le chemin que vous devrez parcourir, vénérables frères. Engagez-vous-y « *corde magno et animo volenti* » !

Votre union fraternelle dans les préoccupations pastorales, dans l'étude et dans l'action, sera pour vous un encouragement et un soutien.

A vos côtés, outre l'aide de Dieu qui dans ses desseins providentiels semble avoir réservé à vos régions de si hautes destinées et de si nobles responsabilités, vous sentirez, constante et maternelle, la présence de ce Siège apostolique, qui compte tout particulièrement sur l'apport précieux à la cause bénie de l'Eglise que l'Amérique latine est à même de fournir.

Et pour que les espoirs que Nous mettons en elle se réalisent au plus tôt, Nous vous donnons de grand cœur, à vous tous, aux très dignes évêques représentés par vous, à vos prêtres, à vos religieux et religieuses qui prêtent leur concours dans le continent latino-américain, à vos fidèles, spécialement à ceux qui militent dans les rangs de l'apostolat des laïcs, Notre particulière Bénédiction apostolique.

Compliments et vœux de S. S. Jean XXIII pour l'apostolat des hommes de l'Action catholique

Le dimanche 9 novembre, S. S. Jean XXIII recevait les membres du Congrès national italien des aumôniers et présidents diocésains de l'Union des hommes d'Action catholique. Il leur adressa une allocution dont l'Osservatore Romano *des 10-11 novembre donne ce compte rendu en style indirect* (1) :

Le Saint-Père désirait adresser à la distinguée et chère assemblée quelques paroles : elles viennent spontanément, spécialement quand les cœurs sont ouverts comme autant de vases précieux pour les recevoir. Un mot, tout d'abord, d'encouragement. Oui, le Pape est nouveau, mais la ligne de conduite est ancienne.

La ligne ancienne : c'est celle qui rappelle l'expérience des temps lointains, et, pour ceux qui y assistèrent, elle évoque les manifestations des dernières années, merveilleuses, riches d'apostolat ; surtout depuis le jour où fut établie par le Souverain Pontife Pie XI la nouvelle législation pour les catholiques militants.

D'ailleurs, nous sommes tous sous la bienfaisante influence des grands Papes du siècle passé. Par exemple de Pie IX, dont le Saint-Père avait, dès son adolescence, lu la vie profondément émouvante, avec son long et grand Pontificat. Une phrase émanée de lui tombait bien à propos. Vers 1857, alors qu'il était l'objet de multiples et violentes attaques, qui visaient non seulement sa souveraineté temporelle, mais plus encore, sous l'effet d'un furieux anticléricalisme, l'Eglise et la religion, Pie IX, en un jour de grand isolement, se prit à dire : « Ils voudraient Nous enlever jusqu'à la poignée de terre nécessaire pour poser Nos pieds ; mais peu importe, Nous aurons toujours les cœurs de nos jeunes ! »

Le cœur des jeunes et de ceux qui ne sont plus

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien.

jeunes, de tous les membres de l'Action catholique, est toujours avec le Pape. Les adultes sont même les premiers à sentir que, lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, tout ce qui est matériel et contribue à l'ordre matériel n'a pas d'importance : le fondement de tout succès est dans l'esprit.

Saint Pie X, Pie XI et Pie XII furent éblouis par la splendeur de cette phrase et la réponse qu'elle inspira aux fidèles les remplit de joie. Quant à Sa Sainteté, Elle ne manquera pas, quand d'autres circonstances se présenteront dans l'avenir, de l'expliquer encore, en signalant ce que la Providence opère, au-dessus de nos pensées, dans l'ultime de notre âme et de nos cœurs. Le Saint-Père venait de citer Pie XI, cela lui rappelait un souvenir lointain. Etant jeune prêtre, il se trouvait bien souvent avec Don Achille Ratti, à l'Ambrosienne, pour études et recherches dans le département des archives. L'insigne Préfet (de l'Ambrosienne) l'encourageait toujours dans ce travail, dont les fruits devaient apparaître une cinquantaine d'années plus tard. Il en advient ainsi bien souvent : on commence jeune et l'on finit à un âge avancé ; mais il faut en être content et ne jamais se décourager.

Parlant donc avec le jeune étudiant, Don Achille Ratti demandait souvent des nouvelles de l'évêque de Bergame, l'inoubliable Mgr Radini-Tedeschi, duquel Don Angelo Roncalli était le très dévoué secrétaire. Et fréquemment il lui posait cette question : « Que fait votre évêque ? Certainement, promeut-il et propage-t-il l'Action catholique ? Tous, ajoutait le futur Pie XI, nous devons travailler à l'Action catholique. Même moi, ici, dans un centre d'activité qui pourrait paraître d'un genre bien différent, je parviens à faire vraiment de l'Action catholique. Souvent, il m'arrive de donner un conseil, un avis, une explication à ceux qui fréquentent la bibliothèque ; aux jours fériés, c'est l'assistance religieuse à l'Institut du Cénacle de Milan et aux familles des jeunes filles qui le fréquentent. » Que de fois, dans la suite, il visitait les parents malades des élèves du collège ! C'était alors une rude besogne, bien plus, une véritable lutte contre les préjugés, contre la mentalité étroite et préconçue de l'époque, surtout dans certaines classes, pour qui la visite d'un prêtre à un malade était tout au plus tolérée comme une visite à un ami et non comme une visite de quelqu'un qui apporte les réconforts et les dons de Dieu ! Que de fois il fut en butte à une véritable hostilité, camouflée souvent sous de conventionnelles et banales formules dictées par une politesse superficielle ! Cependant, sa constance fut admirable, et ce prêtre courageux devait, vingt ans plus tard, se révéler le Patriarche de l'Action catholique. C'est lui, en effet, qui forma et réorganisa ces magnifiques floraisons, aux sections si variées, qui constituent l'un des signes les plus manifestes de la vitalité du catholicisme en Italie.

Sa Sainteté se plaisait à souligner cette réalité devant des hommes catholiques, et comme il vivait encore sous l'impression des récentes cérémonies du couronnement, il tenait à rappeler l'entrée de saint Pie X à Saint-Pierre pour la même solennité. A son arrivée dans la basilique, ce saint Pontife jeta sur ceux qui s'étaient mis à applaudir un regard si effrayé et si surpris qu'ils en perdirent l'envie de continuer. De plus, il semblait refuser de monter sur la *Sedia gestatoria* et il ne consentit à le faire que lorsqu'on l'eut assuré qu'il ne s'agissait pas là d'un triomphe humain, mais d'un moyen qui permît à tous les fidèles de voir leur Père et leur Maître.

C'est cette même assurance — déclarait paternellement S. S. Jean XXIII — qui l'avait animé et encouragé, lui aussi, jeudi dernier. Il avait l'esprit totalement absorbé dans la pensée des âmes confiées par Dieu à ses soins ; et même lorsqu'il vit se répéter par trois fois le geste très antique de l'étoupe brûlée, tandis que retentissait, par trois fois également, le chant « ... *sic transit gloria mundi* », son esprit allait vers les très nombreux jeunes gens qui se trouvaient dans la basilique, vers ce frémissement de jeunesse là présente, véritable symbole de l'Eglise. Cela veut dire que nous pouvons regarder avec confiance l'avenir, la génération nouvelle, ardente comme les hommes catholiques d'aujourd'hui. Elle prouvera demain que le christianisme ne doit pas être regardé comme une affaire d'intérêt personnel, ni comme un profit, mais bien comme un apostolat, pour lequel il faudra agir, travailler, peiner, se sacrifier même, en obéissance filiale aux évêques qui participent au mandat du Saint-Père.

En nous comportant ainsi, nous serons formés et préparés à toute éventualité. Les conflits ne manqueront pas, non plus que les batailles, et peut-être aussi les larmes, mais le Christ est toujours vainqueur et il nous donnera la récompense finale, car nous voulons qu'il triomphe dans les cœurs, dans les familles, dans la patrie, dans le monde entier.

Le Saint-Père concluait en donnant sa Bénédiction à tous les assistants, aux personnes chères à chacun, comme un gage de ses vœux, en vue de les encourager, de les soutenir et de les consoler tous.

Deux lettres du cardinal Roncalli à la veille de son élection

L'Osservatore Romano (*édition française*), du 14 *novembre, publie deux lettres adressées à la veille du Conclave par le cardinal Roncalli.*

La première à S. Exc. Mgr Piazzi, évêque de Bergame, datée de la Domus Mariae, *à Rome, dont le futur Pape était l'hôte pendant les jours qui ont précédé le Conclave :*

RÉVÉRENDISSIME ET TRÈS CHÈRE EXCELLENCE,

Un mot avant mon entrée en Conclave. C'est comme une invocation que j'adresse, par la voix de l'évêque, à tout ce qui est le plus cher à mon cœur de Bergamasque. En pensant aux si nombreuses images de Marie, entourées d'affectueuse vénération et disséminées dans tout le diocèse, en me souvenant de nos Saints Patrons et évêques, de nos illustres et saints prêtres, de nos religieux et religieuses aux éminentes vertus, mon âme trouve son réconfort dans la confiance que j'ai en la nouvelle Pentecôte qui pourra insuffler à la sainte Eglise, par le renouvellement de son chef et par la remise en ordre de l'organisme ecclésiastique, une vigueur nouvelle pour faire triompher la vérité, le bien et la paix. Peu importe que le nouveau Pape soit bergamasque ou non. Les prières communes doivent obtenir qu'il soit un homme de gouvernement sage et doux, qu'il soit un saint et un sanctificateur. Vous me comprenez, Excellence. Mes affectueuses salutations. Pour tous vos fils, encore une bénédiction.

† ANGELO GIUSEPPE card. RONCALLI,
Patriarche.

La seconde au Supérieur du Séminaire de Venise.

Rome, Domus Mariae, 17 *octobre* 1958.

RÉVÉRENDISSIME ET CHER MONSEIGNEUR,

J'avais pensé, ne pouvant venir en personne à l'ouverture de l'année scolaire, manifester au moins ma présence par une lettre d'amitié, d'encouragement et de bénédiction. Mais il faut me contenter de quelques mots, en raison de la multiplicité des devoirs incombant à chaque cardinal en cette circonstance si grave et si solennelle. Je vous dirai donc que la plus forte impression de ma première journée romaine fut le dernier regard que je posai sur le visage cireux du Saint-Père, étendu sur le lit funèbre, à Saint-Pierre, avant que le voile de soie blanche le cache à jamais aux yeux des mortels.

Quelle valeur aurait la vie si elle ne s'intéressait qu'aux apparences ? Le réconfort ne nous est pas dispensé par les yeux, mais par l'esprit qui suit ce noble et lumineux esprit « *in regione viventium* ». C'est de ce côté que doivent toujours se tourner nos âmes, de ce côté où la lumière ne s'éteindra jamais.

Il est parfaitement exact que celui qui pense habituellement au paradis est toujours content et trouve en cette pensée motif pour surmonter les misères humaines et pour dépenser toutes ses énergies dans la pratique de ces vertus, dont Jésus a dit être le Maître : la douceur et l'humilité en esprit, en paroles, en actions.

Tout autre projet d'affirmation personnelle : science, entreprises audacieuses, originalité dans les procédés et les succès, n'a que de bien maigres résultats ici-bas ; il n'est d'aucune valeur dans l'au-delà, où s'applique un autre système de poids et de mesure.

Quant au Pape défunt, il est monté dans la gloire ; il ne nous reste qu'à continuer à crier « Vive le Pape » et à prier afin que son successeur, quel qu'il soit, n'accuse pas de solution de continuité, mais un progrès dans la poursuite de la jeunesse éternelle de la Sainte Eglise, dont la mission est toujours de conduire les âmes vers les hauteurs divines de la réalisation de l'Evangile et de la sanctification de la vie humaine, en vue de la vie éternelle. Il est vrai que le monde matériel progresse avec ses découvertes qui apportent de grandes commodités à la vie, mais son progrès est inutile et n'est que paille, qu'une étincelle suffirait à consumer et à réduire en cendres légères.

Me voici sur le point d'entrer en Conclave. J'emporte avec moi le visage de Notre-Dame de Salut (1) et les jeunes figures de mes chers séminaristes, que je me promets de garder plus présents à ma mémoire et dans mon cœur, dès mon retour à Venise, dans un effort mutuel de père et de fils, afin de jouir d'une ferveur toujours plus ardente vers le bien, d'une compréhension appliquée, de la générosité du cœur.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je compte beaucoup sur les prières de mes séminaristes, que j'embrasse et bénis de grand cœur, en même temps que leurs Révérendissimes et très dignes Supérieurs, ici, de la tombe de saint Pierre, qui proclamait Marc, son fils : « *Salutat vos Ecclesia... et filius Marcus filius meus.* »

† A. G. R., *Patriarche.*

(1) Titre de l'église attenante au Séminaire (*N. D. R. L.*)

La XIe Semaine des intellectuels catholiques (5-11. 11. 1958)

Le Centre catholique des intellectuels français (1) a tenu, pour la onzième fois, sa « Semaine » à Paris, au Palais de la Mutualité. Elle avait pour thème général : « Les nationalismes devant la conscience chrétienne ». On lira, ci-dessous, le compte rendu des séances au cours desquelles furent traités par divers conférenciers les différents aspects de ce thème. Nous le faisons précéder d'un article de M. Etienne Borne, publié dans la Croix *du 5 novembre, sous le titre même du thème de cette session, et qui constitue une excellente présentation du C. C. I. F. en même temps qu'une introduction aux travaux de sa XIe Semaine.*

LES NATIONALISMES DEVANT LA CONSCIENCE CHRETIENNE

Bien qu'il ait dû renouveler complètement ses deux têtes dirigeantes, après la mort de M. Bédarida, son fondateur, et la nomination de M. le chanoine Berrar à la cure de Saint-Germain-des-Prés, le Centre catholique des intellectuels français, animé depuis peu de mois par son nouveau président, M. Olivier Lacombe, et par M. l'abbé Biard, son nouvel assistant ecclésiastique, poursuit ses activités sur le même rythme et selon le même esprit d'ouverture et de recherche, de liberté et de témoignage. Preuve que l'impulsion initiale était bonne, mais aussi qu'une action, lorsqu'elle répond à un grand besoin à la fois religieux et humain, suscite toujours des ouvriers à la mesure de l'entreprise.

Dans la vie du C. C. I. F., la Semaine des intellectuels représente chaque année, en novembre, un moment privilégié de tension et de concentration. Soirée après soirée, un sujet d'importance est traité devant un vaste public par des équipes d'orateurs aux compétences diverses. Théologie et philosophie, sciences religieuses et sciences humaines y font entendre le langage de la foi et le langage de la raison, sans qu'aucune discipline ait quelque chose à retrancher sur les exigences qui lui sont propres. La démonstration est ainsi faite qu'un christianisme fortement armé de doctrine et de générosité ne redoute aucune confrontation et est capable d'affronter, sans complexe d'infériorité, les grands problèmes du monde moderne.

***

Analyses, réflexions et méditations porteront cette année sur les nationalismes d'aujourd'hui, qui seront décrits et jugés dans la perspective de l'histoire mondiale et par rapport à un monde qui se cherche dans la douleur et le labeur de ses contradictions. On commettrait donc un assez grossier contresens si on prêtait aux « intellectuels catholiques » l'intention d'entrer dans les querelles de la politique intérieure française d'hier ou d'avant-hier et de disserter sur les mérites comparés du nationalisme de Barrès ou de l'internationalisme de Jaurès. Les hommes de pensée et les hommes d'expérience qui, du 5 au 11 novembre prochains, vont s'interroger sur les nationalismes à la lumière de la conscience chrétienne, auront une ambition à la fois plus actuelle et plus universelle. Les problèmes, la qualité même des conférenciers le garantit suffisamment, seront pris en hauteur et en profondeur. Notre temps nous propose les prodromes scientifiques et techniques d'une civilisation mondiale, l'unité humaine nous paraît à la fois possible et nécessaire ; mais nous sommes aussi arrivés à ce moment de l'histoire où les nationalismes, particulièrement en Asie et en Afrique, font dans la politique mondiale une vive, et, semble-t-il, irrésistible éruption, avec tout ce qu'ils impliquent d'affirmation de soi et de contestation d'autrui. Tel est le paradoxe qui donne la juste mesure du problème abordé par la Semaine : la raison qui découvre de mieux en mieux l'exigence d'unité, la passion qui se nourrit et s'exalte

(1) Rappelons l'adresse du C. C. I. F. : 61, rue Madame, Paris, VIe. Il publie chaque année en une brochure, le texte des conférences de ces semaines.

de différences font une antinomie dont il s'agit de savoir si les hommes seront capables de la dénouer et de la trancher. La contradiction, pour être un jour résolue, doit d'abord être pensée dans la probité et la rigueur : autre façon d'expliquer le propos de la Semaine des intellectuels.

Sans anticiper sur les recherches et les débats qui vont être soumis au public de la Mutualité, il n'est pas impossible d'esquisser les grandes lignes de la méthode ou du cheminement qui ont été mis au point dans les colloques et les travaux préparatoires à la Semaine. Les nationalismes sont multiples ; ils offrent des figures diverses ; un nationalisme, quel qu'il soit, n'est jamais, au surplus, une idée claire ou un sentiment pur ; il a quelque chose de foncièrement ambigu, et plus particulièrement chez les peuples à la fois si neufs et si vieux qui sortent de l'ère coloniale, il mêle l'aspiration au mieux et la tentation du pire. S'il ne manque pas de grandeur en son premier élan, il cède trop souvent ensuite aux démesures de l'idéologie et du fanatisme. Des intellectuels pourraient alors se laisser aller soit à moraliser dans l'abstrait et à condamner tous les nationalismes de haut et en bloc, soit, au contraire, à voir dans les nationalismes autant de forces providentielles travaillant obscurément à la croissance du monde et qu'il faudrait se hâter de canoniser pour se mettre en règle avec le sens de l'histoire. Ces deux systèmes d'interprétation font, à la vérité, un Charybde et un Scylla entre lesquels il faut naviguer, et ils ne sauraient ni l'un ni l'autre satisfaire pas plus la sagesse humaine que la conscience chrétienne. Dans le grand mouvement vers l'unité et la totalité humaines, les nationalismes sont à la fois moyen et obstacle, et le devoir de l'esprit paraît bien être, certes, de les comprendre, mais pour les dépasser.

Un nationalisme est le plus souvent à ses origines un mouvement de protestation contre une condition de dépendance dont l'injustice est jugée intolérable ; dans la résistance à une oppression s'affirme le droit d'un peuple à disposer de lui-même ; le nationalisme se présente alors comme la philosophie inévitable d'un patriotisme unanimement considéré comme une vertu naturelle. Comment la conscience chrétienne pourrait-elle alors contredire une aspiration à la dignité, contrarier une revendication d'indépendance — d'autant plus que l'unité humaine à construire ne doit pas faire de l'humanité un bloc tristement monolithe et qu'elle aura besoin de diversités culturelles et nationales fortement affirmées ?

Cependant, s'il n'est pas spirituellement purifié et redressé et s'il s'abandonne à ses propres pesanteurs charnelles, un nationalisme risque d'être plus archaïque que progressiste, dans le vrai sens du mot, et d'aller vers une sorte de paganisme politique, c'est-à-dire de rétrograder en deçà du christianisme. Parce qu'il a, farouchement, la passion de l'unité et de l'unanimité nationales, un nationalisme vainqueur finit par ne plus tolérer la pluralité de tendances et de familles d'esprit, qui seule donne à une patrie un visage libéral et humain ; il transforme aisément un peuple libre en masse indifférenciée, facile à manœuvrer ; il va au parti unique, au culte du héros, au totalitarisme. Son mouvement le plus constant est de réclamer le tout de l'homme pour le service d'une nation divinisée et qui usurpe la place de l'absolu et du sacré ; le nationalisme devient alors une mythologie et une idéologie qui, par le moyen d'une fausse religion civique, paganiserait toute l'existence humaine. La conscience chrétienne, si compréhensive qu'elle doive se montrer, ne peut donc abdiquer devant les nationalismes son devoir de vigilance critique.

Tel est l'esprit dans lequel la Semaine des intellectuels catholiques abordera le problème qu'elle a choisi de traiter. En ce temps de simplifications massives et de partialités sommaires, où, sous prétexte de « réagir contre les méfaits de l'intellectualisme », comme le dit l'indigente formule revenue à la mode, on récuserait avec allégresse la réflexion, la délibération, le débat, il n'est pas mauvais que des intellectuels s'obstinent à faire leur métier d'intellectuels, mais en brisant la fausse alternative du conformisme et du non-conformisme dans lesquels les esprits superficiels prétendraient les enfermer, mais en refusant la fausse sérénité du détachement, mais en donnant, nécessaire à l'action, l'exemple d'une recherche libre et désintéressée de cette vérité que les idéologues et fanatiques supportent de plus en plus malaisément.

Enfin et surtout, à un moment où, sous couleur de mieux distinguer le spirituel et le temporel, on conteste si légèrement à l'Eglise le droit de s'occuper des affaires de ce monde, il est bon que des chrétiens, clercs et laïcs, fassent solennellement la preuve, une fois encore, que l'autorité de la doctrine chrétienne et la vieille sagesse cléricale — dans le bon sens du mot — favorisent la liberté de l'esprit, n'interdisent que les chemins perdus et travaillent, en fin de compte, pour la justice et le progrès, c'est-à-dire pour le salut même temporel de l'homme.

Ajoutons à l'article de M. Etienne Borne le texte par lequel les organisateurs de la Semaine ont défini le sens de leurs travaux :

Devant un phénomène d'une aussi vaste ampleur, la conscience chrétienne ne peut rester indifférente, car poser la question du nationalisme c'est :

a) S'interroger sur la valeur du sentiment patriotique exposé aux tentations sceptiques comme aux vertiges de démesure ;

b) Déterminer le degré de réalité et le degré de valeur qu'il convient de reconnaître à la nation et à l'idée de souveraineté nationale ;

c) Chercher enfin à déchiffrer le sens de l'histoire que vit en ce moment l'humanité et se demander si le christianisme peut infléchir ou non le mouvement dans lequel le monde se trouve entraîné.

Nationalismes d'hier et d'aujourd'hui

La séance inaugurale est, en l'absence du cardinal Feltin, actuellement à Rome, présidée par son auxiliaire, *Mgr Leclerc*. Mais l'archevêque de Paris avait tenu à adresser un message dont l'abbé Biard, aumônier du C. C. I. F., donna lecture.

Après avoir proclamé la nécessité pour les chrétiens de « penser leur action », le *cardinal Feltin* rappelle les positions prises par Pie XII, « pensée lumineuse au service d'une action efficace », en faveur d'un sain nationalisme contre « un nationalisme qui tendrait à faire de la nation un absolu ». La patrie, dit Pie XII, est cette « plus grande famille que Dieu nous a donnée ». En invitant les peuples colonisateurs à la sagesse, il met en garde contre un nationalisme aveugle les jeunes peuples qui revendiquent leur autonomie et auxquels ne doit pas être refusée « une liberté juste et progressive ».

Ce sont ces nationalismes naissants qui vont constituer le centre des recherches de la Semaine.

Mais, en cette séance d'ouverture, il est bon d'évoquer leurs antécédents, de rappeler le principe des nationalités au XIXe siècle. Ce fut la tâche du premier conférencier, *M. Victor-L. Tapié*, professeur en Sorbonne.

Après le Saint-Empire, le monde a tendu à se fractionner en nations. Le nationalisme est devenu, au XIXe siècle, un fait européen et américain. Toutefois, ce siècle apparaît à l'historien comme le siècle des nationalités plus que celui des nationalismes. C'est une des répercussions de la Révolution de 1789 dans le monde. L'apparition d'une économie industrielle où les échanges ne pouvaient se contenter de marchés trop étroits vint soutenir cette idéologie qui s'enracina très vite dans les particularismes historiques et culturels.

Le principe des nationalités se heurta cependant à d'autres forces progressives. Le soulèvement des prolétariats, en 1848, fit peur à la bourgeoisie libérale où se recrutaient les plus ardents partisans de l'idée nationale. Elle craignit de voir s'ouvrir, par la souveraineté nationale, la voie du pouvoir aux masses. L'Eglise elle-même fut partagée. Le pontificat de Pie IX illustre cette anxiété entre le nationalisme, d'une part, et son incarnation dans des régimes politiques hostiles à l'Eglise, d'autre part. Il y a d'ailleurs dans les fondements universalistes du christianisme les germes indestructibles d'une résistance aux excès du nationalisme. Cela joua au XIXe siècle comme cela se manifeste sous d'autres formes aujourd'hui.

Ces caractères originaux incontestables des nationalismes contemporains, *M. René Rémond*, professeur d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris, devait les préciser dans son exposé qui suivit.

Le centre de gravité des nationalismes, dans leur aspect revendicatif, s'est déplacé vers l'Afrique et l'Asie. Ils se sont développés rapidement. Depuis 1940, des centaines de millions d'hommes ont conquis leur indépendance. La Conférence de Bandoeng (en 1955) reste le symbole de cette évolution. Un milliard sept cents millions d'hommes étaient représentés.

Il est du reste à remarquer que, pour des raisons historiques et géographiques, le contenu du nationalisme n'est pas le même ici et là ; les peuples qui parviennent actuellement à l'indépendance témoignent d'une certaine hostilité à l'égard de l'Europe et sont tentés par l'Est, alors qu'ils sont les fils de l'Europe. Le nationalisme est, avec le communisme, une des grandes forces politiques de notre temps. Il s'est fortement teinté de préoccupations économiques : l'indépendance reste l'objectif suprême, mais aussi les revendications économiques. Paradoxalement, le nationalisme est influencé par l'idéologie marxiste. Par souci tactique, le communisme, qui est un internationalisme, s'appuie sur lui.

Devant un tel mouvement, souligne en un exposé tout en nuances *M. Olivier Lacombe*, le chrétien ne peut rester indifférent ; un nationalisme deviendra suspect à la conscience chrétienne s'il ne cherche pas au-dessus de lui-même sa mesure. Une démesure menace de l'intérieur le nationalisme, soit qu'il enferme la nation en elle-même, soit qu'il se déplace dans l'agressivité.

Dans quel sens vont évoluer ces jeunes nationalismes ? Quels seront, demain, les rapports entre les peuples d'Asie et d'Afrique, et l'Europe ? Quel rôle aura à jouer le christianisme dans ces différents « devenirs » ? Telles sont les questions que l'on se pose et qui vont être débattues au cours de la Semaine.

Vers une civilisation mondiale

Il existe, a constaté *M. Leprince-Ringuet*, membre de l'Institut, qui présidait la deuxième séance une communauté qui pense à l'échelle mondiale, la communauté des savants. Elle est petite, mais elle agit par osmose. Elle contribue à la formation d'un nouveau sens commun dont on voudrait qu'il puisse se développer et donner une forme plus universelle à la construction du monde. Par contre, l'inégalité des niveaux techniques entre les nations est un facteur de déséquilibre. La culture peut-elle remédier à cette tension que les inégalités techniques risquent d'accroître ?

Ces différents aspects des rapports de la science, de la technique, de la culture et du problème de l'évolution des nationalismes vers une civilisation mondiale ont été étudiés successivement par MM. Lichnerowicz, professeur au Collège de France ; Cheradame, directeur des études à l'Ecole polytechnique, et de Bourbon-Busset, écrivain.

Après avoir défini l'attitude idéale du savant (ouverture d'esprit, esprit critique, volonté de clarté, liberté de la recherche, diffusion des résultats), *M. Lichnerowicz* constate que cet idéal classique s'est trouvé, de notre temps, remis en question : la science a rencontré les pouvoirs, elle est prise dans leur tourbillon. Mais il affirme qu' « il n'y a pas de science nationale » et qu' « après avoir failli disparaître sous les nationalités, la communauté scientifique semble plus forte et plus universelle ». Et de citer à l'appui les rencontres internationales et la collaboration à de grandes tâches communes comme celle de l'année géophysique.

On doit cependant tenir compte du fait qu'au fur et à mesure que la science progresse s'accentue le décalage entre les nations jeunes et les nations plus anciennes. D'où la nécessité pour les secondes de ne pas se contenter d'exporter des « combinats industriels » vers les premières, mais d'insérer les peuples récemment parvenus à l'indépendance dans le courant scientifique actuel.

Avec moins d'optimisme, *M. Cheradame* est amené aux mêmes remarques pour la technique. Elle a contribué à l'éclosion des mouvements nationalistes par la généralisation de l'information et en accentuant notamment les différences de niveau de vie entre les masses. D'une part, elle apporte le bien-être à certains peuples, d'autre part, elle donne aux autres peuples les moyens de prendre conscience de ce bien-être qu'ils n'ont pas. Si l'on ne veut pas que se creuse le fossé, on doit conduire les nations les moins évoluées à acquérir elles-mêmes les techniques qui leur manqueront et à en user pour elles-mêmes. M. Cheradame propose que l'on s'engage sur trois voies : multiplier les échanges d'information, développer l'assistance technique, favoriser les progrès spécifiques de chaque pays.

Après la science et la technique, on aborde avec *M. de Bourbon-Busset* les problèmes de la culture.

Le rationalisme culturel apparaît comme l'une des formes les plus pernicieuses du nationalisme. Contrairement au patriotisme qui est une fidélité concrète, le nationalisme culturel dérive d'une vue abstraite. C'est sans doute d'une cure de concret que le monde a le plus besoin. N'est-ce pas par le respect du concret que la création personnelle se réalise le mieux et atteint l'universel ? La diffusion de la culture peut aider à abattre les barrières et orienter l'humanité « vers une civilisation mondiale ».

Au delà de l'ère coloniale

Comment les peuples ont-ils dépassé l'ère coloniale ? Quels problèmes pose cette « décolonisation » ? Voilà les sujets sur lesquels nous invitent à réfléchir, au cours de cette troisième Journée, MM. Joseph Folliet, Jacques Rabemananjara et Robert Delavignette, sous la présidence de *M. Henri Rollet*, qui convient, en ouvrant la séance, « qu'il est difficile de parler de la coloni-

sation sans passion ». Il évoque notamment la situation de certains pays de l'Amérique latine devant les difficultés qui les assaillent. « N'est-ce pas là, dit-il, un échec relatif du nationalisme ? » « Alors que la colonisation entre dans l'histoire, dit encore le président, nous lui devons la justice de l'histoire. »

C'est en sociologue et en historien que M. *Joseph Folliet* traite les problèmes de la colonisation et de la décolonisation. On a tout à gagner, pense le conférencier, à traiter ces problèmes du point de vue social et historique plutôt que du point de vue du politicien et du moraliste. La colonisation a trop fait de bien pour en dire du mal et trop fait de mal pour en dire du bien.

La colonisation est une conquête, une conquête d'un type spécial soumise à un décalage historique et social entre deux peuples. Et ce décalage ne correspond pas à des supériorités permanentes de race, mais à une supériorité militaire et technique momentanée. Si bien que le lien colonial n'est pas durable. L'histoire montre qu'il se dénoue de diverses manières :

— Catastrophe historique qui interrompt pour longtemps (et peut-être à jamais) les relations de la colonie et de la métropole ;

— Décadence de la métropole et montée des colonies qui produisent une inversion du décalage primitif (ce fut le cas pour Rome et sa dynastie d'empereurs africains) ;

— Séparation lente, progressive, presque inconsciente, tandis que changent les conditions historiques ;

— Séparation par révolte brutale et quelquefois révolutionnaire de la colonie contre la métropole ;

— Intégration, c'est-à-dire assimilation totale d'une colonie à la métropole ;

— Evolution progressive des territoires coloniaux de la domination à l'association libre par la création d'une communauté fédérale ou (et) confédérale.

M. Joseph Folliet, qui évoque en passant « la plus grande victoire », à ses yeux, de l'Angleterre qui a vu son ancienne vassale, l'Inde, demander à rentrer dans sa communauté, « un an après en être sortie », ne cache pas sa préférence pour cette dernière formule, que nous sommes en train d'expérimenter.

Car, dit-il, je ne tiens pas aux catastrophes historiques ni à la décadence de la métropole. L'assimilation n'est possible que dans des cas déterminés et peu fréquents. Et il ne faut pas éterniser les liens coloniaux qui ne peuvent persister quand ceux qui les portent en sentent le poids. Mais je tiens à ce qu'il reste un lien d'association et de fraternité dans une même communauté de culture française.

Avec véhémence, *M. Jacques Rabemananjara* analyse les conditions de cette association pour le colonisé et le nationaliste. Ce conférencier, ancien député de Madagascar, condamné à mort après les événements de 1947, est, ainsi que l'a dit le président Rollet en le présentant, « un homme qui a souffert pour ses idées ». Aussi, son intervention est-elle pathétique :

La question du nationalisme met en jeu le sort même de l'humanité, déclare-t-il tout d'abord. *C'est pourquoi nous autres, chrétiens d'outre-mer, voulons vous confier les raisons de notre inquiétude. Certes, depuis la fin de la guerre, le processus de décolonisation a été accéléré. Comment, dès lors, expliquer la persistance du malaise réel dans nos territoires ? Il faut avoir le courage de dire que la décolonisation n'a de valeur que dans la mesure où les actes qu'elle pose visent aussi bien à la transformation des structures anachroniques qu'à celle des mentalités qui les animent : renonciation à tout esprit de domination, abandon des privilèges.*

Evoquant l'assimilation, M. Rabemananjara reconnaît que sa « formule a de l'allure ». Mais elle ignore que *le premier des droits et des devoirs des citoyens est d'aimer sa patrie et de lui assurer l'existence et les qualités d'une nation digne de ce nom. C'est dans l'indépendance que se trouve pleinement réalisée, entre deux nations, l'égalité des droits, et il est alors loisible de lier leur destin dans une association. L'ère est close des peuples sommeillants. Rien ne les empêchera de s'apercevoir des « beaux tours » qu'on leur a joués...*

Vos maîtres nous ont appris à discerner les traits qui confèrent à une République le prestige et l'authenticité des principes de 1789. Indépendance n'est pas rupture. Loin d'être le synonyme de la sécession, seule elle garantit à l'association valeur, durée et dynamisme... Tout le monde apprécie la collaboration, à condition que ce ne soit pas celle du cheval et du cavalier.

Ai-je besoin d'en appeler à votre conscience de chrétiens ? Il vous appartient à vous seuls de peser vos responsabilités. Nous, nous savons seulement que l'Occident se fait l'ennemi de lui-même, qu'il persécute en nous sa propre image. Peut-être ne croyez-vous plus à la force de vos mots. Pour nous, ils ne sont pas encore des coquilles vides.

Affirmer des principes en Occident et les nier ailleurs, nous dénonçons cette imposture. Le vrai visage de l'Occident, nous l'aimons malgré vous.

L'ancien député regrette que « le dilemme qui devait s'énoncer sous forme de coordination — indépendance et communauté — soit subtilement transposé en termes d'opposition — indépendance ou communauté ». Mais, ajoute-t-il, « nous sommes d'accord pour dire que l'indépendance serait illusoire si elle n'était accrochée à un ensemble économique, culturel et politique ».

L'exposé de *M. Robert Delavignette,* gouverneur général honoraire des colonies, traite précisément le problème de l'assistance technique et financière qui doit accompagner la décolonisation.

M. Delavignette souligne que l'indépendance politique acquise par certains pays depuis plus d'un siècle ne les a pas engagés au-delà de l'ère coloniale, car ils sont soumis dans leur économie vitale à une colonisation des plus insidieuse.

Il faut équiper les pays africains et malgache sans que leur personnalité en soit altérée. Cela pose trois problèmes fondamentaux :

A) Quelle sera, dans la communauté naissante, la répartition des compétences et des pouvoirs ? L'aide implique le plan. Celui-ci doit être soutenu par l'adhésion populaire. Dans les pays autonomes, la politique de planification exige un pouvoir fort : danger de dictature et de collectivisme d'Etat. Du côté de l'ancienne métropole, l'aide financière et technique oblige à des réformes de structure.

B) Le problème des grands ensembles supranationaux. La France doit être aidée dans cet effort d'équipement par l'Europe unie, ce qui complique le problème du plan. Comment créer en Europe un courant populaire pour cette aide ? Du côté des anciennes colonies, celles-ci devraient se grouper en Fédérations primaires et pratiquer d'abord la solidarité interafricaine avant d'en appeler à l'aide de la métropole.

C) Le problème du personnel qualifié. Il faut, outre-mer, des techniciens qui, non seulement pratiquent leur spécialité, mais sachent encore l'enseigner aux autres.

Le plan d'équipement, outre-mer, impose à l'ancienne métropole et aux anciennes colonies un travail interne de mutation. Il faut reviser la notion de nationalité. Il faut un civisme nou-

veau, et, pour les métropolitains, une mystique de travail outre-mer apparentée à l'apostolat.

La décolonisation retentira sur la France, conclut M. Robert Delavignette, à la manière d'une seconde révolution. Les implications politiques de l'aide française auront des incidences sur la structure de l'État français.

En levant la séance, M. Henri Rollet remarque combien il était significatif qu'un auditoire français puisse applaudir comme il l'a fait certains propos qui viennent d'être tenus. Il y voit, pour sa part, « un signe de compréhension que bien des nations pourraient nous envier » et termine en évoquant la doctrine internationale de Benoît XV et de Pie XII.

Nationalisme et communisme

La séance de la quatrième journée de la Semaine, qui est présidée par *M. Georges Hourdin*, directeur de *la Vie catholique illustrée*, réunit comme conférenciers MM. Jean-Marie Domenach, directeur de la revue *Esprit ;* Pierre Rondot, directeur du Centre des hautes études administratives musulmanes, et André Piettre, professeur à la Faculté de droit de Paris.

Dans son exposé sur la doctrine marxiste de la question nationale, *M. Domenach* souligne tout d'abord que Marx n'avait pratiquement pas étudié le concept de la nation.

Dès la révolution d'octobre, l'Etat russe fut menacé d'éclatement par l'existence en son sein de nombreux particularismes nationaux. La Russie est un empire dont les colonies se trouvent à l'intérieur des frontières. Lénine eût souhaité la constitution rapide d'un Etat fortement centralisé : il dut consentir, dans les textes — quitte à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter leur traduction dans les faits, — au droit de sécession pour les diverses Républiques composant l'U. R. S. S.

Dans le même temps, le gouvernement de Moscou prit conscience de l'extraordinaire puissance politique du sentiment national. Il fut naturellement amené à le flatter partout où les nationalismes pouvaient faire éclater l'impérialisme des pays occidentaux.

Internationaliste par nature, le communisme se fit supporter des nationalismes par tactique, tout en veillant à ne pas laisser pénétrer au sein de son propre empire des germes aussi dangereux. De là, des contradictions.

« Dans son essence, a écrit Staline, la lutte nationale reste toujours bourgeoise. » Cela n'a pas empêché la Russie de soutenir en Hongrie et en Yougoslavie, par exemple, un mouvement national qui véhiculait les thèses communistes.

Les faits prouvent que le nationalisme existait avant le capitalisme et qu'il demeure vivace après les « révolutions socialistes ». Pour le directeur d'*Esprit*, les nations résistent à l'unification totalitaire du monde parce qu'elles sont intimement liées à la nature humaine elle-même.

S'il est un champ où le communisme tire remarquablement parti du nationalisme, c'est bien celui des pays musulmans. C'est une erreur, explique *M. Pierre Rondot*, de croire que le caractère religieux de l'Islam constitue un solide rempart contre la doctrine de Marx. L'Islam est imprégné de matérialisme ; son autoritarisme, comme son fatalisme, le rendent perméable au souci de discipline et au concept du sens inévitable de l'histoire contenu dans le marxisme. Il suffit que la pointe de spiritualité de l'Islam s'émousse sous le poids des rites et des conformismes pratiques pour que les deux idéologies se rapprochent. Si l'assimilation des communautés musulmanes en U. R. S. S. a été facilitée par le fait que ces musulmans ne sont pas des Arabes, il n'en reste pas moins vrai que la foi islamique est particulièrement fragile, même si elle se révèle sociologiquement solide.

Dédaignant tout prosélytisme politique, la Russie se contente d'exploiter dans les pays arabes les erreurs — qui ne manquent pas — commises par l'Occident, convaincue que tout ce qui échappe à l'influence de celui-ci tombera, un jour ou l'autre, sous l'influence communiste. Ainsi s'expliquent les fournitures d'armes contre Israël et les crédits à Nasser pour construire le barrage d'Assouan.

Des techniciens arabes du pétrole, a remarqué d'autre part M. Rondot, *sont actuellement à l'instruction en Russie. Qui sait si, demain, la Chine populaire ne deviendra pas un excellent client du pétrole arabe ? Dans l'ensemble, l'U. R. S. S. marque des points en Orient, parce qu'elle a été en mesure de jouer dans le sens des passions arabes, tandis que des politiques occidentales n'ont pas su ou pas pu le faire.*

On ne peut prévoir l'avenir de l'Islam. Les vieilles monarchies des pays islamiques cèdent actuellement la place à des gouvernements militaires. Mais on ignore qui l'emportera des nationalismes particuliers ou de la « grande nation » arabe. L'Occident doit comprendre, conclut M. Pierre Rondot, que sa force n'est pas seulement dans les intérêts matériels, et qu'en « matérialisant » l'Islam, il le rend d'autant plus perméable au communisme.

Cette conclusion, *M. André Piettre* la prolonge dans sa dialectique sur les pays sous-développés.

Les mécanismes de l'économie classique et les habitudes de la politique coloniale se révèlent impuissants devant le fait que deux tiers des êtres humains vivent aujourd'hui avec un revenu inférieur à 70 francs par jour. Aussi, la planification, de type soviétique ou chinois, exerce-t-elle une grande attraction, en dépit de ses dures conditions, sur les pays sous-développés.

Pourtant, « ce n'est pas seulement la pauvreté, déclare en passant M. Piettre, qui est cause de l'expansion communiste en Afrique, mais plus encore le vide laissé par les religions traditionnelles, qui ont été remplacées par de nouvelles mystiques ».

Le conférencier pose ce dilemme : « Ou les remèdes seront chrétiens ou ils ne seront pas. » Matériellement, une économie de don, « croisade du xxe siècle », est nécessaire. L'aide à ces peuples représente actuellement 4 milliards de dollars (1 680 milliards de francs), alors que le monde consacre chaque année 100 milliards de dollars (42 000 milliards de francs) aux armements !

Les grands ensembles supranationaux

Dans son introduction, *M. Emile Coornaert*, professeur de l'histoire du travail au Collège de France, président de la cinquième séance, évoque le cheminement de l'idée de communauté à travers les siècles. « Chaque génération, dit-il, a le double devoir de rester fidèle au patrimoine transmis par celles qui l'ont précédée et aussi de s'adapter aux exigences de son époque. »

C'est une large fresque historique partant du saint Empire romain-germanique et aboutissant aux efforts d'aujourd'hui en faveur d'une Europe enfin unie que brosse *M. Maurice Vaussard*, vice-président de *Pax Christi* et spécialiste des questions touchant les nationalismes.

Le conférencier met en relief les défauts qui paralysèrent la défunte S. D. N. et qui, hélas ! sont passés dans l'actuelle O. N. U. (notamment la règle du *veto*). Cependant, l'Europe des six est déjà une réalité ; le 1er janvier prochain entreront en vigueur les traités du Marché commun et de l'Euratom. Nous sommes donc engagés sur la voie de l'unité européenne. Ce grand ensemble n'est pas sans antécédents ; au cours des siècles, l'Europe a déjà forgé une civilisation commune

dans certains domaines, par exemple sur le plan de l'art et du droit.

Ajoutons que M. Vaussard, résolument optimiste en ce qui concerne l'Europe, est assez sceptique quant à la possibilité de constituer prochainement l'Eurafrique.

M. Maurice Byé, orateur primitivement inscrit au programme de la Semaine, étant pris par sa campagne électorale dans l'Ariège, est remplacé par *M. Alain Barrère,* professeur à la Faculté de droit de Paris.

M. Barrère, qui parle en économiste, montre à quels obstacles — nationaux, économiques, psychologiques — se heurte la création de grands ensembles supranationaux. Pour les surmonter, deux attitudes : ou bien réaliser cette communauté de plusieurs nations ou bien promouvoir d'un seul coup une intégration mondiale. La première position a au moins le mérite de la modestie et de l'efficacité ; elle peut faire tache d'huile par la suite. L'idée d'institution supranationale n'étant pas encore mûre ni acceptée partout, les pays commencent par choisir une communauté se limitant à quelques secteurs réduits. Trois conditions sont nécessaires pour que les grands ensembles limités à des « régimes de nations » puissent fonctionner normalement : réaliser l'intégration économique, créer un pouvoir d'arbitrage, avoir conscience des solidarités internes. Mais un tel système, conclut M. Barrère, n'aurait aucun sens s'il ne défendait que des intérêts économiques, il doit renforcer un système des valeurs. Le grand ensemble supranational n'est valable que si une certaine unité des conceptions psychologiques et spirituelles existe en son sein.

C'est à la même conclusion qu'aboutit *M. Roland Pré,* président du bureau minier de la France d'outre-mer. Les ensembles supranationaux risquent d'être des colosses aux pieds d'argile si la faiblesse politique les anime. L'action essentielle s'exercera sur place, c'est-à-dire qu'elle devra être acceptée par les populations du lieu, et, par conséquent, sauvegarder la dignité humaine ; « elle devra exalter au lieu de refouler ». Il faut donc que la construction économique et politique s'accompagne d'un effort spirituel équivalent. Nous entrons dans un âge nouveau, qui doit être au service de l'humain.

L'Eglise missionnaire et les nationalismes

En ouvrant cette sixième séance qu'il présidait, le *Dr Louis-Paul Aujoulat* souligna, non sans raison, que le sujet qui allait être traité était « explosif ». Et d'évoquer l'attitude courageuse des évêques d'Afrique qui a provoqué bien des remous, même chez certains catholiques. Cependant, l'Eglise n'a cessé d'affirmer depuis toujours la légitimité de l'aspiration à l'indépendance politique des peuples. Les évêques de Madagascar n'ont fait que le rappeler en 1953. Cela ne signifie pas, précisa le conférencier, que l'Eglise encourage à lever l'étendard de la révolte, mais qu'elle indique ce qui est moralement légitime. « L'indépendance, devait-il ajouter, est aussi un fardeau. »

M. Vo Thanh Loc, Vietnamien, professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon, après avoir examiné les transformations intervenues au cours de ces dernières années dans le Sud-Est asiatique, rechercha la nature du nationalisme. Il s'efforça de montrer comment la domination occidentale a modifié la mentalité des peuples colonisés ou semi-colonisés, soit par la technique, soit aussi par les modes de pensée qui sont liés à cette technique comme aux formes de vie économique et politique propagées par les Occidentaux.

Les réactions de la nouvelle élite nationaliste sont différentes de celles de l'ancienne. Autrefois, c'était deux conceptions du monde irréductibles qui s'affrontaient. Aujourd'hui, il existe au contraire une base d'unité. L'Eglise peut conduire l'Asie dans la recherche d'un état nouveau, d'un équilibre, d'une âme nouvelle.

M. Alioum Diop, Sénégalais, directeur de la revue *Présence africaine,* exprime, à son tour, son point de vue sur l'Occident et sur l'Eglise. Il surprend un peu, à certains moments, l'auditoire par certaines condamnations sommaires d'une civilisation dont les fondements posent tout de même l'universalisme, même s'il lui arrive de l'oublier quelquefois en pratique.

Pour lui, l'indépendance politique n'est qu'une étape, qui doit conduire à une libération économique, suivie d'une libération culturelle.

Sévère pour les colonisateurs, M. Diop l'est aussi pour les gens d'Eglise. Il reconnaît lui-même, d'ailleurs, qu'il est difficile d'être juge et partie. Il évoqua en tout cas un thème qui mérite de retenir l'attention : les Occidentaux sont les puissants de ce monde et c'est à eux que se trouve confié le message du Crucifié.

Il insista à son tour sur la tâche de découvrir les formes africaines du christianisme. Et il exprima le vœu que « l'Europe devienne lentement une simple province du monde... et que le jour vienne où le Souverain Pontife soit originaire d'Asie ou d'Afrique ».

Une certaine « désoccidentalisation » de l'Eglise a également été souhaitée par le *R. P. Daniélou.* L'orateur a cité comme des pionniers les PP. Lebbe et Montchanin, ainsi que M. Louis Massignon, qui ont si fortement senti l'urgence de réduire à néant par des actes positifs l'accusation de ceux qui voient dans le christianisme « une religion de blancs ».

Le christianisme n'est pas l'expression du génie religieux d'un individu ou d'un peuple, mais l'irruption de Dieu dans le monde. Et cette présence de Dieu est reçue et exprimée suivant le génie de chacun ; c'est pourquoi nous irons vers une expression d'une plénitude plus grande lorsque les diverses cultures s'appliqueront à la recherche théologique.

Le R. P. Daniélou estime que le christianisme n'est pas un « fait de civilisation » et qu'il n'est pas, à proprement parler, une « religion », mais une « révélation ». Il est conforme à sa nature qu'il s'exprime dans d'autres cultures que la culture occidentale. Il trouvera alors de nouveaux enrichissements. C'est pourquoi ceux qui ont pris vraiment au sérieux l'enseignement de l'Encyclique *Fidei donum,* reconnaissant la légitimité de l'aspiration à l'indépendance des peuples, ne trahissent pas leur propre patrie.

Toutefois, il y a lieu de mettre en garde contre « cette erreur marxiste de tout voir exclusivement sous l'angle politique ». Il ne faut pas que la volonté d'affranchissement dégénère en xénophobie. Après avoir rappelé cette parole de Dom Lou, Bénédictin chinois : « Il est nécessaire que les chrétiens chinois apprennent le latin, mais il faut alors que des Occidentaux de plus en plus nombreux apprennent le chinois », le R. P. Daniélou a conclu ainsi :

L'humanisme de l'avenir est dans un échange de toutes les cultures. Il est possible que des excès nationalistes constituent momentanément un obstacle à la mission de l'Eglise, mais dans une perspective d'avenir, l'éveil des peuples apparaît comme un surgissement de plus grandes richesses. L'Eglise, épouse du Christ, sera parée de couleurs diaprées si elle saisit toutes les valeurs du monde.

Patrie charnelle et royaume de Dieu

On lira plus loin le texte intégral de l'allocution de clôture de S. Exc. *Mgr Chappoulie,* évêque d'Angers, qui présidait cette dernière réunion, honorée encore par la présence de NN. SS. Yu

Pin, archevêque de Nankin, et Ménager, secrétaire général de l'Action catholique. Trois conférenciers de nationalité différente ont parlé, sous le signe de Péguy, des rapports de la patrie terrestre et du ciel : MM. Henri Marrou, professeur à la Sorbonne ; Friedrich Heer, historien autrichien, et le R. P. Houang, Oratorien, d'origine chinoise, aumônier d'une Ecole normale parisienne.

M. Henri Marrou a fait ressortir la situation paradoxale, et parfois tragique, du chrétien qui appartient à deux cités, celle de la terre et celle de Dieu. Depuis deux mille ans, les fidèles essayent de rendre à César ce qui est à César (ils font donc preuve d'un grand souci de soumission), mais aussi à Dieu ce qui est à Dieu. Ce qui, en certaines circonstances, les fait accuser de trahir leur patrie.

« L'amour païen de la patrie, a déclaré M. Marrou, est inadmissible malgré sa grandeur, dont nous ne nous séparons qu'à regret. Il vient toujours un moment où le chrétien doit suivre la loi de Dieu. »

Il faut savoir opposer, comme le demande *M. Friedrich Heer*, le patriotisme ouvert au nationalisme fermé. Rejoignant M. Marrou, il exalte à son tour ces prolongements surnaturels de la nature allant de la terre au ciel. Ils seront d'autant plus riches que les nations le seront elles-mêmes : la transsubstantiation concerne le pain et le vin tels que nous les fabriquons.

Cet écartèlement du chrétien, déjà si fortement souligné par M. Marrou, le *R. P. Houang* devait l'exposer d'une manière pathétique, déchirante.

Charles Péguy, a-t-il dit, *a pu accorder harmonieusement l'amour de la France à celui du royaume ; cela n'est pas possible pour un catholique chinois d'aujourd'hui. Car, d'une part, du point de vue historique, il porte le pesant fardeau d'un malentendu tragique entre sa patrie et l'Occident chrétien, et, d'autre part, dans l'économie du salut, l'heure de la Chine n'a pas encore sonné. A l'heure actuelle, en Chine, un catholique qui veut rester fidèle à l'Eglise n'a de choix qu'entre l'apostasie ou le martyre.*

Pour un prêtre chinois vivant en Europe, la seule façon d'unir l'amour de la patrie charnelle et celui du royaume de Dieu consiste à être le témoin de la Chine au sein de l'Eglise, en rappelant sans cesse à celle-ci que son universalité serait un mirage sans la participation active de la civilisation chinoise, et en même temps être le témoin de l'Eglise devant son peuple en montrant à celui-ci que l'Eglise, sacrement du Christ, épanouit, en les transfigurant, toutes les virtualités spirituelles de la Chine.

L'ensemble des pensées échangées au cours de cette séance de clôture peut, en somme, se résumer en quelques mots : l'Eglise assure l'unité des nations dans la foi et dans l'attente du royaume de Dieu.

Allocution de S. Exc. Mgr Chappoulie, évêque d'Angers

A la fin de la séance de clôture de la Semaine du Centre catholique des intellectuels français, S. Exc. Mgr Chappoulie a prononcé l'allocution suivante (1) :

Ce n'est pas en exégète scrutant les textes de l'Ecriture pour en dégager une notion critique du royaume de Dieu, ni en théologien approfondissant l'étude morale de la vertu de patriotisme, que je tenterai de conclure cette dernière séance de la Semaine des intellectuels catholiques.

Mon intention est plus simplement d'envisager ces deux termes de « patrie charnelle » et de « royaume de Dieu » au plan de notre psychologie quotidienne où ils provoquent chez les catholiques français d'aujourd'hui une tension, source de malaise et d'irritation pour beaucoup.

La vertu chrétienne de patriotisme

De l'amour de la patrie, l'Eglise fait aux chrétiens une vertu et un devoir. Ce sentiment instinctif, auquel convient presque étymologiquement le qualificatif de charnel puisque la patrie c'est la terre de nos pères, l'Eglise le hausse au niveau d'une claire obligation de conscience. Aussi le catholique français ne se trompe pas qui attache un sens spirituel au service de la patrie et qui voit dans le sacrifice de sa vie pour elle une purification et une ascension de l'âme.

Mais toute vertu enseignée par l'Eglise ressort à l'esprit de l'Evangile. L'amour de la patrie qu'elle nous commande ne saurait être une vertu de païen qui ignore l'appel au royaume de Dieu. Or, pour accéder au royaume, l'homme est tenu, selon l'expression de l'apôtre Paul, à renoncer aux choses de la chair pour adhétrer aux choses de l'esprit, à sortir de son égoïsme spontané pour se donner à l'amour, celui de Dieu et de son prochain.

L'amour de la patrie, pour être une vertu chrétienne, comporte de soi le respect de la patrie d'autrui dans son indépendance et ses libertés politiques. Le sens chrétien de la patrie exige un effort continu, à base d'amour, pour comprendre les valeurs originales, les besoins vitaux et les aspirations de la patrie des autres. Le patriotisme chrétien s'accorde avec le sens du bien commun de l'humanité. Il a l'intelligence de l'équilibre à réaliser entre nations favorisées et défavorisées. Il ne répugne pas aux initiatives des grandes organisations internationales qui cherchent à procurer à tous les peuples place au soleil, santé, nourriture et travail.

Aujourd'hui, l'amour de la patrie encourage d'une manière active le progrès des institutions qui travaillent à la construction de la paix entre les Etats. Il se prête pour le bien de la communauté des nations à ne pas urger la lettre des traités, parfois trop anciens ; il se défend d'un juridisme excessif. Il ne se fait pas un point d'honneur de ne jamais consentir à quelques limitations de souveraineté.

L'amour de la patrie, vertu pour un chrétien, c'est-à-dire inclination constante de la volonté vers un certain bien moral, ne saurait se confondre avec un culte de la volonté humaine, dont la guerre serait l'école la plus noble et l'exercice nécessaire. Il peut être opportun de l'affirmer en un temps où les épreuves nationales entraînent certains de nos compatriotes catholiques vers une apologie du guerrier et une mystique du combattant qui n'aurait pas d'autre raison d'être que le combat lui-même. L'idéal du soldat chrétien est différent, qui répète avec le maréchal Foch — il est bon de rappeler ce nom

---

(1) Les sous-titres sont de notre rédaction.

un 11 novembre — que « au-dessus de la guerre il y a la paix ».

Tenir la paix pour la valeur suprême, attitude d'esprit qui s'harmonise parfaitement avec le patriotisme chrétien, n'implique pas l'abandon du service positif de notre pays. La grandeur de la France, les chrétiens y sont tout aussi sensibles que les autres et ils ont même le droit d'affirmer qu'ils possèdent des raisons historiques d'y être ardemment attachés. Ce serait mutiler le visage de la France que d'y effacer le christianisme. Et l'on n'est pas stupidement chauvin pour tirer fierté de saint Bernard, de Pascal, de saint Vincent de Paul et d'une immense légion de missionnaires.

Les intellectuels catholiques français au service du rayonnement de la culture française chrétienne

A notre époque qui est un tournant de l'histoire humaine, les peuples de tous les continents légitiment leurs aspirations à une vie nationale indépendante par le respect dû à leur civilisation particulière et à l'ensemble de leurs traditions spirituelles, à leur patrimoine racial, linguistique, culturel. C'est sur ce terrain-là que les intellectuels français doivent eux-mêmes exprimer leur désir de servir la grandeur du pays. Il leur appartient de faire un large et compréhensif accueil à ces civilisations diverses, d'aider à leur expression et à leur développement en mettant libéralement à leur disposition notre expérience de la vie de l'esprit suivant notre génie national. Les richesses de notre maturité, il faut permettre aux peuples jeunes d'y faire des emprunts qui profiteront à eux et à nous.

Quant à vous, intellectuels catholiques, vous avez le devoir évident de veiller aux rayonnement de la pensée et de l'action chrétienne telles qu'elles se sont constituées en France au cours des siècles et qu'elles s'y expriment actuellement. Cet effort mérite votre participation personnelle. Il est urgent, car les écrivains catholiques français sont très insuffisamment connus à l'étranger, et leur part n'est pas assez grande dans cette culture internationale qu'élabore sous nos yeux l'Unesco.

Un climat d'échange et de compréhension avec les peuples d'Afrique

D'une manière plus générale l'amour chrétien de la patrie exige que nous devenions de plus en plus des ouvriers courageux sur tous les chantiers de la paix. Jamais ceux-ci n'ont été si compliqués et si nombreux à conduire. Non seulement les rivalités idéologiques et économiques se sont exaspérées, mais de nouveaux Etats naissent presque chaque jour qui réclament une place de choix dans le concert international. Hier, c'étaient les pays sortis du démembrement de l'Empire britannique en Asie. Maintenant c'est le tour de l'Afrique : Lybie, Maroc, Tunisie, Ghana, Guinée. Demain Nigeria, Togo, Cameroun. Prenons-nous assez au sérieux le rôle qu'il reviendrait à la France de jouer en mettant des spécialistes de tout ordre à la disposition de jeunes nations dont les structures sont fragiles et les cadres humains parfois à peine esquissés ?

Et la conscience chrétienne des Français n'aurait-elle pas à s'émouvoir et à envisager avec un souci d'efficacité plus réelle le drame de la France en Algérie et en Afrique noire ? Il faudrait qu'elle soit attentive d'abord aux dimensions spirituelles d'une situation dont nos dirigeants ne nous présentent jamais que les données économiques, scolaires, sanitaires et politiques. Demain quel que soit le règlement de la crise présente, notre collaboration, à moins d'un invraisemblable ostracisme dont nous porterions d'ailleurs la responsabilité fondamentale, sera demandée. Soyons persuadés qu'elle sera stérile sans un climat intelligent, d'échange et de compréhension que les chrétiens ont le devoir absolu de créer.

⁂

Un tel programme n'ouvre-t-il pas la voie à l'édification du royaume de Dieu ? Parce qu'il dégage de notre amour de la patrie charnelle des éléments de fécondité spirituelle, il fait de cette force si puissante une des composantes d'une société humaine où les différentes patries, loin de s'opposer, s'allieraient pour vivre et prospérer dans la concorde et la stabilité de la paix. Si violemment que s'affrontent aujourd'hui sur toute la terre nationalismes anciens et nouveaux, ne croyez-vous pas que le premier devoir de la conscience chrétienne c'est de ne pas désespérer de la puissance qui vit en elle pour construire le royaume de Dieu dont le Christ nous a dit qu'il était déjà commencé en nous ?

Documents officiels au sujet d'une douloureuse affaire

Sous ce titre, la Semaine religieuse du diocèse de Lyon, *du* 31 *octobre* 1958 *publie les documents suivants en les faisant précéder de cette présentation :*

« Alors que LL. EEm. les cardinaux Liénart et Gerlier étaient partis pour Rome, des prêtres de la Mission de France, du Prado et du diocèse de Lyon ont été mis en cause publiquement à propos d'affaires concernant le F. L. N. en France.

« La presse a donné un certain nombre d'informations, assorties de divers commentaires.

« On comprend qu'en raison de son caractère, la Semaine religieuse *se contente de faire connaître, en les groupant, les déclarations officielles des évêques, et les documents qu'ils ont cru devoir publier eux-mêmes.*

« Nous les classons par ordre chronologique, en tenant compte de la date à laquelle la Croix *les a fait connaître. »*

I. — Premier communiqué de S. Exc. Mgr Ancel (*La Croix*, 19-20 octobre.)

« Des faits concernant les rapports de certains prêtres avec les Nord-Africains, faits à propos desquels l'Institut du Prado a été notamment mis en cause, ont été présentés dans la presse d'une façon très tendancieuse.

En réalité, les prêtres dont on a parlé ont toujours voulu rester sur un terrain d'entraide morale et spirituelle. Nous comptons sur la sagacité des lecteurs pour donner à ces incidents leur véritable portée. »

II. — Déclaration de LL. EEm. les cardinaux Liénart et Gerlier

(*La Croix*, 22 octobre.)

« Nous ne pouvons aujourd'hui entrer dans tous les détails de ces affaires que notre éloignement nous empêche de connaître complètement.

Mais il est inadmissible de présenter comme des organisations créées pour aider les terroristes d'Afrique du Nord, les œuvres sociales ou d'assistance que des prêtres ont entreprises pour secourir au nom de la charité chrétienne les Nord-Africains résidant en France. L'aide morale et matérielle fournie à des malheureux qui souffrent est conforme à la doctrine séculaire de l'Eglise.

Il est inadmissible qu'on dénonce aussitôt comme coupables d'atteinte à la sûreté de l'Etat des prêtres dont la cause n'a pas encore été jugée et dont plusieurs ont été déjà remis en liberté provisoire.

Même si, dans l'exercice de leur charité, l'un ou l'autre de ces prêtres avaient été trop loin et avait commis quelque faute, cela ne justifierait nullement l'accusation de progressisme lancée à la légère contre des institutions parfaitement en règle avec l'Eglise, comme celles qui se trouvent actuellement en cause.

Peut-être l'injustice de cette campagne et l'opportunité de notre mise au point apparaîtront-elles plus clairement quand on aura lu la lettre que S. Em. le cardinal Gerlier vient de recevoir de M. l'abbé Carteron et qui est publiée ci-après. »

† Achille, cardinal Liénart,
prélat de la Mission de France.

† Pierre-Marie, cardinal Gerlier,
archevêque de Lyon.

III. — Lettre de M. l'abbé Albert Carteron

(publiée par S. Em. le cardinal Gerlier, *la Croix*, 22 octobre)

Eminence,

« Je viens d'apprendre, hier, par la lecture des journaux, la campagne invraisemblable que l'on fait sur mon nom.

Vous me connaissez suffisamment. Vous savez que je ne vous ai jamais rien caché sur mon activité religieuse et sociale. Je vous ai régulièrement fait des rapports détaillés sur ma vie de prêtre consacré, sur votre demande, au service des émigrés algériens de la région lyonnaise.

J'affirme solennellement devant Dieu, devant vous, Eminence, et devant l'Eglise, que les bruits que la police fait circuler sur mon compte sont faux.

Je n'ai jamais ramassé ni distribué aucun argent, pour un prétendu « service d'entraide ». Je n'ai jamais été responsable de prétendues collectes et répartitions de fonds.

Toute ma vie était, sur votre ordre paternel, consacrée à aider, dépanner, soulager, comprendre nos frères algériens émigrés en France. J'ai seulement, comme vous le désiriez, systématiquement refusé d'exclure de notre sympathie active ceux dont les idées politiques pouvaient ne pas cadrer toujours avec la ligne officielle des gouvernements qui se sont succédé depuis quatre ans. Tout Algérien, quel qu'il soit, avait droit à mon amitié et à mon aide humaine.

Il y a quelques semaines, un groupe d'Algériens de Saint-Fons, m'ayant fait part de leur action sociale au service des détenus, de leurs familles et de leurs enfants, et m'ayant demandé où ils pourraient déposer leur argent et leurs listes d'assistés, je les ai félicités pour leur initiative fraternelle et leur ai conseillé de s'adresser aux PP. Chaize et Magnin, étant strictement entendu que cet argent serait scrupuleusement réservé à l'aide sociale envers les malheureux.

L'argent en question, je ne l'ai jamais ni touché ni vu. Les Pères ne m'ont jamais « téléphoné pour me demander d'envoyer l'argent ». Je n'ai jamais eu aucune caisse dissimulée dans un prétendu café de la rue Pressensé. Je ne me suis jamais occupé de collecter ou répartir quelque argent que ce soit.

D'ailleurs, je respecte trop les Algériens pour avoir voulu organiser à leur place un prétendu service social. Ils sont assez grands pour s'organiser tout seuls.

....

Bien filialement et respectueusement. »

Albert Carteron.

IV. — Second communiqué de S. Exc. Mgr Ancel

(*La Croix*, 22 octobre.)

« De nombreux chrétiens nous ont dit leur inquiétude à propos de l'affaire du service social nord-africain de la région lyonnaise.

Nous ne pouvons que rappeler les termes de notre précédent communiqué. Nous regrettons seulement que certains journaux en aient supprimé une phrase essentielle ou se soient permis d'en modifier la teneur.

Nous devons donc affirmer nettement que la plupart des informations données dans les journaux sont fausses et que les informations qui sont vraies permettent seulement d'établir que ces prêtres sont restés, en fait, sur le terrain de l'entraide morale et spirituelle.

Nous ajoutons que, dans l'exercice de leur charité, ces prêtres ont toujours obéi à leurs supérieurs et à l'autorité épiscopale. »

Signé : Alfred Ancel,
évêque auxiliaire de Lyon,
Supérieur général du Prado.

V. — Communiqué de S. Em. le cardinal Gerlier

(*La Croix*, 25 octobre.)

« Des échos qui me reviennent de maints côtés, des lettres que je reçois malgré mon éloignement m'obligent à la présente déclaration, que j'aurais préféré infiniment pouvoir éviter.

De nombreuses consciences, en effet, ont été troublées par les accusations portées contre l'abbé Carteron et l'abbé Magnin. Les démentis opposés par ceux-ci n'ont pas suffi à les rassurer, et beaucoup se demandent comment des accusations aussi graves auraient pu être lancées sans être appuyées sur des preuves ou, tout au moins, sur des présomptions sérieuses. Je considère comme un devoir, pour dissiper cette douloureuse équivoque, de répondre clairement, autant que je le puis actuellement, aux questions que se posent des esprits droits.

A la base de cette affaire, il y a certains éléments positifs, déjà soulignés dans le communiqué publié récemment par le cardinal Liénart et par l'archevêque de Lyon :

1° *Des musulmans ont pris l'initiative d'un service d'entraide au profit des détenus musulmans et de leur famille dans le besoin.*

2° *Un musulman, membre de ce service d'entraide, a demandé au P. Carteron s'il pouvait lui procurer un local pour les besoins de ce service.*

3° *Le P. Carteron a répondu à cette demande en adressant ce musulman au P. Magnin. Celui-ci a consenti la disposition d'une pièce, étant bien précisé que l'action de ce service était exclusive de toute action politique, et, à plus forte raison, terroriste.*

4° *Rien, à notre connaissance, ne permet de dire que cette condition n'ait pas été respectée.*

En cet état et pour des raisons qui nous échappent encore, une accusation grave a été portée, tendant à faire du P. Carteron le bailleur

de fonds, le trésorier, le responsable de ce service d'entraide, et à le présenter ainsi comme un membre important de l'organisation du F. L. N. en métropole. Pour étayer ces accusations, certains membres de la police — je dis certains membres — n'auraient pas hésité à faire souscrire aux suspects musulmans des déclarations dont le caractère mensonger est aisé à discerner. Pour y parvenir, ils n'auraient pas reculé devant l'emploi de la violence et des sévices les plus graves, en même temps que les plus attentatoires à la dignité humaine.

Il ne m'appartient pas de donner les précisions douloureuses et troublantes dont j'ai eu connaissance. Une enquête sérieuse pourra les mettre en lumière (1). Je me crois en droit d'affirmer que tel de ceux qui ont subi ces traitements a été mis dans un état physique ou moral grave.

L'odieux des accusations publiquement portées me créait le devoir pénible de soumettre ces faits à ceux qui sont troublés, pour leur permettre de rectifier, s'il est besoin, quelques jugements hâtifs et injustes.

Je tiens essentiellement à ajouter que, si certains procédés déshonorent leurs auteurs, il serait formellement injuste de les imputer à l'ensemble du corps de la police, que je connais et estime profondément. La tâche de celle-ci est particulièrement difficile dans les circonstances actuelles. Il n'est que juste de rendre hommage à l'attitude de l'immense majorité de ses membres qui, en dépit de ces difficultés, respectent dans leur action la dignité humaine. Comment ne pas songer, d'autre part, à la souffrance de ces hommes devant les attentats criminels dont ont été victimes plusieurs d'entre eux ? On ne saurait pas plus les oublier que les atrocités commises trop souvent en Algérie. Mais, pour l'honneur de la France, on ne saurait y trouver la justification de douloureuses erreurs. »

† PIERRE-MARIE, cardinal GERLIER, *archevêque de Lyon.*

(1) Les experts commis pour examiner trois des quatre inculpés musulmans qui ont porté plainte pour des sévices subis dans les locaux de la Sûreté lyonnaise ont reconnu que dans deux cas des traces de « violence » ont été relevées. (*N. D. L. R.*)

Le communiqué du ministre de l'Intérieur

A ces documents publiés par la Semaine religieuse du diocèse de Lyon, *nous joignons la lettre de M. Pelletier, ministre de l'Intérieur, donnée à la presse le* 24 *octobre :*

A la suite d'une déclaration publique au sujet de l'affaire des prêtres du Séminaire du Prado, il me paraît indispensable de sortir de la réserve que je m'étais imposée.

Il m'eût, en effet, semblé préférable de laisser cette affaire se dérouler dans le secret de l'instruction pour qu'elle voit ensuite, s'il en était ainsi décidé par le juge instructeur, le grand jour d'une audience.

Je regrette que le cardinal-archevêque de Lyon ait cru devoir prendre à son compte les allégations de membres du F. L. N., selon lesquelles leurs aveux auraient été arrachés par la violence. Je tiens à préciser à ce sujet que des consignes permanentes du F. L. N. font une obligation à ses membres de déclarer devant la justice qu'ils ont été l'objet de sévices de la part de la police et que, par suite, leurs aveux sont dénués de valeur.

Une si grave accusation portée par une très haute autorité ecclésiastique atteint en effet la police lyonnaise et même l'ensemble de la police française qui, dans la lutte sévère contre le terrorisme, compte tant de héros et, hélas ! de martyrs.

Je ne saurais assez rendre hommage à ce que fut et à ce que demeure son action persévérante et courageuse pour la sauvegarde des institutions et la protection des personnes et des biens.

Parce qu'un dossier à l'instruction est soumis à l'opinion publique, je rappellerai que l'un des Pères inculpés par le juge d'instruction, le P. Magnin, a vu cette décision prise à son égard après qu'il eut reconnu avoir brûlé des documents que lui avait confiés le F. L. N. Son supérieur, Mgr Ancel, a, de son côté, admis ces faits sans la moindre équivoque.

Est-il besoin de souligner qu'il s'agissait dans la pratique uniquement d'un service social du F. L. N. et non pas d'une organisation charitable dont auraient bénéficié tous les musulmans ?

Il n'est pas douteux qu'un tel service ait fourni des garanties morales et matérielles aux terroristes.

La Croix *des 26-27 octobre faisait suivre ce communiqué du commentaire suivant :*

Cette déclaration appelle un certain nombre de remarques, notamment les suivantes :

1. Si cette affaire ne s'est pas déroulée dans le secret de l'instruction, ce n'est la faute ni des prêtres intéressés ni du cardinal-archevêque de Lyon. Des services de police ont eux-mêmes pris l'initiative de saisir les journaux et l'opinion, lui donnant ainsi une publicité bruyante, et ce précisément au moment où le cardinal venait de partir pour Rome. Aussitôt, la presse a été pleine de rumeurs désobligeantes.

2. Le ministre accuse le cardinal-archevêque de Lyon de porter atteinte à l'honneur de la police lyonnaise, voire de toute la police française. Or, comme on le constate en lisant la déclaration du cardinal, celui-ci a pris soin de rendre un vif hommage à la police lyonnaise et à la police française, à leur action et à leurs épreuves.

Dernière déclaration de S. Em. le cardinal Gerlier

Lors de la séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques de Lyon, le 12 *novembre, S. Em. le cardinal Gerlier a déclaré* (1) :

La paix, chez nous — j'entends à Lyon, — est menacée à l'heure où je parle.

Vous comprendrez certainement ma volonté de ne pas ranimer personnellement l'agitation créée dans un trop grand nombre d'esprits par des événements dont il n'a d'ailleurs pas dépendu de nous qu'ils deviennent malencontreusement publics, et sur lesquels nous entendons respecter l'action de la justice.

C'est d'un mot seulement que je répéterai ma tristesse profonde que, par une erreur, involontaire sans doute, mais flagrante, on ait pu méconnaître formellement ma pensée, au point de voir, là où il n'y avait clairement et explicitement que des remarques individuelles, une attaque contre tout un corps que je respecte et que j'estime, et qui subit, au surplus, dans l'accomplissement de son devoir, de bien dures épreuves.

Certains ne vont-ils pas jusqu'à imaginer je ne sais quelle compromission impensable avec la violence, parfois même avec le crime, dans une attitude qui maintient simplement, avec une fidélité sur laquelle nous ne pouvons pas transiger, la doctrine séculaire de l'Eglise, affirmant

(1) La *Semaine religieuse du diocèse de Lyon,* 28. 11. 1958.

le devoir de charité fraternelle au service de toutes les souffrances.

A une heure où il est si nécessaire, si urgent de faciliter le rapprochement et l'union de tous les citoyens, pour le plus grand bien de la patrie, mon désir ardent, déjà exprimé, serait que prennent fin, d'une volonté unanime, des discussions où, qu'on le veuille ou non, la passion intervient au détriment de la sérénité. Je voudrais que, de part et d'autre, plus un mot ne soit prononcé qui puisse compromettre la paix française. Nous devons à tous ceux qui nous regardent cet exemple et cette leçon de fraternité.

Une lettre de S. Exc. Mgr Ancel

La Semaine religieuse du diocèse de Lyon (21. 11. 1958) *a publié la lettre suivante de S. Exc. Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon et Supérieur général de l'Institut des Prêtres du Prado, en la faisant précéder de ces lignes :*

« Des renseignements venus de divers côtés nous font connaître le trouble et l'inquiétude qui persistent chez un certain nombre de chrétiens au sujet de l'affaire du Prado. C'est pourquoi nous avons demandé à Mgr Ancel l'autorisation de publier une lettre qu'il a écrite aux Prêtres du Prado le 30 octobre, lettre qui, primitivement, ne devait pas être publiée. »

30 octobre 1958.

Mes chers amis,

Vous désirez sans doute que je vous renseigne directement sur l' « affaire du Prado ».

J'aurais bien désiré, de mon côté, vous écrire plus tôt, mais cela m'a été impossible. J'ai été vraiment, en ces derniers jours, submergé par toutes sortes d'occupations.

Cependant, je ne voudrais pas vous faire attendre davantage, et, dès aujourd'hui, je voudrais vous faire savoir ce qu'est l'essentiel de cette affaire. Cela peut se résumer en peu de mots et nous n'avons rien à cacher : tout est clair, tout est net.

Nous devons cependant éviter soigneusement de nous laisser prendre par un esprit de polémique ; nous devons éviter avec le plus grand soin tout manquement à la charité et tout jugement téméraire.

Il est rare que l'on ait le grand honneur de souffrir pour l'Evangile : raison de plus pour éviter avec soin tout ce qui pourrait ternir cet honneur.

Nous devons tous ressentir actuellement la vérité de la parole de l'Evangile : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Nous nous rappellerons aussi cette autre parole : « On a appelé Belzébuth le Fils de l'homme, à combien plus forte raison ses disciples. » Et enfin cette parole mystérieuse : « L'heure vient même où qui vous tuera estimera rendre un culte à Dieu. »

Je suis persuadé, en effet, que beaucoup parmi ceux qui ont attaqué le clergé en général, et le Prado en particulier, n'ont pas eu de mauvaises intentions. En toute hypothèse, même s'ils avaient eu de mauvaises intentions, nous devons leur pardonner de tout cœur, comme le Christ Jésus l'a fait lui-même.

Je vous parlerai uniquement de ce qui concerne le Prado ; je serai certainement appelé à mentionner une fois ou l'autre le P. Albert Carteron, mais je ne parlerai pas directement de lui. Je pense que vous aurez lu dans *la Croix* sa lettre magnifique, ainsi que les déclarations du cardinal Gerlier. Je ne parlerai pas non plus de la Mission de France ; mais, en ces jours douloureux, nous devons nous sentir encore plus liés à nos frères de la Mission de France. Il me semble que la déclaration commune des cardinaux Liénart et Gerlier nous aura encore davantage unis dans le même amour du Christ et des pauvres. Vous pouvez aussi vous rapporter à la déclaration de la Mission de France, que les journaux ont publiée (1) :

Et maintenant, voici les faits :

I. — Le 15 septembre, le P. Albert Carteron a envoyé au P. Magnin un Algérien pour lui demander un service : il s'agissait de mettre une chambre du noviciat à la disposition d'une entraide sociale établie par des Algériens pour venir au secours des familles rendues nécessiteuses en raison de l'emprisonnement du chef de famille. Le P. Magnin a simplement demandé s'il n'y avait rien de politique en tout cela : on lui en a donné l'assurance. D'ailleurs, le P. Albert Carteron avait fait prêter serment aux Algériens qui voulaient nous demander ce service, afin que nous soyons sûrs que les fonds seraient utilisés uniquement pour un service d'entraide. Quand le P. Magnin eut reçu ces explications, il en parla au P. Chaize, et, d'accord avec lui, il mit à la disposition des Algériens une chambre du noviciat (n° 22).

Voilà exactement en quoi consiste la coopération du Prado à l'action du F. L. N. !... Il n'y a rien d'autre.

J'ajoute les remarques suivantes :

1° Vous savez quelle *discrétion* nous avons toujours observée au Prado vis-à-vis des pauvres qui nous demandent service. Nous devons respecter les pauvres. Par conséquent, il n'y avait pas lieu de demander des explications complémentaires.

2° Quand il s'agit de rendre service à des pauvres, on ne cherche pas à *savoir si on a affaire à des amis ou à des ennemis*. On ne s'occupe pas non plus des *opinions politiques* des uns ou des autres. C'est ainsi qu'au Prado, avant et après la Libération, nous nous sommes efforcés de rendre service aux familles des détenus. Dès que quelqu'un souffre et est dans le besoin, c'est le Christ lui-même qui nous appelle au secours.

3° Il n'est donc pas étonnant que le P. Magnin n'ait pas cherché à savoir si ce service d'entraide était, oui ou non, un service du F. L. N.... Je dois d'ailleurs vous avouer que j'ignorais complètement, avant ces derniers jours, comment était organisé le F. L. N. et son service social.

II. — En agissant comme ils l'ont fait, le P. Chaize et le P. Magnin se sont conformés strictement aux directives que, sous une forme ou

---

(1) Voici le texte de cette déclaration faite à *La Croix* (17 octobre) par l'abbé Vinatier, vicaire général de la Mission de France :

J'ai prévenu S. Em. le cardinal Liénart qui est actuellement à Rome pour le Conclave.

En plein accord avec lui, la Mission de France a fait connaître à diverses reprises, avec précision, les orientations pastorales concernant les questions posées par le drame algérien et ses répercussions en France.

Elle n'a cessé de prôner, selon les directives de la hiérarchie et du Saint-Siège, une fraternité réelle entre tous les hommes, et le respect intangible de tous les droits de la personne humaine. Elle n'a cessé de réprouver avec force tout ce qui est négation de la loi morale, en particulier le terrorisme et les tortures. Dans les circonstances actuelles, devant la situation faite à tant de musulmans et devant les attentats perpétrés sur notre sol, elle conserve avec fermeté la même attitude, demandant à ses prêtres, conscients de leurs responsabilités apostoliques, de suivre avec fidélité cette orientation chrétienne dans leurs relations avec les chrétiens et les musulmans.

Mettant en garde contre toute utilisation tendancieuse des actes imputés ou des intentions prêtées à tel ou tel de ses prêtres, la Mission attend que la lumière soit faite avec impartialité sur les faits incriminés. (N. D. L. R.)

sous une autre, j'avais répétées bien des fois. Par conséquent, ils étaient pleinement dans l'obéissance, et si leur manière d'agir était répréhensible, c'est moi et moi seul qui étais responsable. J'ai voulu d'ailleurs, par une lettre adressée à M. le procureur de la République, lettre que je lui ai remise en mains propres, *manifester nettement ma responsabilité personnelle* en cette affaire. Voici d'ailleurs deux extraits de cette lettre :

« Dans un esprit de loyauté totale envers la justice, je vous transmets les informations suivantes :

1° Vous savez que le Prado s'est toujours dévoué aux plus pauvres et aux plus abandonnés. Lorsque des difficultés spéciales se présentent, il nous appartient de donner des directives adaptées. En ce qui concerne les Algériens, j'ai donné moi-même et sous ma propre responsabilité les directives suivantes aux Prêtres du Prado :

1. Non seulement il vous est interdit, pour quelque motif que ce soit, d'apporter une aide quelconque à ceux qui agissent d'une façon criminelle, mais vous ne devez jamais coopérer à aucune action politique, même si cette action était légitime en elle-même.

2. Au contraire, quand il s'agit d'entraide sociale ou de charité, vous pouvez et même vous devez intervenir, car tous les hommes sont frères, quelle que soit leur race, et, conformément au précepte du Christ, nous devons aimer nos ennemis et faire du bien, même à ceux qui nous font du mal. »

Après quelques explications données sur le fond de l'affaire, je concluais ainsi :

« Je suis donc persuadé qu'en toute cette affaire, MM. Chaize et Magnin n'ont rien à se reprocher au point de vue de la conscience. Et, en toute hypothèse, s'il doit y avoir un responsable devant la justice, c'est celui qui a donné les directives citées plus haut.

Je me tiens donc à votre disposition, Monsieur le procureur, et je vous assure de ma considération très distinguée. »

III. — Pendant le mois qui s'est écoulé du 15 septembre au 14 octobre, jamais les Pères du noviciat ne se sont occupés de ce que faisaient les Algériens dans la chambre n° 22 ; par conséquent, tout ce qui a été écrit dans les journaux sur des transferts d'argent par le P. Albert Carteron ou par les PP. Chaize et Magnin est entièrement faux. De même tout ce qui concerne les communications téléphoniques entre les Pères du noviciat et le P. Carteron. C'est seulement le 14 octobre, lorsque furent arrêtés les Algériens du service social, que le P. Magnin avertit le P. Carteron par téléphone.

IV. — Ce qui s'est passé ensuite est fort triste. Je n'entrerai pas dans le détail. Je suis cependant obligé de vous dire l'essentiel.

Vous avez su à la fois par la déclaration du cardinal Gerlier et par celle du procureur de la République que des violences avaient été exercées sur des Algériens. On comprend alors que, sous l'influence de ces violences, ils aient été amenés à faire des dépositions qui ne répondaient pas à la vérité.

Vous pouvez alors supposer combien a pu être douloureux le long interrogatoire auquel ont été soumis les PP. Chaize et Magnin.

Cependant, en ce qui concerne le P. Chaize, on ne pouvait rien retenir contre lui qui puisse décemment être présenté au Parquet. Il n'a pas été inculpé. Le P. Magnin, au contraire, était retenu à la police judiciaire. Le samedi matin 18 octobre, il était inculpé d'atteinte à l'intégrité du territoire. Pourquoi cette différence entre les deux ? Autant que j'ai pu savoir, il était impossible de retenir comme délit l'attitude du P. Chaize et du P. Magnin mettant à la disposition d'une entraide sociale nord-africaine une pièce du noviciat. Mais lorsque la police était venue à Saint-Fons, le P. Magnin avait cru bien faire en détruisant les listes qui se trouvaient avec de l'argent dans la cassette des Algériens. Il semble qu'on ait voulu retenir ce fait comme pouvant servir de base à une inculpation. En réalité, il faut dire que ce geste était totalement dépourvu de conséquences, car il était facile à la police de reconstituer ces listes, grâce aux noms des détenus. En effet, c'est aux familles des détenus, comme nous l'avons déjà dit, qu'allaient ces secours. De fait, le juge d'instruction n'a pas hésité à laisser le P. Magnin en liberté, après l'avoir entendu, et cela malgré l'inculpation qui avait été formulée contre lui.

On a dit dans les journaux que le P. Albert Carteron était en fuite. Cette accusation était totalement fausse. Ce qui est vrai, c'est que le P. Carteron, sachant ce qui se passait à la police judiciaire, n'avait pas voulu s'y présenter, et cela n'est pas un délit. On est seulement obligé de répondre à la convocation du juge d'instruction. De fait, le juge d'instruction, après l'avoir entendu, l'a laissé, lui aussi, en liberté.

Il est plus que probable que la sentence du tribunal sera une sentence d'acquittement complet par rapport à l'inculpation, mais, quelle que soit la sentence des hommes, je tiens à répéter nettement que, devant Dieu, les Prêtres du Prado auxquels nous avons confié le soin du noviciat, n'ont rien à se reprocher, et, s'ils ont eu à souffrir, c'est pour avoir aimé les pauvres comme le P. Chevrier nous l'a enseigné à la suite du divin Maître !

Nous devons donc remercier le Seigneur de ce qu'il a bien voulu les juger dignes de souffrir quelque chose pour le nom du Christ, et nous devons trouver, en tout cela, une occasion de nous renouveler dans l'amour des pauvres. Nous ne pourrons pas oublier l'article que le P. Magnin a écrit dans *Prêtres du Prado* sur le sens du pauvre : ce n'était pas seulement des paroles : il a rendu témoignage par ses actes.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ces événements qui doivent être si pleins de lumière pour nous. J'insisterai simplement sur un point qui me paraît extrêmement important : *il faut que notre témoignage soit pur.* Ce doit être un témoignage de prêtres et de disciples du Christ. Supposez un moment que les PP. Chaize et Magnin aient agi en même temps pour des motifs politiques et par amour pour les pauvres, le témoignage évangélique n'aurait pas été rendu de la même façon. Le P. Chevrier, en nous demandant d'agir uniquement comme prêtres, nous permet de rendre témoignage d'une façon totalement pure. Puissions-nous bien comprendre cette leçon et en tirer profit !

Je vous parlais, dans ma dernière lettre, du danger de tout blocage politico-religieux. Heureusement, dans le cas présent, il n'y a aucune espèce de blocage politico-religieux : tout a été purement évangélique.

Je ne veux pas pour autant diminuer la valeur du témoignage qui est rendu par des laïcs dans leur engagement temporel. Mais il y a une ligne du martyre qui est différente de la ligne du témoignage chrétien rendu par un laïc dans son action terrestre. Jamais l'Eglise ne pourra se passer du témoignage des chrétiens agissant conformément à l'Evangile dans leur engagement temporel, mais jamais l'Eglise ne pourra se passer non plus des témoignages purement évangéliques.

Il n'y a absolument rien de secret dans ce que je vous écris : cependant, pour éviter tout mouvement passionnel, je vous demande de ne pas publier ce texte et de ne pas le lire dans une réunion publique. Vous pouvez cependant l'utiliser discrètement, car la vérité a des droits. Je

vous demande en particulier d'éviter toute généralisation en ce qui concerne les faits de brutalité dénoncés par le cardinal et reconnus par le procureur de la République. Vous savez comment le cardinal Gerlier, dans sa déclaration, a rendu hommage aux policiers qui, dans leur immense majorité, n'ont jamais participé à des violences et qui, au contraire, se sont, plus d'une fois, exposés à la mort pour assurer la sécurité de leurs concitoyens. Il est presque certain que des partis voudront utiliser ces faits à des fins politiques ; ne nous laissons pas prendre à ce jeu. Là encore, il faut que nous soyons purs.

Restons très unis dans la prière et dans la fidélité à notre Maître bien-aimé, le Christ Jésus.

† ALFRED ANCEL.

Déclaration de l'Action catholique ouvrière (1)

Des prêtres sont poursuivis ou arrêtés pour assistance à des travailleurs nord-africains.

Il est cependant notoire, depuis longtemps, que des chrétiens — prêtres ou laïcs — travaillent avec tous ceux qui recherchent loyalement une solution de justice et de paix. Ils préparent l'avenir avec les meilleures armes qui soient : la compréhension, l'estime, le respect et la bienveillance envers leurs frères musulmans. En conservant des contacts fraternels, ces chrétiens sont tout simplement fidèles à leur foi religieuse et à leur patriotisme.

Qu'on ne vienne pas aujourd'hui ajouter aux tragiques méprises de la guerre celle d'appeler trahison ce qui est stricte application de l'amour fraternel.

Si les prêtres poursuivis sont convaincus de participation délibérée à des actes de terrorisme, qu'on les juge alors selon le droit.

Mais si on attaque ces prêtres parce qu'ils ont accepté le droit d'asile et le devoir d'amitié, si on les accuse d'assistance matérielle et morale des familles dans le besoin extrême et à de nombreux travailleurs en état d'insécurité permanente, que l'on sache que nous nous déclarons, aujourd'hui comme hier, solidaires de leur charité.

Paris, le 21 octobre 1958.

(1) *La Croix* du 22. 10. 1958.

Le pacte scolaire belge

On sait le caractère passionné qu'a revêtu le problème scolaire en Belgique au cours de ces dernières années. A une majorité social-chrétienne qui avait voté la loi Harmel a succédé en 1954 *une majorité socialiste-libérale qui, elle, a voté la loi Collard, source de tant de remous dans l'opinion belge* (1). *Les élections du 1er juin* 1958 *ont donné au parti social-chrétien une forte majorité* (104 *sièges à la Chambre des députés sur* 212 *et la majorité absolue au Sénat*). *Une des premières tâches de M. Van Hemelrijck, le ministre social-chrétien du nouveau gouvernement Eyskens* (2), *fut de travailler à l'établissement d'un pacte scolaire réunissant l'accord des trois grands partis et mettant fin à la querelle qui pesait si lourdement sur la vie politique belge. A cet effet fut créée une Commission groupant quatre représentants de chacun des partis social-chrétien, socialiste et libéral, dont les présidents des trois partis et les anciens ministres de l'Instruction publique, MM. Harmel et Collard. Commencés le* 8 *août, les travaux aboutirent le* 6 *novembre à la signature du pacte dont nous donnons ci-après le texte intégral, qui fut ratifié à l'unanimité de ses* 401 *votants par le parti social-chrétien, et avec un moindre enthousiasme par les deux autres partis* (*parti libéral :* 117 *voix contre* 6 *et* 4 *abstentions ; parti socialiste :* 659 *voix contre* 231) (3).

Le présent pacte scolaire constitue un accord de fait conclu entre les trois partis politiques, le parti social-chrétien, le parti socialiste belge et le parti libéral, dans le but de contribuer à l'accroissement du bien-être culturel et matériel du pays, en lui apportant une extension de l'instruction et la paix scolaire.

Les présentes résolutions concernent l'enseignement gardien, primaire, moyen, normal, technique et artistique. Les écoles de musique restent soumises à un régime spécial.

Le régime des centres d'orientation scolaire et professionnelle sera établi en s'inspirant des mêmes résolutions.

A. — L'EXPANSION DÉMOCRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

1. Une politique généreuse et hardie d'expansion de l'enseignement doit être un des objectifs majeurs de tout gouvernement dans les années à venir.

Cette politique implique :

— La prolongation de la scolarité obligatoire ;

— L'aide effective à toutes les formes reconnues valables d'enseignement dans les limites et les conditions déterminées ci-dessous ;

— La priorité accordée aux dépenses et aux mesures d'éducation dans le cadre de la politique générale ;

— L'affectation de crédits budgétaires et d'une part du revenu national correspondant à l'importance et à la valeur des objectifs poursuivis ;

— Une utilisation rationnelle et un contrôle effectif de l'emploi des deniers publics directement affectés à cette fin par l'Etat ou octroyés par lui à titre de subventions.

2. Cette politique doit se développer dans la perspective des besoins à venir. A cet effet les moyens d'information nécessaires seront développés et, s'il le faut, créés.

3. L'enseignement sera gratuit aux niveaux gardien, primaire et secondaire dans les institutions de l'Etat et dans celles qu'il subventionne. Cette gratuité signifie la suppression d'un minerval direct ou indirect.

(1) Cf. *D. C.* 1955, col. 257-268, 889-895, 1241-1254 ; 1956, col. 663-669 ; 1957, col. 507-508.

(2) A la suite du remaniement ministériel opéré après la signature du pacte, M. Van Hemelrijck a cédé son portefeuille de l'Instruction publique à un libéral, M. Moureaux. Il est aujourd'hui ministre du Congo et du Ruanda-Urundi.

(3) D'après *la Libre Belgique*, 7. 11. 1958.

Aux niveaux gardien et primaire, quatrième degré inclus, cette gratuité implique la délivrance sans frais des livres et objets classiques.

En vue de promouvoir la démocratisation des études secondaires, il y a lieu d'étendre progressivement, dans la mesure des possibilités financières, le régime actuel des bourses d'études pour couvrir les dépenses résultant de la fréquentation scolaire. Le Fonds national des études sera pourvu des crédits nécessaires à cette fin.

B. — Problèmes communs aux deux réseaux d'enseignement

4. A l'exclusion des créations d'écoles et à l'exception des expériences pédagogiques, les réformes fondamentales de l'enseignement feront l'objet d'une confrontation préalable des points de vues entre, notamment, les délégués de l'enseignement de l'Etat, de l'enseignement provincial, communal et privé.

Par réformes fondamentales, il faut entendre une modification dans l'orientation générale ou la durée des études et dans les conditions d'admission des élèves.

Des dispositions seront prises afin d'assurer la promotion des élites et d'éviter que la démocratisation de l'enseignement n'entraîne un affaiblissement du niveau des études.

5. Tout en respectant un progamme et un horaire minimum légalement fixé, chaque pouvoir organisateur jouira pour son réseau d'enseignement, et même pour chaque institution d'enseignement moyen ou technique, de la liberté d'aménager ses horaires et, sous réserve d'approbation ministérielle, en vue d'assurer le niveau des études, d'élaborer ses programmes. Chaque pouvoir organisateur sera libre en matière de méthodes pédagogiques.

Le régime des congés sera uniformisé.

6. La sanction des études sera régie par des règles identiques dans l'enseignement officiel et dans l'enseignement privé (écoles de service social et écoles de nursing comprises).

En règle générale, cette sanction sera confiée à chaque établissement. Pour les enseignements où la sanction sera confiée à un jury, tous les membres seront nommés par l'autorité scolaire, en respectant les règles de composition fixées, le cas échéant, par le roi et sans préjudice d'un droit de contrôle de l'Etat, tel qu'il est établi.

Un système d'homologation des diplômes analogue à celui qui existe pour l'enseignement moyen, sera instauré dans l'enseignement normal et normal technique.

Un système d'homologation sera instauré dans l'enseignement moyen du degré inférieur et dans l'enseignement technique.

Les jurys centraux seront constitués sur une base paritaire.

7. Toute activité et propagande politique seront interdites dans les établissements d'enseignement ainsi que tout acte de concurrence déloyale entre établissements.

La propagande en faveur d'un enseignement doit rester objective et exempte de toute attaque contre un autre enseignement. Il sera institué une Commission chargée de régler les litiges et de proposer éventuellement au ministre de l'Instruction publique les mesures à prendre.

C. — Le respect du libre choix

8. Dans l'enseignement primaire et secondaire de plein exercice de l'Etat, des provinces, des communes et de toute autre personne publique, l'horaire hebdomadaire comprendra 2 heures de religion et 2 heures de morale au libre choix des parents.

Par enseignement de la religion, il faut entendre l'enseignement de la religion catholique, protestante ou israélite et la morale inspirée de cette religion. Par enseignement de la morale il faut entendre l'enseignement de la morale non confessionnelle.

Les principes de la loi du 27 juillet 1955 concernant le choix des parents et l'enseignement de ces matières sont applicables.

Dans l'enseignement primaire, le cours de morale non confessionnelle sera confié par priorité à un titulaire d'un diplôme officiel ayant, si possible, suivi pareil cours de morale.

Dans l'enseignement secondaire, il sera confié par priorité à un titulaire d'un diplôme d'agrégé de philosophie délivré par un établissement non confessionnel.

Les partis estiment qu'il y a lieu d'adresser aux professeurs de religion et aux professeurs de morale des recommandations quant au niveau des connaissances à exiger et à la cotation des épreuves, de façon à promouvoir une meilleure harmonisation.

Dans l'enseignement primaire, il est tenu compte de la cote obtenue par l'élève dans la cotation générale.

Dans l'enseignement secondaire, il est fait une mention spéciale au diplôme ; la cote n'est pas reprise dans la cotation générale, mais il est attribué un prix distinct.

L'élève qui n'a pas satisfait ne peut passer à une classe supérieure, sous cette réserve que, comme pour les autres matières, il peut présenter une seconde épreuve.

Il est admis à titre transitoire que les dispositions du présent article seront appliquées progressivement et dans un délai raisonnable.

9. Sont officielles les écoles créées par les pouvoirs publics.

Sont réputées neutres les écoles qui respectent toutes les conceptions philosophiques ou religieuses des parents qui leur confient leurs enfants et dont au moins deux tiers du personnel enseignant sont porteurs d'un diplôme de l'enseignement officiel et neutre.

L'Etat organise un enseignement gardien, primaire, moyen, normal et technique et crée là où le besoin s'en fait sentir des établissements et sections d'établissements nécessaires à cet effet.

Il subventionne les établissements et les sections d'établissements d'enseignement répondant aux normes légales et organisés par les provinces, les communes et les personnes privées.

Le droit des parents de choisir le type d'éducation de leurs enfants implique la possibilité de disposer à une distance raisonnable d'une école correspondant à leur choix.

Sans préjudice au droit de création visé à l'article précédent, l'Etat est obligé, pour respecter le droit des minorités, à la demande d'un nombre déterminé de parents qui ne trouvent pas à une distance raisonnable une école répondant à leur choix, suivant le cas :

— D'ouvrir une école d'Etat ou une section

d'école d'Etat, ou d'assumer les frais de transport vers une telle école ou section ;

— D'admettre aux subventions une école libre existante, confessionnelle ou autre.

Peuvent prétendre se trouver dans la situation envisagée, les parents qui ne trouvent pas à une distance raisonnable une école dont au moins les deux tiers du personnel sont titulaires soit d'un diplôme de l'enseignement non confessionnel, lorsqu'il s'agit de parents désirant un enseignement non confessionnel, soit d'un diplôme de l'enseignement libre, dans le cas contraire.

10. Les critères de population scolaire qui sont à fixer par le roi sont communs à l'enseignement de l'Etat, des provinces et des communes et à l'enseignement privé. Ils sont moins élevés dans les régions à réseau scolaire peu dense.

Le ministre de l'Instruction publique pourra déroger aux minima de population scolaire dans des cas exceptionnels et notamment en raison de la densité de la population scolaire.

11. Pour l'enseignement gardien et primaire, les règles actuelles d'admission aux subventions seront maintenues. Pour les autres enseignements, les sections pourront être admises aux subventions après un an de fonctionnement. Pour autant que la section continue à répondre aux conditions légales et réglementaires, cette admission sera reconduite d'année en année pour être confirmée au moment où les diplômes entrent en ligne de compte pour l'homologation.

D. — Enseignement de l'Etat

12. L'effort financier consenti au profit de l'enseignement de l'Etat dans le domaine des constructions scolaires sera poursuivi et amplifié en fonction des besoins jusqu'au moment où le libre choix sera effectivement assuré dans toutes les régions du pays. Il sera élaboré un programme de création d'écoles et d'internats de l'Etat.

A cet effet, il sera versé, outre la dotation annuelle de 600 millions, les crédits nécessaires pour créer annuellement vingt établissements d'enseignement secondaire, soit 600 millions ; seize internats, soit 400 millions, ainsi qu'un crédit annuel de 100 millions pour créer trente sections préparatoires et écoles primaires autonomes de l'Etat.

Les crédits nécessaires à ces constructions scolaires seront inscrits par priorité dans chaque budget extraordinaire. Ils doivent être considérés comme ayant le même caractère intangible que ceux affectés aux dépenses de fonctionnement de l'Etat et seront adaptés à l'évolution du coût de la construction.

Ces crédits sont indépendants de ceux qui sont affectés à la création de Centres psycho-médicaux-sociaux.

Les sommes correspondant à ces crédits seront mises à la disposition du ministre de l'Instruction publique à un compte spécial à la Banque nationale. Le solde non utilisé au cours d'un exercice demeure à ce compte avec la même destination.

Le ministre de l'Instruction publique fera rapport au Parlement annuellement et avant le 31 mars sur l'utilisation des crédits de l'exercice écoulé.

13. Le service des Constructions scolaires du ministère de l'Instruction publique sera chargé de suivre et de stimuler l'exécution du plan de constructions scolaires, en attendant qu'il soit mis en état de reprendre les tâches qui incombent actuellement en la matière au ministère des Travaux publics.

14. Les besoins actuels en matériel didactique, en mobilier, en équipements et en machines des établissements d'enseignement de l'Etat seront couverts dans un délai de quatre ans. Un crédit spécial de 200 millions sera inscrit au budget à cet effet et ce pendant quatre ans.

15. En fait, les fonctions d'institutrice gardienne, d'instituteur primaire et de régent dans l'enseignement de l'Etat seront accordées par priorité aux porteurs d'un diplôme de l'enseignement non confessionnel.

En ce qui concerne les licenciés, la priorité sera accordée aux porteurs d'un diplôme d'un établissement non confessionnel, sous cette réserve qu'il sera veillé à admettre un pourcentage de diplômés de l'enseignement confessionnel égal au pourcentage moyen des deux précédentes législatures.

E. — Enseignement provincial et communal

16. Il sera créé un Fonds des constructions scolaires des provinces et des communes qui recevra une dotation annuelle de 600 millions de francs, soit une majoration de crédits actuels de 350 millions.

Le taux des subsides sera fixé uniformément à 60 %.

La procédure pour l'octroi des subsides sera simplifiée.

17. Le régime actuel des subventions d'équipement en machines, outillage, appareils et instruments des ateliers, laboratoires, etc., des établissements d'enseignement technique sera étendu à tout l'enseignement secondaire, en y incluant le premier équipement. La part d'intervention sera portée à 60 %.

18. Pour le personnel directeur et enseignant les normes de fixation des prestations subsidiables seront semblables à celles de l'enseignement de l'Etat.

Pour les surveillants-éducateurs externes, les normes seront doublées.

19. Pour les membres du personnel admis à la subvention qui possèdent les titres requis pour la même fonction dans l'enseignement de l'Etat la subvention-traitement sera égale à la rétribution, traitement majoré des allocations diverses, à laquelle l'intéressé aurait droit à l'Etat, dans l'hypothèse où il aurait rendu tous ses services d'enseignement dans un établissement de l'Etat.

Pour les membres du personnel qui, sans posséder ces titres, sont toutefois porteurs d'autres titres de capacité qu'il juge suffisants, le roi détermine les modalités de fixation des subventions-traitements.

L'intervention directe de l'Etat dans les suppléments communaux sera supprimée.

Un supplément communal de 10 % au profit des membres du personnel de l'enseignement gardien et primaire ne pourra être accordé que dans les communes classées de première catégorie. Les communes sont autorisées à respecter les droits individuellement acquis.

20. Le régime des subventions-traitements en faveur des membres du personnel qui doivent interrompre leur service pour cause de maladie o

de maternité sera étendu à tous les ordres d'enseignement.

Les règles appliquées au personnel de l'Etat en matière de contrôle du service de santé administratif seront étendues au personnel admis aux subventions là où pareil contrôle n'est pas encore organisé.

21. A la province ou à la commune, il sera alloué, par élève, une subvention annuelle forfaitaire pour couvrir tous frais de fonctionnement quelconques tels que : chauffage, éclairage, force motrice, eau, gaz, approvisionnements, matières premières, frais de bureau, distribution des prix, location, renouvellement, entretien et nettoyage des locaux, du mobilier, du matériel, de l'outillage, de la bibliothèque et des laboratoires, transport des élèves et excursions scolaires.

La subvention s'élève à :

750 francs pour l'enseignement gardien ;

1 000 francs pour l'enseignement primaire ;

3 250 francs pour l'enseignement moyen ;

3 750 francs pour l'enseignement normal.

Pour l'enseignement technique et artistique, le montant sera fixé par le roi, par niveau et par section d'enseignement. Il variera de 3 250 à 4 250 francs pour l'enseignement de plein exercice et ne pourra dépasser 900 francs pour l'enseignement à horaire réduit. Le montant de ces subventions, qui correspond au coût de la vie actuelle, sera majoré ou diminué en fonction de l'évolution de l'index des prix de détail.

F. — ENSEIGNEMENT PRIVÉ

22. L'Etat n'accordera aucune subvention pour les constructions scolaires.

23. Les dispositions des points 17 à 21 seront appliquées à l'enseignement privé ;

24. Les subventions-traitements des membres du personnel religieux, séculier et régulier de l'enseignement gardien et primaire seront égales à 60 % de la rétribution d'un membre laïc.

Dans les autres ordres d'enseignement, elles seront égales au traitement minimum, majoré de 15 % après quinze ans de service dans l'enseignement.

25. Le principe de la pension à charge du Trésor public sera étendu à tous les membres du personnel admis aux subventions.

En attendant une révision générale du régime des pensions, cette extension se fera d'après le système de l'enseignement technique privé.

26. Le personnel enseignant et administratif des établissements admis aux subventions prêtera le même serment que le personnel de l'Etat.

27. Des commissions paritaires seront créées par ordre d'enseignement en vue d'élaborer notamment, dans un délai de deux ans, un statut de stabilité d'emploi et un statut de régime disciplinaire.

28. Sans préjudice à l'application du dernier alinéa de l'article 19, l'intervention financière des provinces et des communes au profit de l'enseignement privé est limitée à la tutelle sanitaire et aux avantages sociaux accordés aux élèves, en veillant à ce qu'aucune distinction ne soit faite entre les enfants suivant la catégorie d'écoles qu'ils fréquentent.

Les provinces continueront à supporter la charge financière qu'implique la gratuité telle que prévue au deuxième alinéa de l'article 3.

29. Les subventions de fonctionnement devront être affectées à l'établissement auquel elles sont attribuées et payées.

Le roi organise le contrôle de cette affectation.

G. — RÉSOLUTIONS FINALES

30. La plupart des mesures qui seront prises en exécution des présentes résolutions doivent faire l'objet de lois ou d'arrêtés dont les principaux seront communiqués en projet à la Commission permanente que constituera la Commission nationale en vue de veiller à l'exécution du pacte.

31. Toutes ces mesures entreront en vigueur le 1er septembre 1958, à l'exception de celles qui concernent les frais de fonctionnement de l'enseignement gardien et primaire qui entreront en vigueur le 1er janvier 1959, et de celles qui concernent les pensions de l'enseignement privé qui entreront en vigueur à la date de la publication de la loi.

Les contrats d'adoption cesseront de sortir leurs effets au fur et à mesure que ces mesures entreront en vigueur.

32. Les partis nationaux se considèrent liés par les résolutions du pacte scolaire.

Au cas où la situation qui est à la base de ce pacte viendrait à se modifier profondément, après une période de douze ans, la même procédure serait instituée pour examiner les problèmes nouveaux.

Le présent projet de pacte a été paraphé, pour accord, par tous les membres de la Commission nationale scolaire. Ils s'engagent à défendre ce projet devant leur parti respectif à l'approbation desquels il sera soumis.

A Bruxelles, le 6 novembre 1958.

Le document est signé par MM. Lefevre, Harmel, R. Houben et Van Hemelrijck (pour le P. S. C.) ; par MM. Buset, Collard, Spinoy et Bracops (pour le P. S. B.), par MM. Destenay, Motz, Janssens, Vanaudenhove et Moureaux (pour le parti libéral).

S. Em. le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, désireux de reconstituer sa bibliothèque détruite en 1944, demande si un de nos lecteurs pourrait lui procurer les années de *la Documentation Catholique* de 1939 à 1954. Soumettre les offres à *la Documentation Catholique* (Rédaction, 5, rue Bayard, Paris, 8e) qui mettra le généreux donateur en rapport avec le bibliothécaire de Son Eminence.

— *Le docteur Paul Carton et son itinéraire spirituel*, par Mgr ALBERT BROS. — Un vol. 14 × 19 cm., 64 pages, avec huit planches hors-texte. Prix : 300 francs. P. Lethielleux, éditeur, Paris.

Cette étude est le témoignage donné par un ami sur les étapes de la vocation spirituelle, autant que médicale, de ce docteur « dont la courbe, après quelque fléchissement, se dessine, avec une ascendance, sans cesse accrue, jusqu'à sa mort ». Dans son roman *Corps et âmes*, Maxence Van der Meersch a pris pour héros le Dr Carton sous le nom de Dr Domberlé.

— *Sainte Bernadette de Lourdes et de Nevers*, par GERTRUDE FRANÇOIS. — Un vol. 13,5 × 18,5 cm., 144 pages. Société Saint-Paul, Paris.

Histoire illustrée, très parlante, de la vie de sainte Bernadette racontée pour les enfants.

La charité dans les assurances sociales

Allocution pontificale à l'Institut national espagnol de prévoyance (11. 9. 1958)

L'Institut national espagnol de prévoyance, qui englobe les diverses assurances : invalidité, vieillesse, maladie, accidents, célèbre cette année son 50e anniversaire. Une forte délégation de cet Institut, accomplissant à cette occasion un pèlerinage à Rome, avait été reçue par S. S. Pie XII qui lui a adressé cette allocution (1) :

Très chers fils, dirigeants, fonctionnaires et membres de l'Institut national espagnol de prévoyance qui, à l'occasion des noces d'or de votre organisme, avez voulu accomplir un pieux pèlerinage à Rome pour remercier l'auteur de tous biens des bienfaits reçus pendant ce demi-siècle d'existence, pour implorer l'aide de Dieu en ce qui concerne l'avenir et pour recevoir la bénédiction du Vicaire du Christ qui suit votre travail avec tant d'intérêt, soyez les bienvenus dans cette maison du Père commun qui se plaît à vous recevoir les bras ouverts parce qu'il sait l'excellence de votre désir, les sacrifices qu'a exigés sa réalisation et l'esprit vraiment filial qui l'a inspiré.

L'Eglise et les assurances sociales

Nous avons dit que Nous suivons vos travaux avec le plus grand intérêt. Les Souverains Pontifes, depuis ceux que l'on peut appeler les précurseurs du grand mouvement social catholique moderne, jusqu'à celui qui aujourd'hui occupe indignement leur place, mus par cet amour paternel qui les porte à désirer toujours et dans tous les domaines le plus grand bien de leurs fils et de toute l'humanité, mais particulièrement de ceux qui sont le plus dans le besoin, ont maintes fois recommandé les Instituts comme le vôtre, appelés à donner à l'homme cette tranquillité et cette sécurité que pourrait difficilement avoir l'individu isolé face aux difficultés de la vie, particulièrement celles que l'on ne peut prévoir. Il Nous serait facile de citer des documents et surtout les très célèbres Encycliques : *Rerum Novarum,* de Léon XIII, et *Quadragesimo Anno,* de Pie XI (2). Nous Nous contenterons de répéter ce que Nous avons déjà dit en son temps : « Ces conditions de prévoyance sociale doivent devenir des réalités si l'on ne veut pas que la société soit périodiquement ébranlée par des ferments troubles et par des secousses dangereuses. » (Aux travailleurs d'Italie, 13 juin 1943 ; *Discorsi e Radiomessaggi,* vol. V, p. 85.) (3)

Ce n'est pas non plus Notre intention, étant donnée l'intimité du moment présent que Nous préférons considérer comme une réunion familiale, de Nous arrêter ici sur ce que l'on pourrait appeler les aspects techniques et scientifiques de vos problèmes. Vous connaissez parfaitement votre fonction et la façon de l'accomplir, et Nous savons que certaines de vos réalisations ont à juste titre attiré l'attention, chez vous et à l'étranger. Mais cela n'empêche pas que, reprenant une idée du message dévoué et respectueux que vous Nous avez adressé, Nous ajoutions quelques mots que Nous considérons un peu comme une conséquence de ce que suppose votre présence en ce moment et en ce lieu.

La justice est inséparable de la charité

Il n'est personne qui ne reconnaisse, très chers Fils, que les assurances sociales visent à étendre les droits de ceux qui ont besoin d'elles, pénétrant à voiles déployées dans le domaine de la justice. Il faut cependant toujours se souvenir que sans le souffle de la charité envers le prochain — c'est-à-dire de cet amour surnaturel, qui ne fait qu'une seule et même chose avec celui qui nous conduit à Dieu et nous unit à lui — tous vos organismes languiraient, comme une plante privée de sa sève vitale, peut-être même jusqu'à en mourir, comme un corps auquel on a arraché l'âme, finissant par dégénérer en un poids pour ceux qui sont appelés à les maintenir, en une fonction froide et mécanique pour ceux qu'ils doivent assister et aider, en une hypertrophie bureaucratique dévoratrice d'énergies pour ceux qui doivent les diriger, et peut-être même en un frein fatal pour le sentiment naturel et spontané d'aide fraternelle et d'assistance secourable.

Par contre, lorsque règne la charité, tout se fait avec le cœur et avec une véritable ardeur, parce que « la charité est patiente, elle est bonne » (*I Cor.,* XIII, 4) ; personne n'offense son frère en l'abordant d'une façon dédaigneuse et hautaine ; il n'y a pas de risque de succomber aux attraits d'une possible corruption, parce qu' « elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne tient pas compte du mal » ; on marche toujours sur le droit chemin, sans se laisser guider par des intentions secondes, parce qu' « elle ne prend pas plaisir à l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité » ; et, finalement, délaissant les poses affectées, tout ce que l'on fait se revêt du blanc manteau de la simplicité évangélique. Vous dites que vous avez essayé de renforcer la charité par un souffle de justice ; mais Nous, Nous vous exhortons à constamment vivifier cette justice par le souffle divin de la charité ; de cette charité « qui vient de Dieu » (*I Jean,* IV, 7) et qui nous fera demeurer d'une façon habituelle en lui (Cf. *Ibid.* IV, 16).

La sollicitude du Saint-Père pour les nécessiteux

Nos plus cordiales félicitations pour tout ce qui vous avez fait, spécialement au cours de ces derniers lustres ; Notre gratitude la plus profonde au nom de tant de Nos fils très chers qui, précisément parce qu'ils sont les plus nécessiteux, sont l'objet de prédilection de Nos préférences. Soyez certains que vos lendemains seront féconds et radieux ; de cela Nous ne pouvons pas douter, connaissant la rectitude de vos intentions et la volonté bien décidée qui vous anime de marcher toujours par les chemins sûrs que vous trace la doctrine sociale de l'Eglise.

Priez d'une façon spéciale, avec autant de ferveur que vous le pourrez pour Nos intentions lorsque vous rentrerez à Madrid, et recueillez vous dans la douce pénombre de la chapelle de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, qui est le cœur de votre siègle central, et aussi de tout l'Institut

(1) Traduction (d'après le texte espagnol publié par l'*Osservatore Romano* du 14. 9. 1958), sous-titres et notes de *la D. C.*

(2) *D. C.,* n° 569 du 6. 6. 1931, col. 1470-1471 et 1409.

(3) *Actes de S. S. Pie XII,* Bonne Presse, t. V, p. 81.

Présentez-lui toutes les douleurs et les angoisses du Vicaire du Christ à cause de tout ce que souffrent encore tant de ses fils pour qui le passé est peut-être un souvenir amer, le présent une fatigue pénible et l'avenir une inconnue et une préoccupation ; dites-leur que Notre désir, c'est qu'ils apprennent à porter la croix dans un esprit chrétien, dans la pleine conscience de sa valeur comme moyen de sanctification, de rédemption et de réparation, mais qu'en même temps, Nous aimerions les voir soulagés de leurs fatigues et que c'est dans ce sens que Nous ne cessons d'exhorter ceux qui peuvent les aider ; rappelez-lui que c'est à elle, à son cœur immaculé et maternel, non moins qu'à sa très puissante intercession, que Nous recommandons tout ce qui peut être fait pour que cette pauvre humanité puisse finalement voir l'aube de ce jour où le soleil de la justice et de la charité resplendira sur l'univers et où tout reverdira, tout se renouvellera et fleurira dans une douce atmosphère de sérénité et de paix.

Avec la protection de votre Mère très douce, Nous appelons sur vous les meilleures grâces du ciel, tandis que Nous vous bénissons paternellement. Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende comme une fine rosée sur vous et sur votre Institut pour l'enrichir de fruits très abondants de justice et de charité.

Allocution du Pape Pie XII aux concessionnaires des librairies de gares (2. 10. 1958) (1)

Soyez bénis dans notre séjour, Messieurs les participants du « Congrès des concessionnaires des librairies de gares », organisé par la « Société des organismes accessoires des chemins de fer » de Milan qui, accompagnés d'éditeurs et de libraires renommés d'Italie ou de l'étranger, avez désiré Nous apporter l'hommage de votre filiale dévotion et entendre quelques paroles concernant votre activité. Quiconque veut indiquer les aspects multiples de cette activité, en se référant à un objet concret, à une sorte de symbole, évoque tout de suite le « kiosque » ou « édicule », où sont exposées et vendues les plus récentes publications. Le kiosque, et pas seulement celui des gares de chemin de fer, est désormais un élément caractéristique des grandes et des petites villes, une marque de notre temps, une nécessité de l'homme d'aujourd'hui, dans toutes les parties du monde civilisé. Considérez un moment son aspect extérieur : gai, changeant, attirant. Dans ses petites dimensions, il est toujours une fenêtre ouverte sur la nation et sur le monde. La surabondance des publications exposées, serrées entre elles, ordinairement dans un espace étroit, donne l'impression d'un être qui veut s'étendre. Ouvert dès l'aube, le kiosque est, pour la vie de la cité, le premier signal du réveil, tandis que l'extinction de ses lumières multicolores, tard dans la soirée, semble l'ultime invitation au repos. Celui des gares, au contraire, poursuit sans répit, le jour et la nuit, un mouvement qui ne s'arrête pas. Toute la vie d'une nation est condensée en des nouvelles et des images, dans les longues files des publications exposées. Il y a ici, à portée de la main des voyageurs pressés, les « quotidiens » encore humides d'encre, à l'existence éphémère de quelques heures ; là, les « rotogravures » et les périodiques aux couvertures multicolores, remplis d'images tapageuses et parfois provocantes, destinés à une lecture plus calme ; d'un côté, un choix de livres agréables des meilleurs éditeurs du jour ; de l'autre, les publications les plus connues des pays étrangers. Dans la ronde de ses imprimés, le kiosque est le miroir fidèle de la réalité quotidienne, le lieu de rencontre des pensées, des opinions, des sentiments les plus divers de la société contemporaine. Placées là, pour ainsi dire sans maître, ces idées semblent demander hospitalité aux esprits, parfois pour les nourrir d'utiles connaissances ou pour les soulager du poids de grands soucis ; d'autres fois, pour en assumer la direction et la domination. Il se tromperait donc celui qui confondrait vos édicules et librairies avec les étalages de vente des marchandises matérielles, ayant peu ou point de rapport avec les valeurs humaines et morales. Le service que vous rendez effleure et touche des régions très élevées. De là l'importance de votre catégorie, d'autant plus grande que plus vaste est la diffusion des publications qui s'effectue dans les gares de chemin de fer, où presque chaque voyageur est un de vos clients. Indubitablement, vous rendez d'appréciables services à la communauté, soit indirectement, en fournissant du travail à de très nombreux employés de l'industrie de l'édition, soit directement, en procurant facilement les moyens de culture aux foules de voyageurs, dont vous allégez l'ennui des longues heures d'attente. Mais la plus grande importance, l'honneur de votre catégorie, consistent dans l'influence que vous êtes à même d'exercer sur la moralité publique, au moyen des imprimés mis en vente. Naturellement, il en découle pour vous une responsabilité corrélative. Si la plus grande responsabilité incombe aux auteurs et éditeurs, il vous appartient à vous de veiller au choix des publications à vendre. En personnes honnêtes que vous êtes et en chrétiens reconnus tels, vous ne pouvez vous laisser guider seulement par l'intérêt économique immédiat, qui n'a d'yeux que pour le lucre. Une société qui, insensible à l'égard des justes principes intellectuels et moraux, ne se laisserait guider que par les avantages commerciaux, ne mériterait pas d'être comptée parmi les sociétés civilisées, encore moins parmi les chrétiennes. Dans le choix des publications destinées à la vente, que ce soient donc les saines maximes bien connues de vous qui vous guident, prévenant ainsi, par un auto-examen, digne de personnes respectueuses de la vérité et de l'honnêteté, la surveillance et l'intervention de l'autorité publique, à laquelle tout peuple civilisé délègue le légitime pouvoir d'empêcher les excès de l'activité éditoriale. Et puis, là où la vente dépend directement de vous, votre honorabilité, votre sens civique, mais surtout la charité envers le prochain, particulièrement envers la jeunesse, vous feront repousser énergiquement toute diffusion clandestine de la presse nuisible et corruptrice des bonnes mœurs. Le prétexte que d'autres le font serait une trop faible excuse pour disculper quiconque se rendrait complice d'un tel mal.

Ayez donc en haute estime votre catégorie et votre activité, comme Nous-même vous avons en grande considération, confiant dans votre volonté de faire le bien et dans le vif sentiment de dévouement qui vous anime à l'égard de la religion et de la patrie.

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 4 octobre 1958.

En souhaitant à votre Congrès les résultats les plus heureux, pour le bien commun et pour votre prospérité, Nous vous donnons de tout cœur Notre Bénédiction apostolique.

Allocution du Pape Pie XII au VIIe Congrès de l'Union internationale de l'industrie du gaz (28. 9. 1958) (1)

L'Union internationale de l'industrie du gaz, qui vient de tenir à Rome son VII[e] Congrès triennal, rassemble de l'Orient et de l'Occident des représentants hautement qualifiés des grandes entreprises qui assurent en près de vingt pays un service d'intérêt général. Une telle réunion ne saurait Nous laisser indifférent. Vous savez assez, Messieurs, quel intérêt Nous portons à tous les problèmes humains, à tout ce qui concerne la vie sociale et les progrès de la science. Il est beau de voir l'homme au travail sous l'œil de Dieu pour organiser le monde, en exploitant les ressources toujours nouvelles qu'il découvre dans l'immense carrière de l'univers. Il met ainsi à la disposition de ses frères une quantité d'énergie toujours plus grande et leur permet, s'ils écoutent la loi intérieure du progrès spirituel, de conquérir une maîtrise plus assurée de la matière et de s'affranchir des servitudes du mal en acquérant une liberté plus grande au service de la vérité, de la beauté et du bien universel.

L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DU GAZ

Une industrie comme la vôtre, née à la fin du XVIII[e] siècle des expériences de distillation de la houille, a vu ses techniques se perfectionner lentement et sa clientèle s'étendre progressivement au monde entier pendant près de cent cinquante ans. L'usage du gaz, en effet, est passé depuis longtemps de l'éclairage au chauffage et à de nombreuses applications industrielles. Mais dans chacun de ces domaines, la concurrence du pétrole et de l'électricité a fait évoluer les marchés et stimulé la recherche. Plus récemment, l'exploitation du gaz naturel a constitué comme un défi à l'industrie gazière, tandis que la conversion chimique des hydrocarbures fournissait une nouvelle source de gaz combustible. Loin de s'opposer purement et simplement à ces nouveaux concurrents, votre industrie a fait alliance avec eux, et vous étudiez avec attention les meilleurs moyens de satisfaire ensemble à une demande toujours accrue des consommateurs.

Il semble, d'autre part, que l'extraction plus coûteuse des gisements de houille européens, souvent très profonds, impose à plus ou moins brève échéance l'utilisation de charbons plus pauvres requérant des procédés nouveaux. A côté de ces questions générales, les problèmes techniques occupent dans les travaux de votre Congrès une place prépondérante. Ils naissent d'année en année, par exemple, de la découverte de matières plastiques aux caractéristiques plus avantageuses, de l'extension des réseaux qui entraîne le transport à grande distance et à haute pression, des variations considérables de consommation dues au chauffage en hiver qui font rechercher de nouveaux procédés de stockage ou des ressources d'appoint plus abondantes. Les études, si soigneusement élaborées et si bien présentées, qui Nous ont été communiquées, témoignent de la qualité du travail poursuivi d'un Congrès à l'autre.

LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS ET DES CONSOMMATEURS

Il est encore un domaine de vos recherches auquel plusieurs rapports ont été consacrés, et qui a retenu particulièrement Notre attention, celui de la sécurité des ouvriers et des consommateurs. C'est un problème aussi vieux que votre industrie et maintes fois étudié, mais il a revêtu quelques aspects nouveaux, depuis que l'on emploie couramment certains gaz pratiquement inodores. Et vous comprendrez que les incidences morales de ce problème Nous invitent à en parler quelque peu. Il serait, en effet, inadmissible que des raisons purement économiques fassent laisser de côté les solutions, même partielles, que la science d'aujourd'hui permet d'y apporter.

Les dangers d'explosion ne peuvent malheureusement être entièrement exclus de l'emploi des gaz combustibles. Chacun sait qu'une certaine proportion d'air mélangée au gaz explosif entraîne le risque d'une déflagration. Mais la connaissance aussi exacte que possible, du comportement d'un gaz donné permet de prévoir et d'écarter la plupart des dangers inhérents au fonctionnement, à la mise en service et hors de service, des réservoirs, conduites et appareils courants. Aussi bien les lois civiles que les règlements intérieurs y pourvoient de leur mieux. On comprend cependant que ce danger, comme celui d'intoxication, soit rendu beaucoup plus grand si la présence du gaz n'est trahie par aucune odeur sensible, ce qui est le cas habituel des gaz naturels purifiés provenant des gisements souterrains.

De ce fait, sont nées des recherches sur l'odorisation des gaz, destinée à les faire reconnaître en cas de fuites. Si, en principe, le mélange d'un gaz odorant à un gaz inodore ne rencontre pas de difficulté majeure, l'établissement des conditions auxquelles doit satisfaire le gaz détecteur se révèle fort compliqué. Il doit, en effet, autant que possible, alerter l'odorat des sujets normaux dans toutes les circonstances où le danger d'explosion ou d'intoxication est réel, et en celles-là seules. Cela suppose que l'intensité minimum perceptible demeure constante partout où le gaz qui le véhicule se trouve en quantité dangereuse dans l'air ambiant, quels que soient la température, le temps et la distance qui séparent la production de la consommation. En l'absence d'instruments précis et commodes pour mesurer objectivement les odeurs, une telle constance est difficile à déterminer. De plus, on constate chez les sujets qui doivent percevoir l'odeur du gaz, de grandes différences d'acuité de l'odorat, selon qu'ils sont jeunes ou vieux, éveillés ou endormis, accoutumés ou non à l'odeur en question. Malgré tout, la présence d'oxyde de carbone en quantité dangereuse dans l'atmosphère constitue un péril tel qu'il faut la manifester par tous les moyens possibles. Et l'odorisation semble le seul actuellement susceptible de donner l'alerte dans la plupart des cas.

Il y aurait, certes, une solution plus radicale. Si l'on pense au triste usage que trop de désespérés font encore du gaz pour mettre fin à leurs jours et aux accidents mortels dus aux fuites de gaz, pendant la nuit surtout, Nous souhaitons vivement qu'elle s'impose : c'est de fabriquer du gaz domestique non toxique. On Nous assure qu'il est possible, moyennant une certaine augmentation

(1) Texte français, publié par *l'Osservatore Romano* du 1. 10. 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

de prix, de diminuer considérablement les risques d'accident en abaissant la teneur d'oxyde de carbone à environ 1 pour 100. Une telle mesure suppose évidemment des garanties économiques, que seuls peuvent assurer les pouvoirs publics, mais son importance est si grande, qu'elle relève de leur autorité et pèse sur leur responsabilité. Nous espérons que tous ceux dont dépend la solution de ce problème, s'y appliqueront avec la conscience d'accomplir un service social et sauront écarter un inconvénient qui grève encore l'emploi d'un combustible par ailleurs si utile et si commode.

La raison dernière de toute chose

Ces quelques réflexions rejoignent les pensées que Nous formulions au commencement de ce discours : l'homme est astreint par la nature à progresser sans cesse. Pour lui, s'arrêter, c'est déchoir. Il doit avancer, il est en marche vers des horizons toujours nouveaux, vers des synthèses toujours plus vastes. Il cherche l'explication fondamentale qui ramènera toutes choses à l'unité. Or, cette explication ne peut se trouver dans le seul domaine scientifique. Elle est d'un autre ordre. La science ne définit que des rapports de cause à effet entre les phénomènes, mais la raison dernière de toute chose lui échappe. Et l'esprit humain, s'il est sincère, comprend pourquoi : ce n'est pas lui qui a fait le monde. Il se sent plus grand que le monde, il le domine par l'intelligence, mais il n'en est point l'auteur et ne s'est pas non plus donné l'existence à lui-même. Aussi la quête du savant s'achève-t-elle normalement en adoration devant Celui dont il dépend au plus intime de son être et dont les œuvres grandioses lui révèlent « la puissance éternelle et la divinité ». (*Rom.*, I, 20.) Puisse cette vérité essentielle éclairer et fortifier vos cœurs au milieu de vos travaux quotidiens. Puisse-t-elle aussi transformer ceux-ci à vos propres yeux et leur donner leur vraie valeur, car votre devoir en organisant le monde n'est pas de construire une cité terrestre définitive, mais d'y faciliter pour vous-mêmes et vos contemporains la recherche et la découverte qui seule compte : celle de Dieu.

En formulant ces vœux devant le Seigneur de l'univers, Nous lui demandons que le séjour que vous venez de faire à Rome marque une étape et un progrès dans votre vie spirituelle. Que la grâce vous soutienne et vous accompagne dans les pays respectifs où vous allez retourner. Et pour que cette prière soit plus sûrement exaucée, en gage de Notre bienveillance, Nous vous accordons à vous tous qui êtes ici, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Les anges gardiens

Allocution de S. S. Pie XII à des pèlerins américains (3. 10. 1958)

Recevant un groupe de 700 pèlerins américains guidés par S. Em. le cardinal Spellman, S. S. Pie XII leur a adressé l'allocution suivante en anglais (1) :

Un mot de cordiale bienvenue à Notre cher fils, le très éminent et très zélé cardinal-archevêque de New York, à Nos chers fils dans le sacerdoce et à tous les membres de cet important pèlerinage qui tous êtes Nos enfants, chers au Vicaire du Christ. C'est après un long périple que vous êtes venus à Rome, mère aimante de vos âmes. Vous avez traversé l'Océan et la Méditerranée, visitant les villes et les sanctuaires riches de saints souvenirs, vous avez déjà vu beaucoup de choses de ce monde. Et votre voyage n'est encore pas terminé. La terre et le ciel, les collines et les vallées, les centres des différents pays avec leurs monuments anciens et leurs habitants modernes, tout cela, vos yeux l'ont contemplé. Et lorsque la nuit mystérieuse descendait sur la mer immense, chassant du ciel la lumière éblouissante, la création s'étendait à vos yeux avec les milices célestes des étoiles et des planètes qui apparaissaient pour refléter la gloire de leur Créateur. Qu'il est grand et beau, pensiez-vous alors, ce monde visible !

Mais le mois d'octobre est un mois où cette vision s'efface un moment, rappelant à notre esprit intérieur qu'il y a un autre monde, un monde invisible, mais cependant aussi réel que celui que vous voyez et aussi près de vous. Hier, l'Eglise a célébré la fête des Saints Anges. Ils sont les habitants de ce monde invisible qui vous entoure. Ils étaient dans les villes que vous avez visitées comme les gardiens de la Providence de Dieu ; ils ont été les compagnons de votre voyage. Le Christ n'a-t-il pas dit des petits enfants qui furent toujours si chers à son cœur pur et aimant : « Leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux » ? (*Matth.*, XVIII, 10.) Et lorsque les enfants deviennent adultes, leurs anges les abandonnent-ils ? Certes non. « Chantons les anges gardiens des hommes », disait la liturgie d'hier (hymne des premières Vêpres), « compagnons célestes que le Père a donnés à leur fragile nature pour qu'elle ne succombe pas aux ennemis qui la guettent ». Cette même pensée revient sans cesse dans les écrits des Pères de l'Eglise. Chacun, aussi humble soit-il, a des anges pour veiller sur lui. Ils sont glorieux, purs, magnifiques, et cependant ils vous ont été donnés comme compagnons de chemin, ils sont chargés de veiller soigneusement sur vous, pour que vous ne vous écartiez pas du Christ, leur Seigneur. Et non seulement ils veulent vous défendre contre les dangers qui vous guettent le long de votre chemin, mais ils se tiennent d'une façon active à votre côté, encourageant vos âmes lorsque vous vous efforcez de monter toujours plus haut vers l'union à Dieu par le Christ.

Très chers pèlerins, en vous recevant au début de ce mois d'octobre, Nous ne pouvons vous quitter sans vous adresser de brèves paroles d'exhortation à réveiller et aviver votre sens du monde invisible qui vous entoure — « car les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles sont éternelles » (*II Cor.*, IV, 8) — et à entretenir certains rapports familiers avec les anges qui sont si constants dans leur sollicitude pour votre salut et votre sainteté. Vous passerez, Dieu le veuille, une éternité de joie avec eux ; apprenez à les connaître dès maintenant.

C'est avec toute l'affection de Notre cœur que Nous vous donnons la Bénédiction apostolique, à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Que les anges emportent Notre prière pour vous jusqu'au pied du trône de Dieu et puissent-ils, par l'intercession de leur glorieuse Reine, vous apporter des grâces innombrables de la part de votre divin Sauveur.

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte publié par *l'Osservatore Romano* du 5. 10. 1958.

Allocution de S. S. Pie XII au XVII[e] Congrès international d'apiculture (22. 9. 1958) (1)

Comme tant d'autres, vous avez voulu, chers fils, venir à Rome pour y tenir votre Congrès international. Vous avez exprimé le désir de Nous mettre en quelque sorte au courant de vos activités et d'entendre de Nous quelques mots paternels. Nous vous accueillons avec plaisir et vous félicitons de vos travaux. Nous avons admiré la variété des informations de caractère théorique et des indications pratiques que vous donnez aux apiculteurs et dont ceux-ci retireront sans aucun doute grand profit.

La vie de l'essaim

Le monde des abeilles, en effet, est l'un des plus étonnants qui soient pour l'esprit humain, comme l'atteste l'intérêt qu'on lui porte depuis les époques les plus reculées. Le centre de ce monde, c'est la ruche et les abeilles sont les protagonistes de la vie extraordinaire qui frémit en elle. Il s'agit d'une des espèces animales les plus riches, les mieux organisées et qu'on trouve dans toutes les régions, sous tous les climats. Elle possèdent une grande facilité d'adaptation, de sûrs moyens de défense, des organes des sens très fins et sont étonnamment prolifiques. La vie des abeilles se déroule sous forme de société permanente ; les individus sont groupés en catégories et chacun possède une forme adaptée à la tâche particulière qui lui incombe au profit de la communauté. L'attention des savants et des profanes se porte d'emblée vers la reine. Plus grande que les autres et vivant plus longtemps, elle a comme fonction de pondre les œufs, de 1 500 à 3 000 par jour, pendant cent quarante jours environ. Comme elle est dépourvue de moyens de défense, ce sont les autres qui la protègent, et quand elle craint que d'autres reines ne deviennent ses rivales, elle fuit avec un essaim d'ouvrières et devient fondatrice d'une nouvelle ruche.

Autour de la reine, on trouve les faux bourdons, physiquement plus démunis, qui ont une part active dans la fécondation et sont nécessaires pour la continuation de la vie dans la ruche. Mais les ouvrières, toujours très nombreuses, se montrent les plus laborieuses et les plus utiles. Elles se répartissent les charges, afin que tout le travail se fasse bien et en temps opportun. Nées depuis peu, elles remplissent déjà l'office de nourrices ; à peine commencent-elles à secréter la cire qu'elles se font constructrices ; finalement, au moment de leurs premiers vols de fleur en fleur, elles deviennent suceuses. Toutes, cependant, se préoccupent de leur défense individuelle et de celle de la colonie entière, sans qu'aucun poste demeure inoccupé, grâce à la relève incessante de toutes les ouvrières.

Il n'est pas possible, et de toute manière, pour vous, il n'est pas nécessaire de raconter les merveilles du monde des abeilles, monde extraordinaire, dont le mystère reste encore incomplètement dévoilé ; monde sympathique, dirions-Nous même, à cause des services variés qu'il rend aux hommes.

Qu'il suffise, pour rappeler l'une des raisons de notre étonnement, d'évoquer la manière dont les abeilles se comprennent, se consultent, s'interrogent. Certes, on savait depuis longtemps qu'elles parlaient en quelque sorte au moyen de différentes danses, mais, récemment, on a appris qu'elles communiquaient entre elles par un organe minuscule, la glande Nasonof, qui leur servirait à émettre des effluves de nature vraisemblablement corpusculaire et parfumée, rayonnante et ondulatoire ; ces effluves ne seraient captés que par les abeilles de la colonie, à laquelle appartient l'émettrice. Plus récemment encore, on aurait découvert que les abeilles correspondent aussi au moyen des ultra-sons ; on peut, en effet, observer certains mouvements rapides et périodiques des ailes, sans qu'on perçoive pour autant aucun son. Les ultra-sons aideraient les ouvrières dispersées à rejoindre l'essaim et attireraient d'autres individus à travailler sur une fleur. Certains pensent que le sens extraordinaire de l'orientation que possèdent les abeilles pourrait être utilisé même pour porter des messages.

Les abeilles au service de l'homme

Et cela Nous amène à Nous arrêter sur un autre aspect du monde des abeilles : les avantages que l'homme retire de leur activité. Leur cire — la principale cire animale — est l'œuvre de ces ouvrières infatigables. Si l'on songe que les cierges destinés à l'usage liturgique doivent être faits, en tout ou en majeure partie, avec cette cire (cf. *Decreta authentica Congregationis Sacrorum Rituum*, n. 4 147, 14 déc. 1904), l'on admettra aisément que les abeilles aident en quelque sorte les hommes à accomplir leur devoir suprême, celui de la religion.

Mais leur produit le plus caractéristique c'est le miel, obtenu par transformation du nectar des fleurs dans le jabot, grâce à la sécrétion d'une substance spéciale. Personne n'ignore les précieuses qualités nutritives du miel, mais il n'en reste pas moins qu'elles devraient être mieux connues et mises davantage à profit, grâce à la multiplication et à la rationalisation des centres d'apiculture. Les sucres contenus dans le miel semblent exceptionnellement importants, si l'on pense que le dextrose, absorbé par l'organisme sans lui imposer aucun travail de transformation, est d'un apport essentiel pour le cœur et va directement aux muscles, tandis que le lévulose, transporté au foie, y constitue une réserve indispensable à la santé. Ajoutons encore que le miel est riche en vitamines et en hormones, et que même le venin des abeilles pourra peut-être un jour servir en médecine.

Plus encore que leur production de cire et de miel, leur activité de pollinisation leur mérite une place de premier plan dans l'économie agricole. Les travaux de votre Congrès ont souligné, en effet, la possibilité d'augmenter dans de notables proportions le rendement des cultures fourragères et de certaines cultures industrielles grâce à la multiplication des colonies d'abeilles. La négligence de certains producteurs de semences et de fruits envers ce facteur capital de pollinisation leur vaut des récoltes qui s'élèvent à peine au tiers ou au quart de ce qu'ils pourraient obtenir en recourant au service des abeilles.

Tels sont, brièvement esquissés, les avantages principaux que procurent à l'homme ces précieux hyménoptères.

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 24. 9. 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.
S. S. Pie XII s'était déjà adressé à des apiculteurs dans un discours prononcé le 28 novembre 1947, devant le Congrès national italien d'apiculture. (*D. C.* n° 1016 du 9. 5. 1948, col. 630.)

Nous espérons avec vous qu'une meilleure organisation de la formation technique agricole donnera désormais aux jeunes gens les connaissances nécessaires et le goût requis pour s'adonner avec bonheur à ce passionnant et fructueux élevage. Bien loin de faire évanouir la poésie virgilienne de l'apiculture, la science moderne en révèle, au contraire, chaque jour davantage et les merveilleux mystères et les ressources nouvelles. Connaître les maladies des abeilles et leurs ennemis constitue une première condition trop souvent ignorée d'une entreprise apicole. Mais la prospérité de ce petit monde dépend encore de nombreux facteurs positifs, susceptibles de transformer la production du miel en industrie saine et sûre. L'étude théorique et pratique de ces facteurs extérieurs à la ruche ou propres à la race des abeilles, à la vitalité de la reine, à la constitution de l'essaim, apporte à l'apiculteur le moyen tant désiré d'élever la production et de la rendre suffisamment constante.

La ruche parle de Dieu

En vous remerciant de Nous avoir donné l'occasion d'en parler, Nous voudrions vous dire, avant de vous congédier, quelques mots de paternelle exhortation, certain que vous en ferez l'objet de vos méditations. Les réflexions, dont Nous vous faisons part, Nous sont suggérées par la ruche, cité des abeilles, et par le miel, fruit de leur industrieux labeur.

La ruche se présente comme l'habitat de milliers d'insectes actifs et pleins de vie, comme une cité industrielle au travail assidu et ordonné ; l'on dirait même un état monarchique où la reine toutefois apparaît non comme une souveraine et une directrice, mais comme la mère féconde de toute la colonie. Si l'on s'enquiert sur l'origine, la fonction et le but de la ruche, le naturaliste répond que les cellules faites de cire sont construites pour contenir le miel destiné à la nourriture des larves. Le mathématicien ajoute aussitôt que l'abeille construit la cellule en forme hexagonale, de sorte que les prismes aient la plus grande contenance pour une surface minimum des parois ; il note également que les trois plans qui en forment les arêtes se rencontrent sous l'angle juste. Donc, en conclurait-il, l'abeille a résolu, et depuis longtemps, un problème de mathématique transcendentale très ancien et très difficile qui resta jusqu'à une époque récente l'objet d'étude de beaucoup de savants.

Les observations du naturaliste et les déductions du mathématicien fournissent un point de départ aux réflexions du philosophe qui voit en cela l'œuvre d'une intelligence capable de prévoir un but et de fixer avec précision les moyens requis pour l'atteindre. Quelle sera cette intelligence ? Le philosophe exclut sans hésiter qu'on puisse l'attribuer aux abeilles. Celles-ci agissent, et très bien, mais elles ne comprennent rien ; incapables de progresser, elles obéissent depuis des millénaires à l'instinct qui détermine rigoureusement leur comportement individuel, même s'il permet à l'espèce certaines adaptations.

Qu'en conclure sinon que l'intelligence qui dirige l'organisation de la ruche et la vie des abeilles est celle de Dieu qui a créé la terre et les cieux, qui a fait germer les herbes et les fleurs, qui a doté d'instinct les animaux. Nous vous invitons, chers fils, à voir le Seigneur à l'œuvre dans la ruche, devant laquelle vous demeurez émerveillés. Adorez-le donc et louez-le pour ce reflet de sa divine sagesse, louez-le pour la cire qui se consume sur les autels, symbole des âmes qui veulent brûler et se consumer pour lui ; louez-le pour le miel qui est doux, mais moins que ses paroles, dont le psalmiste chante qu'elles sont « plus douces que le miel » ! (*Ps.* CXVIII, 103.)

Voyez comme le Seigneur est doux

Les paroles du Seigneur, qui expriment ses jugements et ses volontés « remplissent de douceur plus que tout rayon de miel », dit-il encore (*Ps.* XVIII, 11). Sera-ce bien vrai ? Ou plutôt le Seigneur ne donne-t-il pas seulement douleur et tristesse ? « Ce qui nous rendrait joyeux, Dieu nous le refuse », entend-on dire parfois d'un ton triste et désabusé. En fait, qui regarde de loin et s'arrête aux apparences, est tenté de croire que les interventions de Dieu dans le monde apportent la tristesse, parce qu'elles enlèvent de la vie toute la poésie et lui ôtent, pour ainsi dire, toute chaleur.

Il n'en est pas ainsi, chers fils. Demandez-le à ceux qui ne se sont jamais éloignés de Dieu, ou à ceux qui se sont rapprochés de lui avec une foi vive et un cœur humble. Demandez-leur s'il n'est pas vrai qu'après les difficultés du début, après l'incertitude des premiers pas, le chemin devient toujours plus aisé. Demandez s'il n'est pas vrai que souvent la Croix — la Croix qui éduque, qui sauve, qui transforme, réussit à enivrer les âmes. L'auteur du « Stabat » ne chantait-il pas : « *Fac me Cruce inebriari* » ?

Mais pourquoi dire : « Demandez » ? Faites-en plutôt l'essai, chers fils, et « voyez combien le Seigneur est doux ». (*Ps.* XXXIII, 9.) Sachez, au début, supporter sans révolte, sans imprécations, l'amertume des rébellions instinctives, de l'indifférence, de l'incompréhension, de même celle des calomnies et de la persécution. Vous verrez ensuite quelle sérénité, quelle paix et quelle joie vous rempliront. Puissent les hommes, quand ils ont connu Dieu ou qu'ils l'ont reconnu, faire de sa volonté le critère de leur propre vie ! Personne ne dira que l'on arrive sur terre à goûter la joie du ciel. La goûter, non, sans doute, mais en avoir un avant-goût, certes !

Une terre était promise aux hommes après un long voyage de fatigues et d'efforts : « *Terram fluentem lacte et melle* » (cf. *Ex.*, XIII, 5), et sur leur chemin, chaque jour, descendait un don de Dieu : la manne blanche, à la saveur de fleur, de farine et de miel (cf. *Ex.*, XVI, 31). Chers fils, qui étudiez le monde mystérieux et merveilleux des abeilles, goûtez et voyez, autant qu'il est possible ici-bas, la douceur de Dieu. Un jour, vous goûterez et vous verrez au ciel que l'océan de sa lumière et de son éternel amour est encore infiniment plus doux que le miel.

En gage des faveurs divines que Nous implorons ardemment sur vous, Nous vous accordons à vous-mêmes et à tous ceux qui vous sont chers, Notre Bénédiction apostolique.

Le rôle et la formation du chef social

Lettre pontificale à la Semaine sociale du Canada

La session française de la Semaine sociale du Canada a eu lieu cette année à Moncton, du 25 au 28 septembre, sur le thème « Le rôle et la formation du chef social ». S. S. Pie XII a fait parvenir ses vœux et ses directives aux congressistes par la lettre suivante de S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat, adressée à S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal (1). *La même lettre, en anglais, a été adressée à S. Em. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, pour la session anglaise qui aura lieu à Winnipeg du* 16 *au* 18 *novembre.*

Vatican, le 8 septembre 1958.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Les prochaines sessions de la Semaine sociale du Canada, qui auront lieu respectivement à Moncton et à Winnipeg pour les catholiques d'expression française et ceux d'expression anglaise, prendront cette année pour thème : « Le rôle et la formation du chef social ». Pareil sujet ne pouvait que retenir l'attention du Souverain Pontife, et c'est très volontiers qu'en réponse à la filiale requête qui lui fut présentée, il me charge d'exprimer à Votre Eminence Révérendissime ses vœux paternels pour le succès de ces assises.

Si les Semaines sociales, fidèles à une tradition déjà ancienne, veulent être avant tout une « Université itinérante », donnant un enseignement supérieur sur tel ou tel aspect de la doctrine sociale catholique, il importe également de veiller à ce que cet enseignement pénètre de façon efficace les milieux de vie auxquels il est destiné. Cette obligation s'impose particulièrement par rapport au thème d'études de cette année, puisqu'il s'agit de l'art si difficile d'être chef, d'être un vrai chef chrétien conscient de toutes ses responsabilités sociales. Il faut souhaiter que la prochaine session ait une large audience parmi tant de catholiques qui, aux divers postes d'autorité qu'ils occupent dans la vie professionnelle et civique, désirent connaître la voie à suivre pour répondre toujours mieux aux exigences supérieures de la justice et de la charité.

Les maîtres de la Semaine sociale, qui y professeront sous la haute présidence de Votre Eminence, puiseront aisément dans les multiples documents du Saint-Siège traitant des obligations sociales du chrétien la matière d'un enseignement nourri et adapté aux besoins de l'auditoire. Je ne voudrais ici que me faire l'interprète de la pensée du Saint-Père sur quelques points particuliers.

LA FORMATION SOCIALE DE LA JEUNESSE ÉTUDIANTE

Le premier concerne l'importance de la formation sociale au cours des longues années d'études exigées de quiconque se prépare à exercer des responsabilités au service de la société. Rien, on le sait, ne peut remplacer cette orientation initiale de l'esprit et de la volonté, ce regard chrétien, vivifié par la charité, qu'un jeune apprend à porter sur le monde qu'il découvre, sur les hommes de toutes conditions qui l'entourent. Aussi ne faut-il pas craindre d'aborder à nouveau sous ce jour, dans les conférences de la Semaine, le problème capital de l'instruction et de l'éducation sociale de la jeunesse étudiante, déjà considéré sous d'autres aspects au cours de précédentes sessions.

LA NÉCESSITÉ D'UNE VIE SPIRITUELLE PROFONDE

En second lieu, la conduite sociale du chef, quel qu'il soit, demande à être étroitement liée à ses convictions religieuses et à ses efforts de vie morale. Il s'agit, en effet, de porter sur des situations concrètes souvent fort complexes des jugements chrétiens qui ne sont pas toujours conformes à ceux du milieu où l'on vit, de rectifier en fonction de ces jugements sa propre manière d'agir, de maintenir cette ligne d'action malgré les obstacles ou certaines incompréhensions, de consentir enfin des sacrifices personnels parfois difficiles. Comment semblable attitude serait-elle possible et durable sans une vie spirituelle profonde, pénétrant de sa lumière et de son énergie tous les secteurs de l'activité professionnelle ? C'est pourquoi il serait vain d'espérer du chef la rectitude de son comportement en matière sociale sans insister en même temps sur les sources indispensables auxquelles un fils de l'Eglise doit puiser pour être fidèle au devoir.

L'ACTION CATHOLIQUE ET SOCIALE

Enfin, en traitant du rôle du chef social, il apparaîtra vite que seuls des efforts conjugués et prolongés peuvent avoir une influence de quelque ampleur sur un milieu professionnel donné. Il importe donc de développer, et même de créer opportunément là où elles n'existeraient pas encore, les diverses formes d'Action catholique et d'action sociale adaptées aux besoins du pays. Celles-ci permettent, en effet, aux catholiques exerçant des responsabilités de chef, qui souvent sont lourdes, d'unir leurs efforts et d'agir sur leur propre milieu en répandant autour d'eux, comme un feu qui se propage, l'esprit de justice et de charité que le Christ est venu apporter sur la terre. La réforme des institutions et des mœurs est une œuvre de longue haleine et elle ne peut être qu'une œuvre collective. C'est par l'action humble, lucide, courageuse, de nombreux catholiques dociles aux invitations répétées de leurs pasteurs que le levain de la parole et de l'exemple peut soulever et régénérer l'ensemble d'un milieu professionnel ou d'une classe sociale.

La difficulté de la tâche, son importance aussi pour l'avenir de votre patrie qui, comme toute nation, a besoin de chefs pénétrés de la grandeur de leurs responsabilités devant Dieu et vis-à-vis de leurs frères, confèrent à la Semaine sociale de 1958 un intérêt tout spécial. Le Saint-Père ne doute pas que la sollicitude de Votre Eminence pour ces prochaines assises ne soit pour elles un gage de succès, et il invoque sur les maîtres et auditeurs de la session une large effusion de grâces divines, leur accordant à tous, et en premier lieu à Votre Eminence elle-même, la faveur d'une très paternelle Bénédiction apostolique.

---

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 27. 9. 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Événements et Informations

SEPTEMBRE 1958

LUNDI 22. — **A l'étranger.** — Les **Acta Apostolicae Sedis** (nos 12-13 des 19-22 septembre 1958) annoncent les nominations d'évêques suivantes :

le 30 avril 1958, comme évêque titulaire de Flavias et auxiliaire de Mgr Garkovic, évêque titulaire d'Adrasus et administrateur **ad nutum sanctae Sedis**, de l'archidiocèse de **Zara (Yougoslavie)**, l'abbé Marien Oblak, docteur au Séminaire de cette ville ;

le 3 mai 1958, comme évêque titulaire de Girba et auxilaire de Mgr Kalwa, évêque de **Lublin (Pologne)**, le R. P. Henri Strakowski, professeur au Grand Séminaire de ce diocèse ;

le 5 mai 1958, comme évêque titulaire de Siniandus et auxiliaire du cardinal Wyszynski pour l'archidiocèse de **Gniezno (Pologne)**, l'abbé Joseph Drzazga, chanoine du Chapitre cathédral de Lublin et vice-recteur du Grand Séminaire de cette ville ;

le 4 juillet 1958, comme évêque titulaire de Leptis Magna, l'abbé Wilhelm Pluta, du diocèse de Katowice, curé de Kattowice-Zaleza. (D'après la **Revue de la presse catholique en Pologne**, Mgr Pluta remplacerait Mgr Bensch, décédé le 7 janvier dernier, comme auxiliaire du cardinal Wyszynski, pour le territoire de Gorzow.)

à cette même date, comme évêque titulaire d'Ombi et auxiliaire de Mgr Baziak, archevêque de **Lwow des Latins (Pologne)** et administrateur apostolique de Cracovie, le R. P. Charles Wojtyla, de l'archidiocèse de Cracovie, professeur de théologie morale à l'Université catholique de Lublin.

le 6 juillet 1958, comme évêque titulaire de Jos et auxiliaire de Mgr Stepa, évêque de **Tarnow (Pologne)**, l'abbé Michel Blecharzyk, curé doyen de Bochnia ;

(Ces nominations polonaises annulent celles annoncées dans notre information du 11 août, col. 1279.)

le 21 juillet 1958, comme évêque titulaire de Medeli et auxiliaire de Mgr Gremigni, archevêque-évêque de **Novara (Italie)**, Mgr Ugo Poletti, protonotaire apostolique, vicaire général et chanoine du Chapitre cathédral de ce diocèse ;

à cette même date, comme évêque titulaire d'Euroea de Phénicie et, de même, comme auxiliaire de **Novara**, Mgr Edouard Piana, prélat domestique, pro-vicaire général de ce diocèse et aumônier du grand hôpital de cette ville ;

le 8 août 1958, comme évêque de **Miami (Etats-Unis)**, Mgr Coleman F. Carroll, évêque titulaire de Pitanae et auxiliaire de Pittsburgh ;

le 21 août 1958, comme évêque titulaire d'Antipyrgos et auxiliaire de Mgr Jaeger, archevêque de **Paderborn (Allemagne)**, le R. P. Wilhelm Tuschen, vicaire général de cet archidiocèse.

MARDI 23. — **A l'étranger.** — A **Lucerne**, Congrès de la Distripress (Organisation internationale qui groupe les messageries et les maisons d'édition).

— Le jury de l'Exposition universelle internationale de **Bruxelles** accorde un grand prix au titre du service postal au ministère français des P. T. T.

— La **Chine** est le premier pays non arabe à reconnaître le prétendu gouvernement algérien Ferhat Abbas.

— Le XXe Congrès de la Confédération internationale des Sociétés d'auteurs et compositeurs, réuni à Knokke-le-Zonte **(Belgique)**, a réélu à la présidence de la Confédération un auteur dramatique français, M. Albert Willemetz.

— A **New-York**, l'Assemblée générale de l'O. N. U. refuse, par 44 voix contre 28 et 9 abstentions, d'examiner la question de l'admission de la Chine communiste.

— A **Beyrouth**, le général Fouad Chehab, élu le 31 juillet président de la République libanaise, prend officiellement en main les destinées de son pays.

MERCREDI 24. — Le général Chassin donne sa démission de président du « Mouvement du 13 mai ». Il est remplacé par M. Martel, membre du Comité de salut public d'Algérie-Sahara.

A l'étranger. — Au **Liban**, le président Chehab, à peine installé, fait face à une vague de terrorisme. A Beyrouth, 17 morts, 50 blessés.

— Mgr Albert Gregory Meyer, actuellement archevêque de Milwaukee, est nommé archevêque de **Chicago**, en remplacement du cardinal Samuel Stritch, décédé. Il est âgé de 55 ans.

JEUDI 25. — Ouverture, à Paris, Porte de Versailles, de la IXe Exposition consacrée aux meilleurs ouvriers de France.

A l'étranger. — Annonce de l'élection du R. P. Henri Systermans, ancien supérieur provincial de Belgique, comme supérieur de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus par le Chapitre général réuni actuellement à Rome.

VENDREDI 26. — Par la radio-télévision, le général de Gaulle lance un ultime appel aux Français à la veille du référendum sur la nouvelle Constitution.

— Ouverture, en Algérie, des opérations électorales concernant le référendum, qui s'étalent sur trois jours.

— A Paris, jusqu'au 12 octobre, XXIVe Salon nautique international, installé sur 25 000 mètres carrés des quais de la Seine, au pied de la Tour Eiffel.

SAMEDI 27. — Mort, à Saint-Germain-en-Laye, du poète Guy Lavaud, gendre du poète symboliste Viélé-Griffin.

A l'étranger. — Coup d'Etat en **Birmanie** où l'armée s'empare du pouvoir sans combat « pour prévenir les manœuvres d'un parti politique qui projetait de prendre de force la tête du pays après avoir éliminé toute opposition ». Le président du Conseil, M. U Nu, démissionne.

DIMANCHE 28. — 44 millions d'électeurs prennent part au référendum sur la nouvelle Constitution dans la métropole, les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce le transfert au siège résidentiel de Silva Porto **(Angola)** de Mgr Antoine Pires, évêque titulaire d'Alia. Il succède à Mgr dos Santos Silva, décédé le 13 août dernier, dont il était le coadjuteur depuis le 7 mars 1955.

LUNDI 29. — Les résultats du référendum dépassent de très loin les prévisions les plus optimistes. Les résultats définitifs pour la métropole sont les suivants : inscrits : 26 606 948 ; votants : 22 595 703 ; suffrages exprimés : 22 291 303. « Oui » : 17 666 828, soit 79 25 % ; « non » : 4 624 475, soit 20,75 %. Proportion de votants : 84,9 %, soit 15,1 % d'abstentions.

— A Lourdes, premier Congrès international des médecins catholiques, en présence d'une centaine de médecins français, espagnols et italiens, sous la présidence de Mgr Théas. Les travaux ont pour objet le rapport de la médecine et de la morale. Une quarantaine de dossiers de guérisons pouvant être considérées comme surnaturelles ont été examinés.

— Mort subite, à Paris, dans sa 89e année, de M. René Pinon. Agrégé d'histoire et de géographie, M. René Pinon fut professeur à l'Ecole libre des sciences politiques, chargé de la chronique politique à la **Revue des Deux Mondes**, membre de l'Académie des sciences coloniales et sociales. Il a publié de nombreux ouvrages de politique étrangère. Il appartenait à la Commission générale des Semaines sociales, où il donna plusieurs cours.

A l'étranger. — Ouverture, à **Scarborough**, du LVIIe Congrès du parti travailliste britannique.

MARDI 30. — De subites inondations dans le Midi (Hérault, Aveyron, Ardèche, et surtout le Gard) causent un véritable désastre national. Des milliers de sinistrés, des milliards de dégâts. 35 morts et 3 disparus.

OCTOBRE 1958

MERCREDI 1er. — Sur proposition du Garde des Sceaux et du ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres adopte trois ordonnances donnant au gouvernement les moyens de lutter contre le terrorisme. Ces ordonnances seront promulguées le 6 octobre, aussitôt après l'entrée en vigueur de la Constitution.

— M. Jean Benedetti, actuellement super-préfet à Lille, est nommé préfet de la Seine, en remplacement de M. Pelletier, devenu ministre de l'Intérieur. L'intérim à Paris était assuré par M. Pouzet, secrétaire général. Agé de 56 ans, ancien déporté du camp de Flossenburg, M. Benedetti était à Lille depuis juillet 1955.

— Mort, à Paris, à l'âge de 79 ans, du baron Petiet, fondateur du Salon de l'automobile, ingénieur de l'Ecole normale.

— M. et Mme Louis Girault, pour les travaux de musicologie, d'ethnologie et d'archéologie chez les Indiens Aymaras du haut-plateau Andin, reçoivent le prix Liotard (50 000 francs), destiné à encourager, chaque année, un explorateur méritant.

A l'étranger. — M. Habib Bourguiba, fils du président de la République tunisienne, est agréé comme ambassadeur de la **Tunisie**, à Paris, en remplacement de M. Masmoudi.

— Le système métrique des poids et mesures devient officiellement applicable en **Inde**.

— Dans une note remise aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, la **Russie** propose qu'une Conférence à trois sur l'arrêt des explosions nucléaires expérimentales se tienne au niveau des ministres des Affaires étrangères.

— Le gouvernement du Ghana reconnaît le nouvel Etat indépendant de Guinée.

— Au **Caire**, XXXe session plénière du Conseil de la Ligue arabe. Le Maroc et la Tunisie sont admis à l'unanimité. Le Maroc demande l'appui de la Ligue dans la « lutte pour l'évacuation des troupes françaises ».

JEUDI 2. — Le général de Gaulle quitte Paris par la voie des airs pour se rendre en Algérie et en Corse. Arrivé à l'aérodrome d'Oran, le général a aussitôt repris l'avion pour Tiaret, accompagné de M. Guillaumat, ministre des Armées ; de M. Brouillet, secrétaire d'Etat pour les Affaires algériennes, et du colonel de Bonneval. Nouvelle escale à Orléansville avant l'atterrissage, dans la soirée, à Alger.

— La campagne de cette année de l'Action catholique générale, féminine et masculine, est axée sur le thème : « Au service des vocations ». Deux journées réservées aux cadres départementaux de l'Action catholique générale féminine réunissent à Paris 450 personnes, dont 90 aumôniers, venant de toute la France et de l'Afrique du Nord.

— Ouverture, au Grand Palais de Paris, jusqu'au 12 octobre, du XLVe Salon de l'automobile. 1 300 exposants. Douze nations représentées.

— Constitution, pour l'année 1958-1959, du bureau national du parti républicain radical et radical-socialiste, présidé par M. Félix Gaillard.

A l'étranger. — Proclamation de la République en Guinée.

— En **Tchécoslovaquie**, le **Rude Pravo**, organe du parti communiste, annonce qu'un tribunal tchèque a condamné un prêtre catholique, l'abbé Karel Bartak, à quinze ans de travaux forcés pour « activités dirigées contre l'Etat ». D'après **Associated Press**, il était accusé d'avoir demandé à ses fidèles de ne pas se laisser influencer par la propagande communiste.

— Mort de Mgr Springovics, archevêque de **Riga** (Lettonie), à l'âge de 82 ans. Il était le seul archevêque catholique exerçant encore ses fonction[s] en U. R. S. S.

Né en 1876, il avait fait ses études à l'Académ[ie] ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. Ordonné prêt[re] en 1901, il avait été nommé, en 1920, à la tête d[e] l'évêché de Riga. Cet évêché, supprimé en 156[.] avait été restauré en 1918. Il a été érigé en arche[-]vêché en 1923.

Au cours de la dernière guerre, les Allemand[s] avaient déporté ses deux évêques auxiliaires LL. EExc. NN. SS. Rancans et Sloskans. En 194[.] le Saint-Père les remplaçait en nommant LL. EEx[c.] NN. SS. Strods et Dulbinskis ; ce dernier fut arrêt[é] et déporté en Sibérie. S. Exc. Mgr Springovics éten[-]dait sa juridiction sur les paroisses catholique[s] subsistant en Russie, notamment à Moscou et Leningrad.

VENDREDI 3. — Arrivée du général de Gaull[e] à Constantine où il prononce un grand discour[s]. Le chef du gouvernement, accueilli par 150 000 per[-]sonnes, adresse un appel aux rebelles pour u[n] cessez-le-feu, avec promesse d'amnistie. Pas d[e] choix politique dans l'immédiat. Aux élections d[e] novembre, deux tiers de députés musulmans pou[r] représenter l'Algérie. Plan quinquennal de mise e[n] valeur pour le développement économique, socia[l,] culturel et politique. Réforme agraire ; 200 000 hec[-]tares pour les cultivateurs musulmans, grand[s] travaux ; égalité des salaires avec ceux de l[a] métropole. Participation aux fonctions publique[s] dans des proportions précises. Le général quitt[e] Constantine et arrive dans la soirée à Ajaccio o[ù] il reçoit un accueil délirant.

— M. Emile Pelletier, ministre de l'Intérieu[r,] lance un appel à la solidarité nationale, en faveu[r] des sinistrés du Gard.

A l'étranger. — On signale que le nombre de[s] Français résidant en **Tunisie** s'élevait, avant l[e] 1er janvier 1956, à environ 180 000 personnes, don[t] 115 000 vivaient dans la région de Tunis. Au 31 dé[-]cembre 1957, la colonie s'élevait encore à 106 000 per[-]sonnes. A la fin du premier semestre de cett[e] année, le chiffre tombait à 90 000 personnes.

— Au **Brésil**, élections pour le renouvellemen[t] d'une partie du Sénat, pour élire de nouveau[x] députés fédéraux, des membres des Assemblée[s] législatives des 21 Etats, et pour désigner 9 nou[-]veaux gouverneurs d'Etat. L'élection présidentiell[e] de 1960 va dépendre du choix du présent scruti[n.]

— A **Washington**, le président Eisenhower reço[it] les Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

— Au **Maroc**, arrestation du Dr Khatib, ancie[n] chef de l'armée de Libération dans le Nord, à l[a] suite de querelles entre les différents mouvemen[ts] de la Résistance.

— Au **Caire**, le « gouvernement provisoire de l[a] République algérienne » reconnaît l'indépendanc[e] de la Guinée.

SAMEDI 4. — A midi, Bastia, et, dans la soiré[e,] Marseille, reçoivent dans l'enthousiasme le généra[l] de Gaulle.

A l'étranger. — A **Bruxelles**, plus de 2 000 per[-]sonnes participent au Congrès des anciens élève[s] des Frères des Ecoles Chrétiennes, ouvert jusqu'a[u] 5 octobre dans le cadre des manifestations d'huma[-]nisme chrétien à l'Exposition internationale. Fon[-]dation d'une Confédération universelle des ancien[s] élèves.

DIMANCHE 5. — Lyon, après Marseille, accueill[e] le général de Gaulle. Celui-ci annonce, dans un[e] déclaration aux parlementaires du Rhône réuni[s] à la Préfecture, la réduction du nombre des député[s] qui passerait de 542 à 460. Ils seraient élus a[u] scrutin majoritaire.

— Promulgation de la Constitution de la Ve Ré[-]publique, publiée au **Journal Officiel**, qui donn[e] aussi les résultats officiels du référendum, réparti[s] globalement par territoire.

— Semaine médicale à Paris, où se réunissen[t] plusieurs Congrès de médecins. La plus importan[te]

de ces manifestations se tient, jusqu'au 12 octobre, à la Salpetrière, au cours des « entretiens de Bichat ». Les trois siècles d'histoire du vieil et illustre hôpital y sont évoqués.

— M. Maurice Herzog est nommé haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports. On sait qu'il est un des héros de l'expédition française qui, la première au monde, atteignit un sommet de 8 000 mètres, l'Annapurna, dans la chaîne de l'Himalaya, expédition dont il était le chef. C'est le 3 juin 1950 que fut réalisé cet exploit. Né le 15 janvier 1919, à Lyon, Herzog était alors âgé de 31 ans. Au cours de cette ascension mémorable, il subit de profondes gelures, à la suite desquelles il dut être amputé de plusieurs doigts et orteils. Il devait, par la suite, en décembre 1957, diriger, avec Lionel Terray, une expédition au Hoggar. Maurice Herzog, qui est président du Club alpin et du Groupe de haute montagne, fut déjà, en 1954, chargé de mission au Cabinet de M. André Moynet, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil. Il est licencié en science et en droit et diplômé H. E. C.

— Après avoir siégé deux jours à la mairie d'Ivry, le Comité central du parti communiste vote une résolution précisant la position du parti au lendemain du référendum. Elle déclare que le vote « oui » de 31 millions de Français est un « recul de la démocratie ».

A l'étranger. — **A Florence,** où se réunit le « colloque européen » groupant des chrétiens, des Arabes et des Israélites, le consul de France et un représentant français refusent d'assister à la séance en raison de la présence de membres du F. L. N.

LUNDI 6. — Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. Au ministère de la Justice, le sceau de l'Etat est apposé sur le texte tiré sur parchemin « Auvergne ». Le document, qui porte simplement le titre « Constitution », prendra place dans une vitrine à côté des autres chartes que s'est données la France.

— Entrée en application des mesures antiterroristes adoptées par le gouvernement : internements préventifs et assignation à résidence, jugements par les tribunaux militaires, aggravation des peines pour détention d'armes.

— Ouverture, à Paris, pour une semaine, du LXe Congrès de chirurgie.

— Les neuf académiciens Goncourt se réunissent pour désigner un dixième membre, en remplacement de Francis Carco, décédé. Le romancier Hervé Bazin est élu par 6 voix au cinquième tour. Agé de 41 ans, Hervé Bazin, petit-neveu de René Bazin, faisait, il y a exactement dix ans, une entrée bruyante dans la littérature avec **Vipère au poing**, un roman autobiographique ou presque, dans lequel il campait un jeune révolté dressé contre sa famille bien pensante et sa mère en particulier. Il a donné depuis : **La tête contre les murs, La mort du petit cheval, Lève-toi et marche, L'huile sur le feu, Qui j'ose aimer,** et un recueil de nouvelles : **Le bureau des mariages,** qui dénotent, malgré les réserves que ces livres appellent, le tempérament d'un vrai romancier.

A l'étranger. — S. S. Pie XII est frappé, à 8 heures du matin, de congestion cérébrale.

— Clôture, à **Bari,** du IIe Congrès international de spéléologie, ouvert le 5 octobre. 200 spéléologues de tous les pays y ont pris part.

— Pour la huitième fois, la Radiodiffusion-Télévision française figure au palmarès du prix Italia, décerné, à Venise, pour **L'étrange aventure de Gulliver à Lilliput,** ballet radiophonique de Philippe Soupault, inspiré de Jonathan Swift, musique de Serge Nigy.

— A **Bruxelles,** XIIIe Assemblée générale des organismes officiels de tourisme. 200 délégués y représentent 80 pays.

MARDI 7. — On fait connaître le bilan officiel des inondations dans le Gard : 36 morts, 20 000 sinistrés, 10 milliards de dégâts.

— Décision du Conseil de Cabinet, sur les modalités de la nouvelle loi électorale : scrutin uninominal à deux tours, régime uniforme pour toute la métropole, y compris Paris et la banlieue. La France métropolitaine sera divisée en autant de circonscriptions que de sièges. Pour être élu au premier tour, il faudra avoir obtenu la majorité absolue. Au deuxième tour, la majorité relative suffira. Régime spécial pour l'Algérie qui sera probablement le scrutin de liste à un tour. **Statu quo** pour les départements d'outre-mer. 465 députés dans la métropole au lieu de 542 (1 pour 93 000 habitants). Dates retenues pour le scrutin : 23 et 30 novembre. Le 7 décembre aura lieu la désignation par les Conseils municipaux urbains des grands électeurs présidentiels. Election du président de la République : 21 décembre.

A l'étranger. — Le **Journal Officiel** publie une ordonnance au sujet de l'article 76 de la Constitution dans les territoires d'outre-mer. Elle fixe à quatre mois le délai pendant lequel les Assemblées, dans chaque territoire, devront choisir le statut politique qui leur est offert par le nouveau texte constitutionnel.

— A **Castelgandolfo,** les médecins constatent une amélioration dans l'état de santé de S. S. Pie XII. Il a surmonté les difficultés d'un blocage rénal et recouvré les facultés de l'intelligence et de la mémoire. Mais le transport du Pape à Rome est exclu pour les prochains jours.

— Au **Caire,** le président Nasser promulgue un décret portant constitution du nouveau gouvernement de la R. A. U. et des deux Conseils exécutifs provinciaux.

— La **Tunisie** reconnaît la République de Guinée.

— A **Luxembourg,** cycle d'études sur l'intégration européenne, sous le patronage de l'Institut international de presse.

MERCREDI 8. — Le **Journal Officiel** publie une ordonnance relative aux mesures à prendre à l'égard des personnes dangereuses pour la sécurité publique, « en raison de l'aide qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens ». Elles peuvent être éloignées des lieux où elles résident, placées en résidence surveillée, ou internées administrativement dans un établissement.

— On annonce que la Compagnie Air-Inter, gravement déficitaire, cessera son activité à partir du 12 octobre. Elle assurait diverses lignes aériennes métropolitaines.

— Le général Norstad, commandant suprême en Europe, nomme, au poste d'adjoint naval, le vice-amiral d'escadre Pierre Barjot, à compter du 1er novembre 1958, en remplacement de l'amiral Sala, qui prend sa retraite après quarante-trois ans de service. Né au Blanc (Indre), le 13 octobre 1899, le vice-amiral Barjot commandait la 3e région maritime, à Toulon.

A l'étranger. — A **Castelgandolfo,** à 7 h. 30, S. S. Pie XII est frappé d'une nouvelle attaque cérébrale. Il est dans le coma depuis 10 h. 15.

— Le président de la République du **Pakistan** instaure une dictature militaire à Karachi.

— A **New-York,** l'Assemblée générale de l'O. N. U. élit l'Argentine, l'Italie et la Tunisie membres du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans, à partir du 1er janvier 1959. Ces pays succèdent respectivement à la Colombie, à la Suède et à l'Irak.

— A **Blackpool** (Grande-Bretagne), ouverture du Congrès annuel du parti conservateur britannique.

— **L'Osservatore Romano** annonce les deux nominations suivantes :

1° Comme évêque titulaire d'Acalissus et auxiliaire du cardinal Charles-Marie de La Torre, archevêque de **Quito** (Equateur), le R. P. Benigno Chiriboga, S. J. ;

2° Comme évêque titulaire d'Erythrae et auxiliaire de Mgr Lucien Perez Platero, archevêque de **Burgos,** le chanoine Demetrio Mansilla Reoyo, du Chapitre métropolitain de Burgos.

JEUDI 9. — Ouverture, à Lyon, du Congrès annuel de la médecine du travail.

— Mort du Dr Trémolières, de l'Académie de médecine. Né à Paris en 1875, il avait été médecin des hôpitaux de la capitale. Il s'était spécalisé dans les travaux de gastro-entérologie. Il avait consacré ses dernières années à la campagne contre le bruit.

A l'étranger. — S. S. Pie XII rend le dernier soupir à **Castelgandolfo**, à 3 h. 52 du matin. Le cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, préside la Congrégation générale des cardinaux, qui nomme le cardinal Benedetto Aloïsi Masella, préfet de la Congrégation pour la discipline, camerlingue de la sainte Eglise romaine, jusqu'à l'élection du nouveau Pape.

Le camerlingue a pour fonction d'administrer les biens et les droits temporels du Saint-Siège avec l'assistance des trois cardinaux qui se réunissent avec lui en « Congrégation particulière ». Pour toutes les affaires importantes, il doit demander l'accord du Sacré-Collège.

S. Em. le cardinal Aloïsi Masella, âgé de 79 ans, est cardinal-évêque. Il est l'évêque du petit diocèse de Palestrina. Il a été secrétaire de la nonciature de Lisbonne, nonce au Chili, puis au Brésil. Créé cardinal par Pie XII au Consistoire de 1946, il est archiprêtre de la basilique Saint-Jean de Latran et préfet de la Sacrée Congrégation des Sacrements.

— On signale qu'à ce jour huit pays ont officiellement reconnu la République de **Guinée**. Ce sont : le Ghana, la Tunisie, la Chine populaire, l'Ethiopie, la Corée du Nord, la Tchécoslovaquie, l'Irak et l'Albanie.

— A **Helsinki**, ouverture de l'Exposition technique française. 17 000 mètres carrés de superficie, 350 entreprises représentées.

— On annonce que l'écrivain Marek Hlasko, l'un des plus en vue de la jeune génération, a quitté la **Pologne** pour se réfugier à Berlin-Ouest. Son livre **Cimetières** est une critique virulente de l'univers communiste.

VENDREDI 10. — Le général Lacomme succède au général Gèze, à la tête de la garnison française de Berlin.

— Ouverture, à Puteaux, Palais du C. N. I. T., jusqu'au 19 octobre, du Salon international de l'équipement de bureau.

— En remplacement de M. Edouard Faral, décédé, l'Académie des inscriptions et belles-lettres élit M. Georges Tessier, membre de la Commission de l'histoire littéraire de la France.

— Mort, à Limoges, sa ville natale, dans sa 85e année, du chanoine Desgranges, qui donna jadis de nombreux articles à **la Croix**. Ordonné prêtre en 1891, vicaire à Limoges, il suivit de près les mouvements d'éducation populaire, dès la fin du siècle dernier, commençant à se développer. Dans sa région très travaillée par l'action socialiste, il multiplia les cercles d'études, créa un Institut populaire, fonda un journal. Et, bientôt, il commença une merveilleuse carrière de conférencier, au cours de laquelle il enseigna les auditoires les plus vastes et les plus modestes et porta la contradiction aux orateurs les plus connus, parlementaires ou non, des partis avancés ou des groupements anticléricaux. Il fut, pendant la Grande Guerre, un héroïque aumônier de la 36e division, puis de l'armée d'Orient. Il rentra avec la Légion d'honneur et quatre citations. La paix revenue, il reprit sa tâche de conférencier avec un succès tel qu'il fut appelé à parler aux Etats-Unis, au Canada, en Belgique, etc. Brillamment élu député du Morbihan en 1928, il l'était encore en 1939. Pendant l'occupation, lié aux gouvernements de la Résistance, il dut se cacher longtemps dans un couvent de religieuses. A partir de 1945, il se pencha avec une sollicitude jamais lassée sur le sort des prisonniers politiques et sur celui des victimes d'une trop rude épuration. Jusqu'à ces dernières semaines, bien que gravement atteint dans sa santé, ayant cessé de parler en public, il continua d'écrire et d'enrichir une œuvre déjà fort abondante.

— Le Comité directeur du R. D. A. (Rassemblement démocratique africain), réuni à Paris, décide de demander au Comité de coordination l'exclusio de M. Sekou Toure.

A l'étranger. — La dépouille mortelle du Pap est transférée de Castelgandolfo à Saint-Pierre d Rome, où elle est exposée, dans l'après-midi, deva le maître-autel. Le cercueil en bois de cyprès es transporté dans un fourgon aux parois de crista Absoute à Saint-Jean de Latran avant le dépa pour la basilique Saint-Pierre.

— Mgr Frederico Callori di Vignale, maître d chambre du défunt Pape, a été nommé gouverneu du Conclave par la Congrégation plénière d cardinaux. C'est au gouverneur du Conclave qu'es réservée la tâche de surveiller étroitement les accè du Conclave, en accord avec le maréchal du Co clave. Ce dernier, qui vient d'être désigné, est l prince Sigismondo Chigi, maréchal perpétuel d la Sainte Eglise romaine.

SAMEDI 11. — Un sous-préfet musulma M. Oulid Aïssa Youssef, est nommé maître de requêtes au Conseil d'Etat, en remplacement d M. Chavanon, précédemment placé dans une posi tion hors cadre. C'est la première fois qu'un hau fonctionnaire musulman entre au Conseil d'Eta

— A Angers, Xe Congrès de l'U. N. A. R. (Unio nationale des Associations régionales pour la sau vegarde de l'enfance et de l'adolescence). Thème « L'inadaptation juvénile du milieu rural. »

— Mort, à l'âge de 82 ans, dans sa propriété d Rueil-la-Gadelière (Eure-et-Loir), du peintre Mau rice de Wlaminck, l'un des fondateurs du « fau visme ». Il était né, en 1876, d'un père musicie Sa famille vivait à Chatou. Il laisse une œuvre tr riche dispersée dans tous les musées du monde.

— Les délégués des Associations de parent d'élèves de l'enseignement libre ont tenu à Pari leur réunion d'automne. 130 délégués venus d diverses régions académiques. Ils ont été reçu à l'Hôtel de Ville de Paris.

A l'étranger. — Au **Caire**, violent incident à l réunion du Conseil de la Ligue arabe, entre l délégations de la République arabe unie et de l Tunisie. Trois causes de dissension : l'hospitalit accordée par Le Caire au leader extrémiste tuni sien Salah Ben Youssef ; les relations avec l'Est le problème algérien.

— Les **Etats-Unis** tentent d'envoyer un engi dans la Lune. **Pionnier I**, juché sur une fus à quatre étages de 26 m. 85 de hauteur, pès 38 kg. 500, dont 12 d'instruments scientifiques. I est le fruit de sept mois de travail, de 3 000 savant et techniciens. Il a une vitesse de 40 000 kilomètres heure. Exploit jamais réalisé, cet engin réussit échapper à l'attraction terrestre.

DIMANCHE 12. — Journée nationale de aveugles.

— A **Paris**, le **XLVe** Salon de l'auto ferme s portes après avoir reçu 750 000 visiteurs.

— A Vichy, clôture du Xe Congrès de l'habita rural, ouvert le 9.

— Clôture du Comité national M. R. P., ouve le 11 octobre.

— Mort subite, d'une crise cardiaque, à bord d paquebot **Flandre**, qui faisait route vers Le Havr du R. P. Lejay, de l'Académie des sciences. Il reve nait des Etats-Unis où il avait assisté à plusieu Congrès scientifiques. Né en 1898, le R. P. Leja était entré dans la Compagnie de Jésus en 1915 avait été ordonné prêtre en 1926. Peu après, il éta parti pour la Chine où, jusqu'en 1939, il dirige l'Observatoire de Zi-Ka-Wei. Géophysicien, s'était spécialisé dans l'étude de la gravimétrie de l'ionosphère, c'est-à-dire qu'il avait été nomm directeur du bureau gravimétrique internationa Il était, en outre, directeur du bureau des longi tudes, président du Comité national de l'anné géophysique et vice-président du Conseil interna tional des Unions scientifiques.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* JOSEPH MATHERO

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1350** francs : 6 mois, **725** francs. ● Canada et U. S. A.., « Periodica » : 1 an, **4,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Autres pays : 1 an, **1600** francs ; 6 mois, **850** francs.

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port. Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **650 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU N° 1 292 — 7 DECEMBRE 1958